



# Situation régionale de la sécurité scolaire en 2024: Afrique centrale, orientale, australe et occidentale

L'enquête de 2024 sur la politique d'Approche globale de la sécurité scolaire est une initiative menée par Save the Children et l'Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophes et la résilience dans le secteur de l'éducation (GADRRRES), avec le généreux soutien de la Fondation Prudence. La conception et l'analyse de l'enquête ont été réalisées par Risk RED.

L'exhaustivité de ce rapport n'a été possible que grâce à la réflexion, à la rigueur et au dévouement des nombreuses personnes qui ont contribué à la réalisation de l'enquête. Dans chaque pays et territoire, des représentants du gouvernement, d'agences de développement, d'organisations non gouvernementales et de groupes de plaidoyer ont travaillé ensemble afin d'évaluer l'état local de la sécurité scolaire. Nous apprécions profondément leurs efforts et leur travail continu dans la réalisation de l'approche globale de la sécurité scolaire pour les enfants, leurs familles et leurs communautés. Nous tenons à remercier tout particulièrement les affiliés régionaux du GADRRRES et chacun des coordinateurs nationaux de l'enquête qui ont rendu possible cet effort collectif.

Élaboration de l'enquête : Dr Rebekah Paci-Green (Risk RED) et Marla Petal (Save the Children), avec les commentaires de Janaina Hatsue Barrozo Hirata (GADRRRES), Ryoko Takahashi (OMS) et Jessica Cooke (Save the Children).

Auteurs principaux du rapport : Dr Rebekah Paci-Green (Risk RED), Bianca Custer, Anja Nielsen (Save the Children), Janaina Hatsue Barrozo Hirata (GADRRRES), Caroline Keenan (Save the Children), avec le soutien de Harriett Grantz.

Conception : Shaharazad Abuel-Ealeh (Common Good Global)

Administrateur de l'enquête : Matteo Valenza

Soutien régional : David Knaute, du bureau de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a joué un rôle inestimable en aidant les pays à mener à bien l'enquête.

Conception et administration du portail d'enquête : Suha Ulgen (Risk RED), Ahmet Özisik (Swiftmade), Tanya Skutar, Ihor Skutar et Reza Momeni

L'Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophes et la résilience dans le secteur de l'éducation (GADRRRES) a été créée en 2013 afin d'offrir une approche globale de la sécurité scolaire. Il s'agit d'une alliance multipartite composée d'agences des Nations Unies, d'agences non gouvernementales internationales, d'organisations et de réseaux humanitaires et de développement, d'organisations de jeunes, de donateurs/fonds multilatéraux et d'organisations du secteur privé qui travaillent ensemble pour défendre et soutenir les droits de l'enfant, la résilience et la durabilité dans le secteur de l'éducation à l'échelle du triple nexus humanitaire, développement et consolidation de la paix. Le GADRRRES dispose de réseaux régionaux en Asie, dans le Pacifique, dans les Amériques et les Caraïbes, ainsi qu'en Afrique occidentale et centrale.

*Tous les noms ont été modifiés à des fins de protection.*

*Image de couverture : Portrait de Jok, 12 ans, devant sa maison à Akobo West, au Soudan du Sud. Copyright : Esther Mbabazi / Save the Children.*

Téléchargez le rapport technique global, les documents complémentaires et les rapports régionaux, et explorez la plateforme interactive présentant les principaux résultats :



Situation régionale de la sécurité scolaire en 2024 : Afrique centrale, orientale, australe et occidentale

@ GADRRRES (2025)

# TABLE DES MATIERES

RÉSULTATS RÉGIONAUX POUR L'AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE, AUSTRALE ET OCCIDENTALE .....	4
Contexte de la sécurité scolaire .....	6
Aléa et impacts .....	6
Cadres pour la sécurité scolaire .....	9
Organismes de coordination et points focaux .....	10
Politiques et systèmes habilitants .....	12
Politiques et cadres juridiques .....	12
Participation à l'évaluation des risques .....	13
Évaluation des risques .....	14
Champ d'action du point focal .....	15
Budget du secteur de l'éducation .....	16
Fonds extérieurs .....	18
Collecte de données sur les aléas et les risques .....	19
Pilier 1 : Des infrastructures scolaires sûres .....	24
Conception et construction d'écoles sûres .....	24
Construction d'écoles privées .....	26
Évaluations et améliorations des bâtiments .....	27
Entretien courant .....	28
Les écoles comme centres d'évacuation .....	29
Attaques contre les écoles .....	30
Sécurité des trajets domicile-école .....	31
Pilier 2 : Gestion de la sécurité scolaire et de la continuité Éducative .....	33
Élaboration du plan et contribution des parties prenantes .....	33
Orientations et révision des plans de sécurité scolaire .....	35
Accès équitable .....	37
Ventilation des données pour l'équité .....	39
Exercices d'évacuation en cas d'aléa à l'école .....	40
Politiques de santé scolaire .....	41
Suivi des données relatives à l'eau, assainissement et hygiène (WASH) et à la gestion des déchets .....	43

Pilier 3 : Éducation à la réduction des risques et à la résilience .....	45
Messages clés nationaux .....	45
Thèmes abordés dans le programme scolaire .....	46
Sensibilisation des familles .....	48
Formation et évaluation des enseignants .....	49
Disponibilité du matériel pédagogique.....	50
Évaluation des élèves .....	51
RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE LA CSS POUR L'AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE, AUSTRALE ET OCCIDENTALE .....	54
ENGAGEMENTS PRIS PAR L'AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE, AUSTRALE ET OCCIDENTALE .....	59
CITATIONS.....	64
ANNEXE A. TABLEAUX DES RÉPONSES POUR L'AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE, AUSTRALE ET OCCIDENTALE.....	65

# RÉSULTATS RÉGIONAUX POUR L'AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE, AUSTRALE ET OCCIDENTALE

Ce rapport technique régional détaille les réponses des 12 pays de la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** qui ont participé à l'enquête de 2024 sur la politique d'Approche globale de la sécurité scolaire entre août 2024 et février 2025. Les résultats de la région sont ventilés entre les sous-régions **Afrique orientale et australe** et **Afrique occidentale et centrale**, telles que définies ci-dessous dans le tableau A.<sup>1</sup> Cet ensemble de données régionales africaines sur la politique de sécurité scolaire représente 139 millions d'enfants d'âge scolaire dans la région.<sup>2</sup>

Le corps de ce rapport technique régional propose une synthèse des statistiques pour la région et les sous-régions, accompagnées de graphiques illustrant certains des principaux résultats régionaux. **L'annexe A** de ce rapport régional présente la synthèse des statistiques sous forme de **tableaux pour la région et les sous-régions**.<sup>3</sup>

Tableau A. Pays de la sous-région et participation à l'enquête

Sous-région	Pays (les participants à l'enquête sont indiqués en gras)	Nombre d'États membres de l'ONU	Nombre d'enquêtes	Population régionale totale estimée <sup>2</sup>	Population interrogée estimée <sup>3</sup>
Afrique orientale et australe	Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Comores (les), Djibouti, Érythrée, Eswatini, <b>Éthiopie</b> , Kenya <sup>1</sup> , <b>Madagascar</b> , Malawi, <b>Lesotho</b> , Maurice, Mozambique, <b>Namibie</b> , Réunion, Rwanda, Seychelles, Somalie, <b>Soudan du Sud</b> , Soudan (le), Tanzanie, <b>Ouganda</b> , Zambie, <b>Zimbabwe</b>	25	7	638 millions	238 millions
Afrique occidentale et centrale	Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, <b>Guinée-Bissau</b> , Liberia, <b>Mali</b> , Mauritanie, Niger, <b>Nigéria</b> , République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, <b>Sierra Leone</b> , Togo	24	5	600 millions	• 264 millions

1. Le Kenya a terminé l'enquête en mars 2025. Ses résultats au niveau national sont inclus dans les profils nationaux et régionaux disponibles à l'adresse <https://gadrrres.net/global-status-of-school-safety>, mais ne figurent pas dans le rapport technique régional présenté ici.
2. Estimations démographiques basées sur les estimations de la Banque mondiale datant de 2023 concernant les États membres de l'ONU dans la sous-région.
3. Les estimations démographiques de l'enquête utilisent les estimations de la Banque mondiale datant de 2023 concernant les pays participants et les données de recensement au niveau des pays ou des territoires pour les unités infranationales et les territoires insulaires.

<sup>1</sup> Ces deux sous-régions ont reçu suffisamment de réponses à l'enquête pour permettre une ventilation sous-régionale, telle que définie dans l'annexe B « Détails de la méthodologie de l'enquête » dans les [Documents annexes aux rapports techniques sur la situation mondiale et régionale de la sécurité scolaire](#).

<sup>2</sup> Voir l'annexe D des [Documents annexes aux rapports techniques sur la situation mondiale et régionale de la sécurité scolaire](#) afin de connaître la méthode utilisée pour calculer le nombre d'enfants d'âge scolaire.

<sup>3</sup> Veuillez noter que les numéros des figures dans le corps du rapport correspondent aux numéros des tableaux correspondants dans l'annexe A. En outre, les titres des sections et des tableaux comprennent le numéro de la question de l'enquête (par exemple, X.11, C.1.5).

Dans les deux sous-régions, le nombre total de pays participants représentait un faible pourcentage du nombre de pays présents dans la région, comme le montre le tableau A ci-dessus. Un taux de réponse plus élevé à une enquête est toujours souhaitable. Cependant, les pays qui ont participé représentaient près de la moitié de la population de chaque région, ce qui renforce la validité des résultats. Les lecteurs doivent noter que les résultats de l'enquête présentés ici incluent les réponses des grands et des petits pays ; chacune de leurs réponses est traitée de manière égale, indépendamment de la taille de la population ou du type de gouvernement.

Le corps de ce rapport technique régional propose une synthèse des statistiques pour la région et les sous-régions, accompagnées de graphiques illustrant certains des principaux résultats régionaux. **L'annexe A** de ce rapport régional présente la synthèse des statistiques sous forme de **tableaux pour la région et les sous-régions**.<sup>4</sup>

L'enquête sur la politique d'Approche globale de la sécurité scolaire a été conçue pour s'aligner sur le Cadre global pour la sécurité scolaire, une approche fondée sur des données probantes visant à protéger les enfants et les systèmes éducatifs contre toute une série de crises et de catastrophes. Le Cadre comprend des recommandations, des rôles et des responsabilités pour tous les aspects de la sécurité scolaire, couvrant trois piliers :

- **Pilier 1 : Des infrastructures scolaires plus sûres**, pour renforcer la résilience des systèmes éducatifs.
- **Pilier 2 : Gestion de la sécurité scolaire et de la continuité éducative**, pour maintenir les écoles ouvertes et assurer la sécurité et l'apprentissage des enfants en temps de crise.
- **Pilier 3 : Éducation à la réduction des risques et à la résilience**, afin de doter les enfants des compétences, des connaissances et des comportements nécessaires pour se préparer et répondre aux chocs et aux stress.

Ces piliers s'articulent avec les approches existantes en matière d'éducation et de réduction des risques de catastrophe grâce à des **politiques et systèmes habilitants**, également définis dans le Cadre. **Le cadre intègre également l'équité entre les sexes, le handicap et l'inclusion sociale en tant que thèmes transversaux, intégrés dans les trois piliers et dans le fondement.**

Les progrès réalisés dans le Cadre global pour la sécurité scolaire (CSSF) sont mesurés à l'aide de 21 indicateurs, qui constituent les sections principales de cette enquête de 2024 sur la politique d'Approche globale de la sécurité scolaire. Veuillez consulter le rapport intitulé [Situation mondiale de la sécurité scolaire : Rapport technique](#) pour une analyse plus complète du Cadre global pour la sécurité scolaire, la **méthodologie utilisée pour l'enquête, ses limites, les résultats mondiaux, la littérature pertinente et les principaux enseignements à en tirer**. Les lecteurs intéressés peuvent consulter le libellé exact des **questions de l'enquête** à l'annexe A du document distinct intitulé [Documents annexes aux rapports techniques sur la situation mondiale et régionale de la sécurité scolaire](#).

Les lecteurs doivent noter que les conclusions décrites dans ce rapport sont basées uniquement sur les résultats de l'enquête sur la politique d'Approche globale de la sécurité scolaire, présentés **sans interprétation**. Ces résultats sont mieux compris lorsqu'ils sont associés à des études locales, à des ensembles de données, à des présentations et à une connaissance approfondie de la sécurité scolaire par les praticiens de la région.

## Remarque sur la terminologie

Dans le présent document et dans tous les autres communiqués et rapports, les pays, territoires et entités infranationales des pays fédérés qui ont participé à l'enquête sont collectivement **désignés sous le terme « gouvernement »**. Le terme « gouvernement » n'implique pas que les gouvernements approuvent les réponses fournies dans le cadre de l'enquête pour leur juridiction ou approuvent les conclusions du présent rapport.

<sup>4</sup> Veuillez noter que les numéros des figures dans le corps du rapport correspondent aux numéros des tableaux correspondants dans l'annexe A. En outre, les titres des sections et des tableaux comprennent le numéro de la question de l'enquête (par exemple, X.11, C.1.5).

## Contexte de la sécurité scolaire

Avant d'évaluer les progrès réalisés en matière de politique sur la base des indicateurs de l'enquête sur l'Approche globale de la sécurité scolaire, l'enquête sur la politique a posé plusieurs questions préliminaires. Ces questions visaient à évaluer l'impact des aléas sur le secteur de l'éducation et à déterminer si les gouvernements avaient mis en place des organismes et des cadres de coordination pour traiter la question de la sécurité scolaire. La présente section passe en revue ces résultats.

### Aléa et impacts

(Questions X.11 et X.12)

Le Cadre global pour la sécurité scolaire adopte une approche tous aléas pour traiter la question de la sécurité scolaire. Cette approche tous aléas prend en compte les aléas suivants : naturels et liés au changement climatique, technologiques, biologiques et sanitaires, conflit et violence, ainsi que les dangers et menaces quotidiens.



Naturels et liés au  
changement  
climatique



Technologiques



Biologiques et  
Sanitaires



Conflit et violence



Dangers et menaces  
quotidiens

Il a été demandé aux gouvernements d'évaluer si ces aléas touchaient la plupart ou la totalité des écoles, de nombreuses écoles, environ la moitié des écoles, certaines écoles, peu d'écoles ou aucune école. Les aléas naturels ont été divisés en plusieurs aléas distincts ; les conflits et les conflits et violence ont été divisés en conflit et guerre dans une catégorie et en intimidation et violence dans une autre. Plus précisément, les gouvernements ont été invités à évaluer l'impact des aléas suivants :

- Tremblements de terre, glissements de terrain, chutes de pierres, avalanches et autres phénomènes similaires
- Tsunami
- Inondations, érosion côtière, élévation du niveau de la mer
- Feux de forêt, feux de brousse
- Incendie de bâtiments
- Températures extrêmes
- Vents violents, tempêtes ou cyclones
- Aléas biologiques et sanitaires
- Guerre, conflit, ou attaques armées contre des écoles
- Intimidation et violence
- Aléas technologiques
- Dangers et menaces quotidiens
- Impacts du changement climatique en général ou l'aggravation d'autres risques liés au changement climatique.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> L'enquête mentionne explicitement et séparément le changement climatique dans de nombreuses questions, indépendamment des autres aléas. De même, elle distingue la planification, l'éducation et les actions visant à lutter contre le changement climatique des activités similaires liées à la réduction des risques de catastrophe au sens large. Cette distinction est intentionnelle. Dans certains contextes, les

Les titres de ces catégories sont abrégés dans les figures et le texte ci-dessous.

## Impacts du changement climatique dans le secteur de l'éducation

Le changement climatique, causé par l'augmentation mondiale des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'utilisation des combustibles fossiles, aggrave toute une série d'aléas existants qui ont un impact sur le secteur de l'éducation. Le changement climatique entraîne une hausse des températures, une augmentation de la fréquence et de la gravité des vagues de chaleur (Quilcaille, et al., 2024) et une diminution des capacités d'apprentissage à chaque jour supplémentaire de chaleur extrême (Park et al, 2020). Le changement climatique augmente également l'intensité des inondations côtières et intérieures, des tempêtes extrêmes et des feux de forêt dans de nombreuses régions (Seneviratne, et al., 2021). Ces aléas peuvent endommager et détruire directement les infrastructures scolaires ou réduire l'accès des élèves pendant plusieurs jours, semaines, voire mois. Dans certains cas, le changement climatique peut également entraîner des déplacements de population ; dans seulement 27 pays, les chocs climatiques ont provoqué le déplacement de 13 millions d'enfants d'âge scolaire en l'espace de quelques années seulement. Chaque déplacement représente une perturbation grave de l'apprentissage et un risque d'abandon scolaire pour les élèves. Les impacts sur l'accès à l'éducation et la réussite scolaire sont particulièrement graves pour les filles et les enfants marginalisés (ECW, 2023).

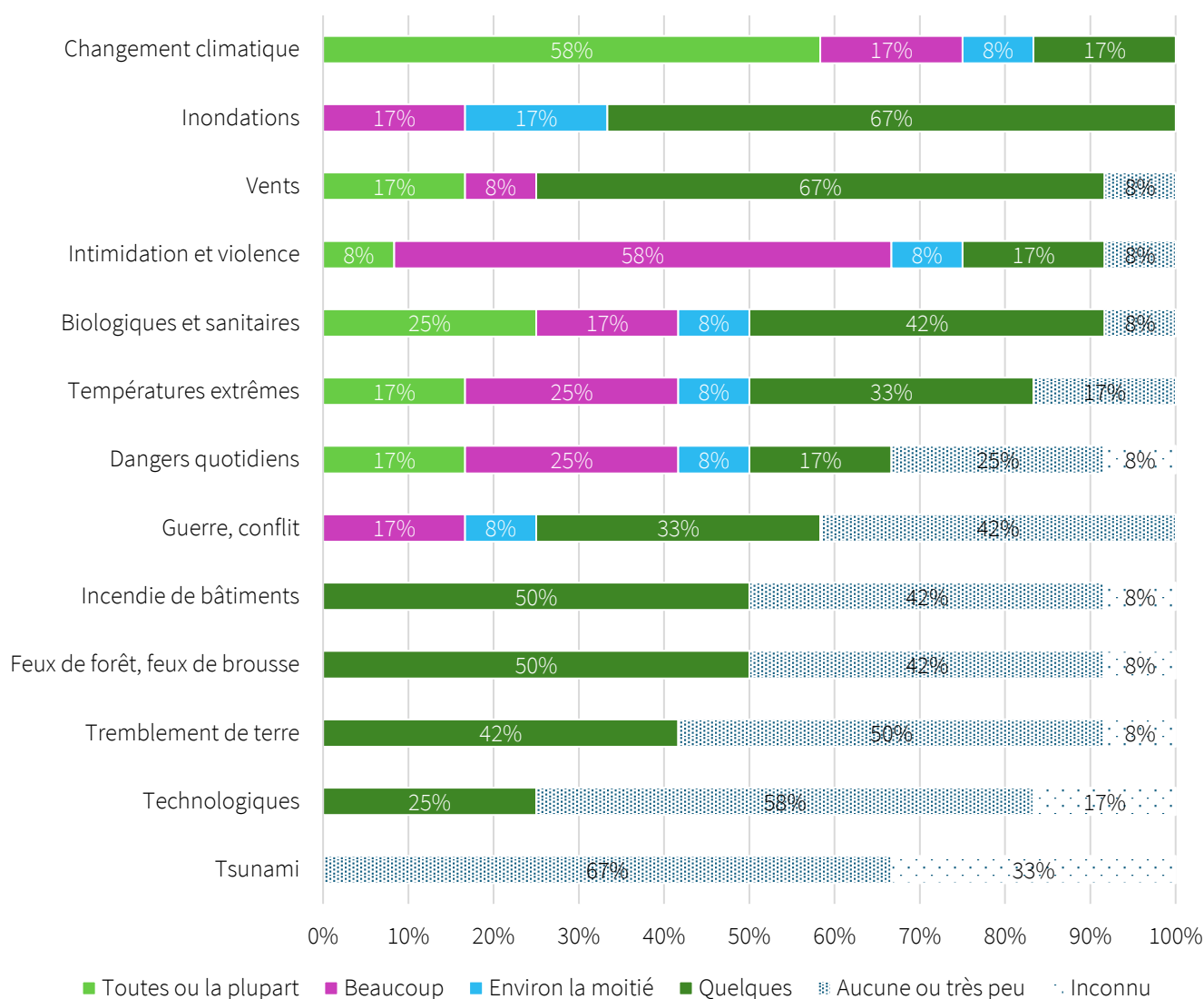
Tous les gouvernements de la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** (100 %) ont signalé que les impacts du changement climatique et les inondations avaient eu des répercussions sur leurs écoles, et la grande majorité (92 %) a déclaré la même chose pour les vents violents, l'intimidation et la violence, ainsi que les aléas biologiques et sanitaires.<sup>6</sup>

---

praticiens et ceux qui les soutiennent analysent, financent et entreprennent des actions pour lutter contre le changement climatique comme s'il s'agissait d'une crise unique et distincte. Ailleurs, en particulier dans les contextes traditionnels de réduction des risques de catastrophe, le changement climatique est considéré comme l'exacerbation des aléas et des catastrophes existants. Une attention particulière accordée au changement climatique peut débloquer des financements axés sur le climat dans un contexte donné, mais entraver l'action politique dans un autre contexte où le changement climatique est fortement politisé. En abordant séparément la question du changement climatique, l'enquête a tenté de couvrir ces différents contextes et d'évaluer de manière plus complète les politiques et les actions globales en matière de sécurité scolaire.

<sup>6</sup> Voir la figure 1 et les tableaux 1a à 1c de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 1. Écoles exposées aux aléas



Ces aléas ont eu un impact direct sur l'infrastructure scolaire, entraînant des fermetures, des blessures et des décès.<sup>7</sup>

- **Dommages à l'infrastructure scolaire.** Le pourcentage le plus élevé de gouvernements a déclaré que les inondations (92 %) avaient causé des dommages, suivies par le changement climatique (83 %) et les vents violents (83 %).
- **Fermetures d'écoles.** De nombreux gouvernements ont également signalé les impacts des inondations sur la fermeture d'écoles (89 %), suivies par ceux du changement climatique (83 %) et des vents violents (75 %).
- **Blessures.** Deux gouvernements sur trois (67 %) ont signalé que l'intimidation et la violence étaient à l'origine de blessures à l'école, avec des chiffres similaires pour le changement climatique (58 %) et les dangers quotidiens (58 %).
- **Décès.** Heureusement, moins de gouvernements signalent des décès d'élèves et de membres du personnel comme conséquence des aléas encourus par leurs écoles. Environ la moitié des gouvernements ont déclaré que le changement climatique (50 %), les inondations (50 %), les guerres/conflits (50 %), les aléas biologiques et sanitaires (42 %) et les dangers quotidiens (42 %) étaient liés aux décès survenus à l'école.
- **Impacts minimes.** Bien que les gouvernements aient indiqué que les écoles étaient exposées à des températures extrêmes et à des feux de forêt/brousse, plus de la moitié d'entre eux (58 %) ont déclaré que ces aléas n'avaient qu'un impact minime.

<sup>7</sup> Voir le tableau 1a de l'annexe A pour plus de détails.

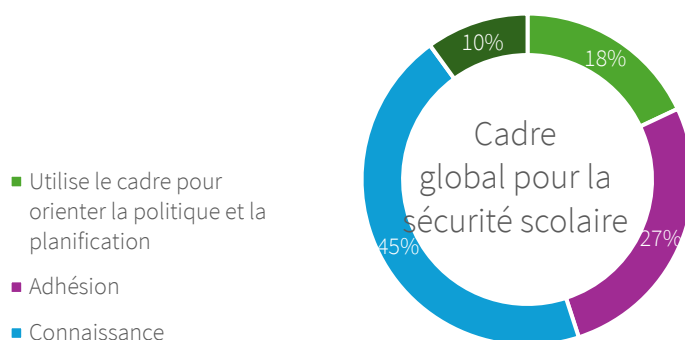
## Cadres pour la sécurité scolaire

(Questions X.7 et X.8)

Aborder la question de la sécurité scolaire peut s'avérer une entreprise complexe et décourageante. Dans n'importe quel pays, la sécurité scolaire peut devoir faire face simultanément à des risques aussi variés que les inondations, les conflits armés, l'intimidation et les accidents de la route. Les décideurs doivent tenir compte à la fois des infrastructures physiques et des protocoles de réponse. La continuité éducative, la formation du personnel et la facilitation de l'apprentissage afin que les élèves soient conscients de leur environnement et capables de se protéger devraient être au cœur de la mission du secteur de l'éducation. Les cadres directeurs peuvent aider les décideurs à clarifier les objectifs en matière de sécurité scolaire et fournir un langage commun pour coordonner les actions. Deux de ces cadres sont le Cadre global pour la sécurité scolaire et la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. L'enquête a interrogé les gouvernements sur chacun d'entre eux.

Dans les quatre régions d'Afrique, la plupart des pays (90 %) avaient au moins une certaine connaissance du **Cadre global pour la sécurité scolaire**.<sup>8</sup> Plus d'un quart (27 %) ont déclaré y avoir adhéré et près d'un sur cinq (18 %) l'utilise pour orienter les politiques et la planification. L'adhésion et l'utilisation du cadre pour orienter les politiques et la planification étaient nettement plus élevées en **Afrique orientale et australe**, où quatre des sept pays ayant répondu à l'enquête ont déclaré l'avoir adopté ; ce chiffre est tombé à un sur cinq en **Afrique occidentale et centrale**.<sup>9</sup>

Figure 2a. Connaissance, adhésion et utilisation du Cadre global pour la sécurité scolaire



Au niveau régional, deux tiers des gouvernements (67%) d'**Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** connaissaient la **Déclaration sur la sécurité dans les écoles**.<sup>10</sup> La moitié (50 %) avait signé la Déclaration<sup>11</sup> et un quart (25 %) l'utilisait pour orienter sa politique et sa planification. Ces taux d'adhésion et d'utilisation de la Déclaration sont supérieurs aux moyennes mondiales et constituent un domaine dans lequel ces régions d'Afrique font preuve d'un leadership mondial.

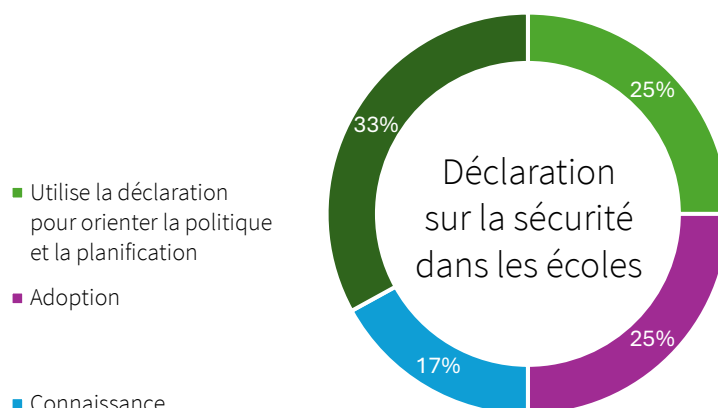
<sup>8</sup> Voir la figure 2 et le tableau 2 de l'annexe A pour plus de détails.

<sup>9</sup> En Afrique occidentale et centrale, l'organisation affiliée au GADRRRES constate qu'aucune autorité nationale de gestion des catastrophes ni aucun ministère de l'Éducation n'a connaissance de ce cadre, à l'exception des pays qui en ont pris connaissance en répondant à l'enquête. Il s'agit d'une sous-région où l'engagement du GADRRRES devrait être davantage encouragé.

<sup>10</sup> Voir la figure 2b et le tableau 2 de l'annexe A pour plus de détails.

<sup>11</sup> Selon la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCPEA), 35 pays de la région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale ont approuvé le cadre : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gambie (la), Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan (le), Soudan du Sud, Tchad, Togo et Zambie. Voir <https://protectingeducation.org/>.

Figure 2b. Connaissance, adhésion et utilisation de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles



## Organismes de coordination et points focaux

(Questions X.9.1, X.9.3, X.9.4 et X.10)

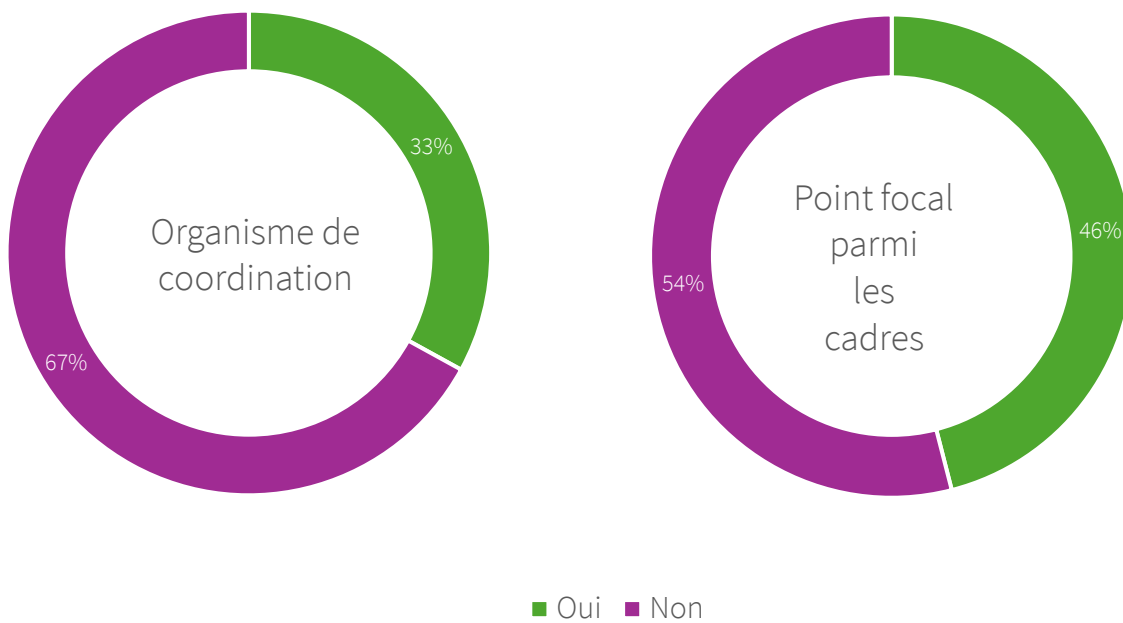
Une stratégie pour maintenir une communication solide et une action coordonnée en matière de sécurité scolaire consiste à mettre en place un organisme de coordination. Dans certains contextes, le cluster éducation<sup>12</sup> peut constituer une plateforme facilement accessible ; dans d'autres, l'autorité éducative peut avoir besoin de mettre en place et de soutenir un mécanisme de coordination à plusieurs échelles. À l'échelle nationale, un organisme de coordination de la sécurité scolaire peut établir des programmes, suivre les progrès et assurer la coordination avec les décideurs politiques. Aux niveaux infranational et local, des mécanismes de coordination peuvent garantir que les plans et politiques nationaux sont mis en œuvre efficacement dans un contexte plus localisé. Au-delà du contexte national, les coalitions régionales qui amplifient les succès et encouragent le partage des bonnes pratiques sont également des plateformes importantes pour un plaidoyer durable.

Dans la région **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, un tiers des gouvernements (33 %) ont déclaré disposer d'un organisme de coordination chargé de la sécurité scolaire.<sup>13</sup> Un nombre encore plus important de gouvernements (46 %) avaient désigné un point focal de la sécurité scolaire parmi leurs cadres supérieurs. Les points focaux parmi les cadres supérieurs peuvent contribuer à garantir une attention rapide à la sécurité et à la réponse aux catastrophes, mais peuvent également aider à établir un programme visant à intégrer la sécurité scolaire dans les politiques et procédures du secteur de l'éducation. Les taux les plus élevés ont été enregistrés en **Afrique orientale et australe**.

<sup>12</sup> En 2005, le Comité permanent interorganisations, le plus ancien et le plus haut niveau de coordination humanitaire des Nations Unies, a adopté l'approche sectorielle pour l'action humanitaire. L'un de ces secteurs est le cluster éducation, codirigé par l'UNICEF et Save the Children. Lors des actions humanitaires, le cluster éducation veille à ce que l'action humanitaire internationale pour le secteur de l'éducation soit prévisible, redevable et qu'elle bénéficie d'un leadership clair dans le secteur de l'éducation.

<sup>13</sup> Voir la figure 3 et le tableau 3 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 3. Organismes de coordination et points focaux pour la sécurité scolaire



## Cours en ligne à suivre à son propre rythme

### Cadre global pour la sécurité scolaire

Afin de renforcer les connaissances et les capacités en matière de sécurité scolaire, le **GADRRRES**, **Save the Children** et **l'UNESCO** ont lancé un cours en ligne intitulé « *Introduction to the Comprehensive School Safety Framework (CSSF)* » (*Introduction au Cadre global pour la sécurité scolaire*). Ce cours, **à suivre à son propre rythme**, est destiné aux parties prenantes du secteur de l'éducation opérant dans divers contextes à travers le monde.

Le cours promeut une **approche tous aléas** et inclusive de la sécurité scolaire, abordant les risques liés aux catastrophes, au changement climatique, aux conflits, etc. Il est disponible en anglais et en espagnol.

Ce cours est particulièrement utile pour aider les pays à apprendre comment mettre en place ou renforcer les mécanismes de coordination de la sécurité scolaire.

Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- Quatre modules génériques : Quoi, Qui, Comment, Et ensuite
- Stratégies concrètes et guide de démarrage rapide téléchargeable
- Conçu sur mesure pour les éducateurs, les décideurs politiques, les planificateurs et les partenaires

Accédez au cours ici sur la [Plateforme d'apprentissage de la FICR](#) ou sur [DisasterReady.org](#)



## Politiques et systèmes habilitants

Cinq indicateurs permettent de suivre le processus des Politiques et systèmes habilitants ; l'enquête a évalué les progrès réalisés pour ces indicateurs à l'aide de 10 questions en plusieurs parties.

### Politiques et cadres juridiques

(Question A1.2)

Les gouvernements de la région **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** ont fait preuve d'un niveau remarquablement élevé de politiques et de cadres juridiques couvrant certains aspects du Cadre global pour la sécurité scolaire. Tous (100 %) avaient mis en place des politiques visant à garantir des infrastructures scolaires sûres et la gestion de la sécurité scolaire.<sup>14</sup> En outre, beaucoup (83 %) avaient mis en place des politiques en faveur de la continuité éducative, de la réduction des risques et de l'éducation à la résilience. Les gouvernements ont fait preuve d'une volonté croissante d'assurer l'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'éducation, plus de la moitié (58 %) d'entre eux ayant intégré cette question dans leurs politiques.

Cependant, toutes les politiques n'ont pas été bien appliquées. Les gouvernements ont été plus enclins à déclarer que leurs politiques étaient faibles ou non appliquées plutôt que solidement mises en œuvre et appliquées. Seul un quart ou moins (17 % à 25 %) des gouvernements de la région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale ont évalué leurs politiques et leurs cadres juridiques comme étant solides et appliqués.

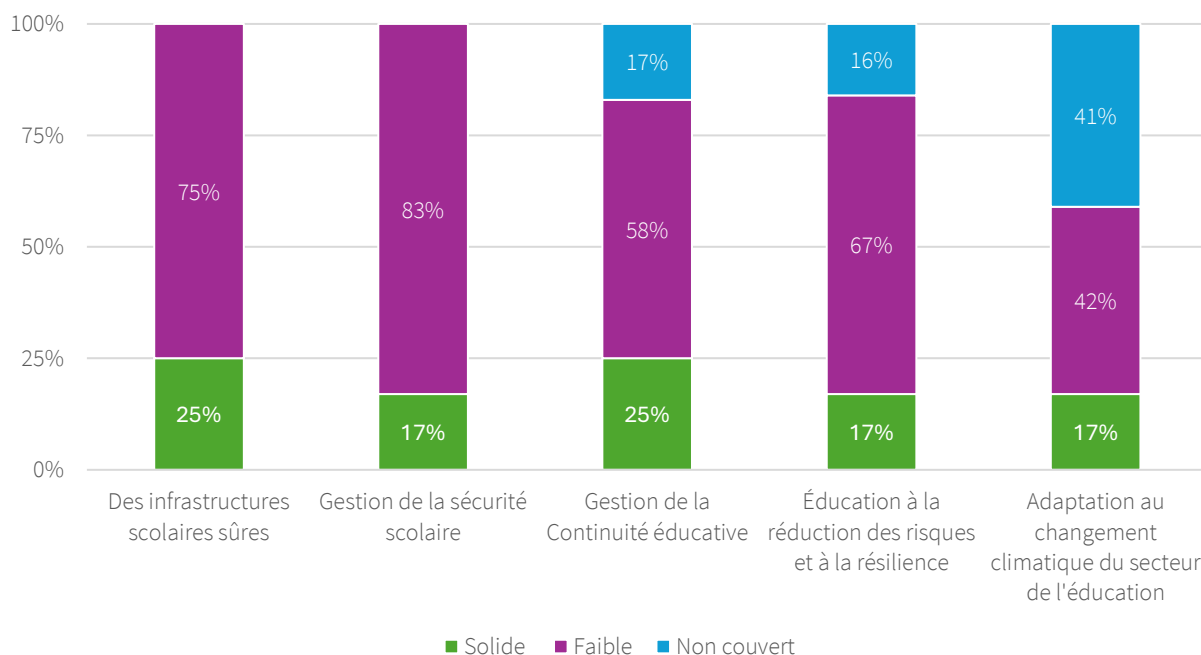
Au niveau sous-régional, **l'Afrique orientale et australe** avait tendance à avoir des politiques et une mise en œuvre plus solides. Environ un tiers des gouvernements (29 %) ont jugé leurs politiques solides et efficaces en matière de couverture des infrastructures scolaires sûres, de gestion de la continuité éducative, d'éducation à la réduction des risques et d'éducation à la résilience, et d'adaptation au changement climatique du secteur de l'éducation.

Dans la sous-région **Afrique occidentale et centrale**, les cinq gouvernements (100 %) ont déclaré que leurs politiques ou cadres juridiques couvraient les infrastructures scolaires sûres et la gestion des écoles sûres, même si la plupart d'entre eux l'ont fait de manière insuffisante. Moins de gouvernements disposaient de politiques traitant de la gestion de la continuité éducative (60 %) et de l'adaptation au changement climatique du secteur de l'éducation (20 %).

---

<sup>14</sup> Voir la figure 4 et le tableau 4 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 4. Politiques et cadres juridiques pour une Approche globale de la sécurité scolaire



## Participation à l'évaluation des risques

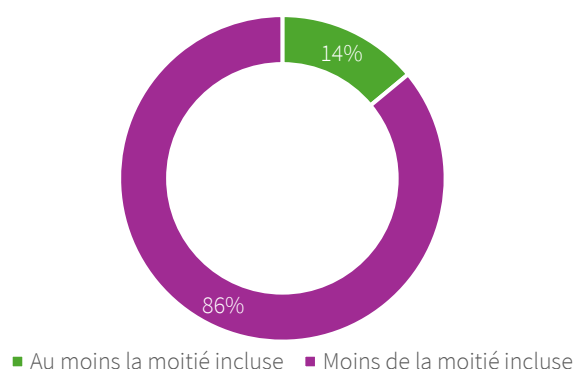
(Questions A2.1, A2.2 et A2.3)

Les évaluations des risques constituent une tâche essentielle dans l'élaboration d'une politique solide d'approche globale de la sécurité scolaire. Réalisées chaque année, les évaluations des risques permettent d'identifier les aléas qui doivent être atténués. Lorsque les élèves y sont associés de manière adaptée à leur âge, ces évaluations peuvent également devenir des outils d'apprentissage et contribuer à instaurer une culture de la sécurité dans l'ensemble de la société. Cependant, pour être efficaces, les résultats des évaluations des risques doivent être accessibles au personnel scolaire, dont une grande partie est directement responsable de la mise en œuvre des procédures de l'approche globale de la sécurité scolaire. Les élèves et les communautés doivent également y avoir accès afin de s'assurer que les responsables scolaires respectent leurs engagements en matière de sécurité. Plus généralement, le personnel du secteur de l'éducation aux niveaux régional et national bénéficie de l'accès aux données d'évaluation des risques scolaires, car ces informations peuvent servir de base à l'allocation des ressources.

La moitié (50 %) des gouvernements de la région **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** ont indiqué que les autorités éducatives exigeaient des évaluations annuelles des risques au niveau des écoles pour toute une série de d'aléas.<sup>15</sup> Beaucoup plus d'évaluations ont été réalisées par les gouvernements de la sous-région (71 %) **Afrique orientale et australe** que par ceux d'**Afrique occidentale et centrale** (20 %). Cependant, un seul gouvernement (14 %) en Afrique centrale, orientale, australe et occidentale a déclaré avoir adopté une participation généralisée des élèves à l'évaluation des risques.

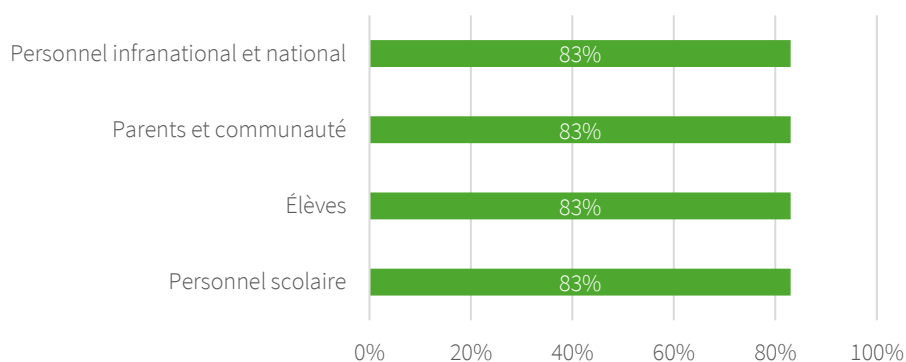
<sup>15</sup> Voir la figure 5 et le tableau 5 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 5. Inclusion des élèves à l'évaluation des risques d'une manière adaptée à leur âge



La plupart (83 %) des gouvernements ayant répondu, tous situés dans la sous-région **Afrique orientale et australe**, ont indiqué que les résultats de ces évaluations annuelles des risques étaient accessibles au personnel infranational et national, aux parents et aux membres de la communauté, aux élèves et au personnel scolaire.<sup>16</sup>

Figure 6. Les parties prenantes ont accès aux résultats de l'évaluation des risques



## Évaluation des risques

(Question A2.4)

De nombreux gouvernements ont indiqué que les autorités éducatives avaient évalué plusieurs grandes catégories d'aléas et de risques. Les gouvernements d'**Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** étaient moins susceptibles d'avoir procédé à des évaluations limitées ou complètes, avec un pourcentage plus élevé d'évaluations limitées.<sup>17</sup> Pour chaque aléa, environ la moitié des gouvernements (58 %) ont procédé à une évaluation limitée ou complète.

<sup>16</sup> Voir la figure 6 et le tableau 6 de l'annexe A pour plus de détails.

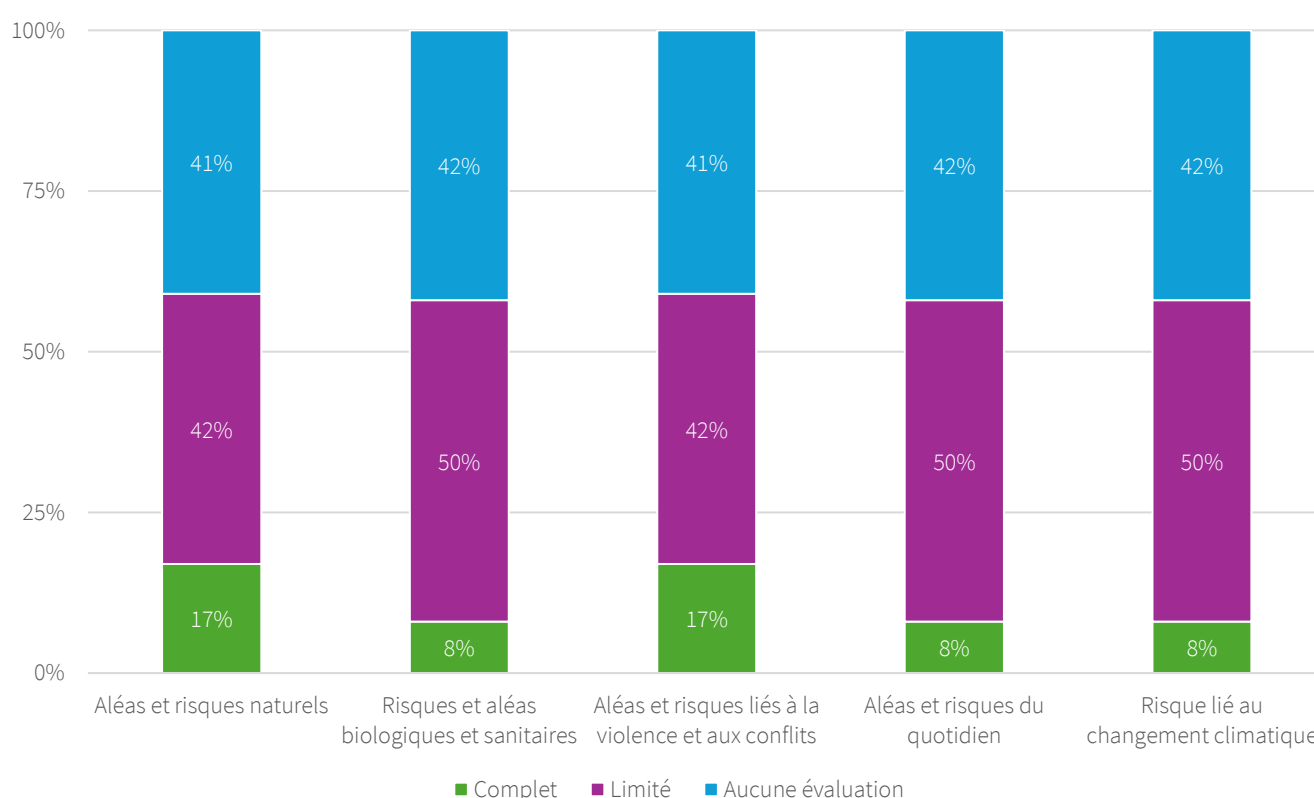
<sup>17</sup> Voir la figure 7 et le tableau 7 de l'annexe A pour plus de détails.

Contrairement aux moyennes mondiales, les gouvernements de la région ont procédé à des évaluations des aléas naturels à un rythme similaire à celui des autres aléas.

En **Afrique orientale et australe**, la plupart des évaluations étaient limitées. Plus de la moitié (57 %) ont mené des évaluations limitées des risques et aléas naturels, des risques et aléas biologiques et sanitaires et des risques liés au changement climatique. Moins de la moitié (43 %) ont mené des évaluations sur la violence et les conflits, et la plupart l'ont fait de manière limitée.

En **Afrique occidentale et centrale**, seul un gouvernement sur cinq (20 %) a procédé à une évaluation des risques liés aux aléas naturels. Cependant, la plupart (80 %) ont procédé à une évaluation de la violence et des conflits, faisant ainsi preuve de leadership dans ce domaine.

Figure 7. Évaluation des risques dans le secteur de l'éducation par les autorités éducatives



## Champ d'action du point focal

(Question A3.2)

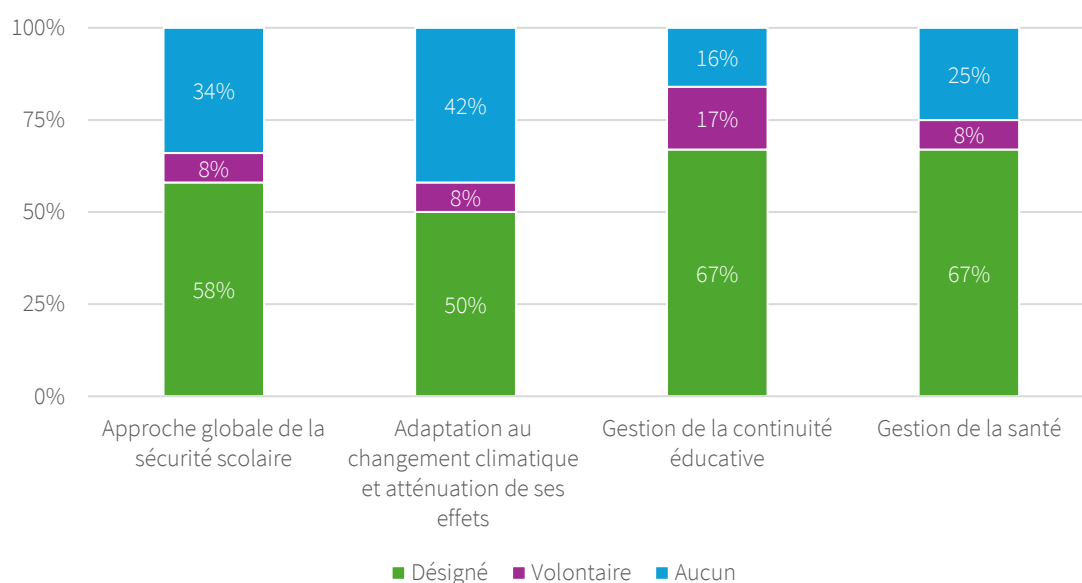
Un point focal, en particulier celui qui a des responsabilités spécifiques dans le cadre de ses fonctions, facilite les actions visant à assurer la sécurité scolaire. Il facilite la coordination entre les parties prenantes internes et peut servir de point de contact clé pour les défenseurs externes, les parties prenantes et les membres de la communauté qui souhaitent soulever des questions relatives à la sécurité scolaire. Pour être plus efficaces, les autorités éducatives doivent désigner clairement des points focaux et veiller à ce qu'ils disposent du temps et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par l'organisme de coordination de la sécurité scolaire au sens large.

Au niveau régional, en **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, plus de la moitié des gouvernements ont indiqué que leur ministère de l'Éducation disposait d'un point focal parmi ses cadres pour les quatre domaines d'action clés : approche globale de la sécurité scolaire, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets,

gestion de la continuité éducative et gestion de la santé.<sup>18</sup> La continuité éducative et la gestion de la santé étaient particulièrement bien représentées, deux gouvernements sur trois (67 %) disposant d'un point focal désigné, non volontaire. Cependant, certains gouvernements ont déclaré ne disposer d'aucun point focal pour l'approche globale de la sécurité scolaire (33 %), la continuité éducative (17 %), la gestion de la santé (25 %) ou l'adaptation au changement climatique (42 %).

Au niveau sous-régional, plus de la moitié des gouvernements de la sous-région **Afrique orientale et australe** indiquent que leur ministère de l'Éducation a désigné des points focaux parmi ses cadres chargés de l'approche globale de la sécurité scolaire (71 %), de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets (57 %), de la gestion de la continuité éducative (86 %) et de la gestion de la santé (67 %). En **Afrique occidentale et centrale**, deux gouvernements sur cinq (40 %) ont désigné des points focaux dans ces domaines.

Figure 8. L'autorité éducative désigne des points focaux parmi les cadres



## Budget du secteur de l'éducation

(Question A4.1)

L'approche globale de la sécurité scolaire exige plus que de la bonne volonté ; elle nécessite des fonds. À ce titre, le financement du secteur de l'éducation est également un élément clé du volet « Politiques et systèmes habilitants » du Cadre global pour la sécurité scolaire. Ce financement peut soutenir un large éventail d'activités relevant de chacun des piliers du Cadre global pour la sécurité scolaire, en particulier s'il est régulier.

La disponibilité d'un financement régulier, qu'il soit suffisant ou non, dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** était inférieure à la moyenne mondiale.<sup>19</sup> Seul un quart à la moitié des gouvernements disposaient d'un financement régulier pour la santé, la nutrition et le bien-être (50 %), la construction d'écoles sûres et écologiques (42 %), ainsi que la protection de l'enfance et la prévention de la violence (33 %). Ce financement était particulièrement faible pour le relèvement post-catastrophe (25 %), l'éducation en situations d'urgence (25 %), la programmation à l'éducation à la réduction des risques et au changement climatique (17 %), et l'adaptation au changement climatique

<sup>18</sup> Voir la figure 8 et le tableau 8 de l'annexe A pour plus de détails.

<sup>19</sup> Voir la figure 9 et les tableaux 9a et 9b de l'annexe A pour plus de détails.

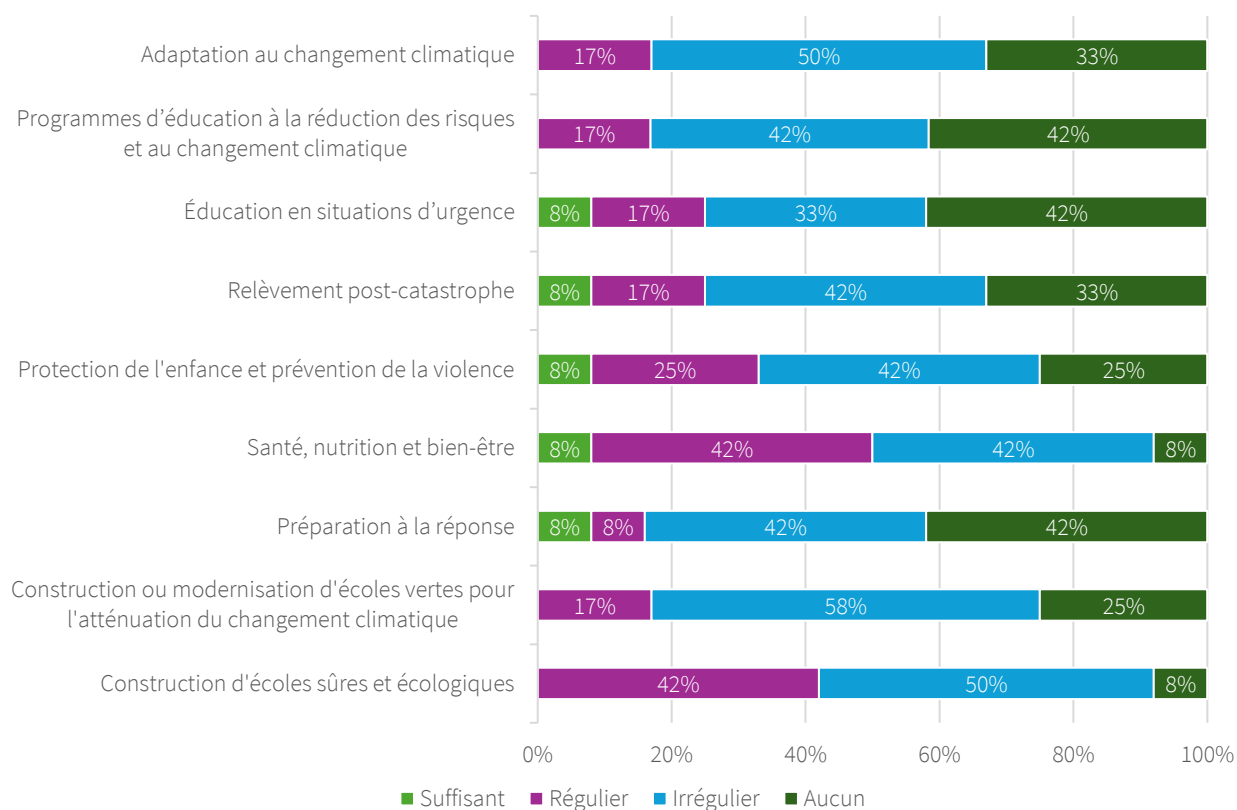
(17 %). En fait, plus d'un tiers des gouvernements (42 %) n'avaient aucun financement pour la préparation à la réponse, l'éducation en situations d'urgence et la programmation à l'éducation à la réduction des risques et au changement climatique.

Un point positif est la construction d'écoles sûres et écologiques. Près de la moitié (42 %) ont déclaré disposer d'un financement régulier et beaucoup plus (50 %) ont déclaré disposer d'un financement au moins irrégulier.

Dans la **sous-région Afrique orientale et australe**, aucun gouvernement n'a fait état d'un financement suffisant pour les fonds budgétaires du secteur de l'éducation. Environ la moitié des gouvernements disposaient d'un financement régulier pour la construction d'écoles sûres et écologiques (43 %) et pour la santé, la nutrition et le bien-être (57 %). Près de la moitié (43 %) des gouvernements ayant répondu n'avaient aucun financement pour l'éducation en situations d'urgence.

Dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, près de la moitié (40 %) des gouvernements ont déclaré disposer d'un financement régulier pour la construction d'écoles sûres et écologiques, à l'instar de l'ensemble de la région. De nombreux gouvernements (80 %) n'avaient aucun financement pour la programmation à l'éducation à la réduction des risques et au changement climatique, et plus de la moitié (60 %) n'avaient aucun financement pour la préparation à la réponse et l'adaptation au changement climatique.

Figure 9. Allocation budgétaire au secteur de l'éducation



## Fonds extérieurs

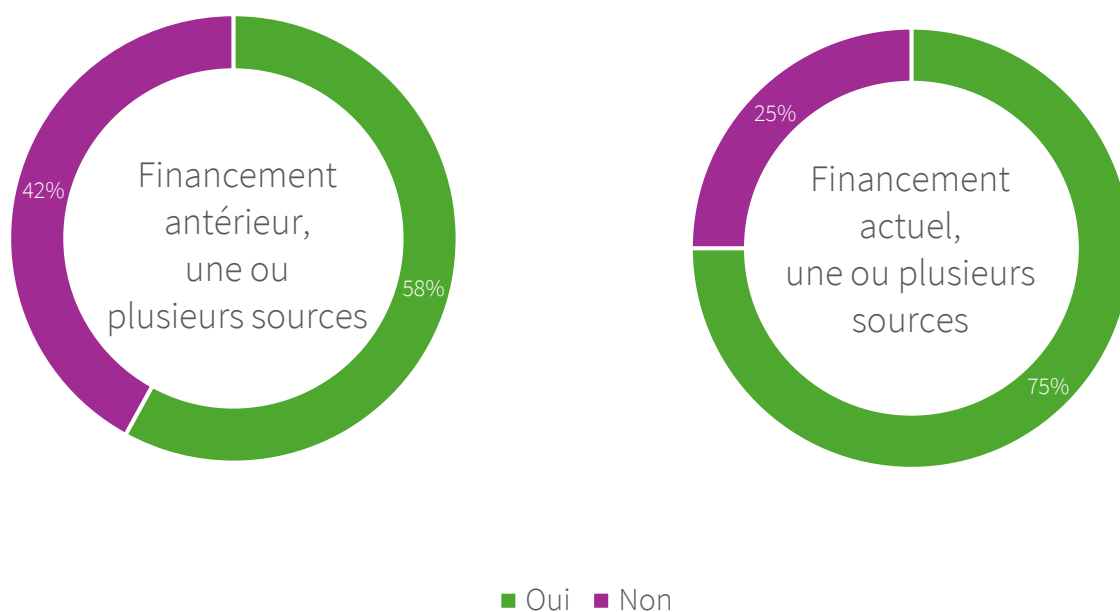
(Question A4.2)

Au niveau régional, de nombreux gouvernements ont reçu des financements extérieurs pour des projets dans le secteur de l'éducation qui mettaient particulièrement l'accent sur la sécurité scolaire, l'adaptation au changement climatique ou l'éducation en situations d'urgence. En ce qui concerne le financement de projets d'approche globale de la sécurité scolaire, plus de la moitié (58 %) des gouvernements d'**Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** ont déclaré avoir bénéficié d'un financement antérieur provenant d'une ou plusieurs sources, et les trois quarts (75 %) ont déclaré bénéficier d'un financement actuel.<sup>20</sup>

Au niveau régional, dans la **sous-région Afrique orientale et australe**, la plupart des gouvernements (86 %) disposaient d'un financement actuel et près de la moitié avaient bénéficié d'un financement antérieur (43 %). Dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, c'était l'inverse. Davantage de gouvernements (80 %) ont déclaré avoir bénéficié d'un financement antérieur que d'un financement actuel (60 %).

Le paysage du financement a considérablement changé depuis 2024, ce qui rend ces pourcentages potentiellement inexacts et peu fiables pour prédire le financement futur dans le secteur de l'éducation.

Figure 10. Financement extérieur pour la sécurité scolaire, l'adaptation au changement climatique ou l'éducation en situations d'urgence



L'enquête a interrogé les gouvernements sur les financements passés et actuels provenant du Partenariat Mondial pour l'éducation (PME), de l'initiative « Education cannot Wait », du Fonds vert pour le climat (FVC), de la Banque mondiale, des institutions financières internationales (IFI) régionales et des agences de l'ONU.

Si l'on examine la source des financements passés et actuels, on constate que les projets du secteur de l'éducation traitant de l'approche globale de la sécurité scolaire ont été principalement financés par des agences de l'ONU. La plupart (92 %) ont déclaré avoir reçu un financement provenant d'agences de l'ONU. En outre, plus d'un quart

<sup>20</sup> Voir la figure 10 et le tableau 10 de l'annexe A pour plus de détails.

bénéficiaire actuellement d'un financement de la Banque mondiale (83 %) et du Partenariat Mondial pour l'éducation (73 %). Dans l'ensemble, les gouvernements ont déclaré que le financement actuel provenant de ces sources était supérieur au financement passé.<sup>21</sup>

**Remarque :** Le Partenariat Mondial pour l'éducation (PME) et Education Cannot Wait (ECW) sont tous deux des partenaires officiels du GADRRRES, et bon nombre de leurs partenaires de mise en œuvre sont également des membres actifs de l'Alliance. Il convient de tenir compte de cette convergence pour interpréter le nombre relativement élevé de pays bénéficiant d'un financement de ces deux donateurs.

## Collecte de données sur les aléas et les risques

*(Questions A5.1 et A5.2)*

Les catastrophes et les situations d'urgence peuvent avoir toute une série d'incidences, allant des décès et des blessures à la perte d'infrastructures. Les élèves et le personnel peuvent également être la cible de violences et d'attaques. Ces impacts peuvent entraîner la fermeture des écoles et perturber l'apprentissage. Le suivi systématique de ces incidents peut éclairer l'allocation des ressources et la planification dans le secteur de l'éducation en mettant en évidence les impacts qui doivent être traités.

Dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, la plupart des gouvernements ont collecté des données sur toute une série de sujets importants, tels que les décès et les blessures à l'école, les épidémies, les incidents violents, les attaques, les fermetures d'écoles et les résultats scolaires.<sup>22</sup> Cependant, en ce qui concerne les épidémies, les incidents violents et les attaques, davantage de gouvernements ont déclaré que leur collecte de données était empirique plutôt que systématique. Et, malheureusement, certains gouvernements n'avaient collecté aucune donnée. Entre un quart et un tiers d'entre eux n'ont pas collecté de données sur les attaques contre les écoles, le personnel et les enfants (33 %), les décès à l'école (25 %), l'assiduité scolaire pré et post-catastrophe (25 %) et les incidents violents contre les enfants et le personnel (25 %).

Il est important de noter que les six gouvernements de la région qui ont déclaré avoir signé la Déclaration sur la sécurité dans les écoles ont collecté des données sur les attaques contre les écoles ; seul un gouvernement qui n'avait pas signé la Déclaration a déclaré collecter des données. La collecte de données, ou la facilitation de la collecte de données, sur les attaques contre l'éducation est un engagement clé de cette Déclaration.

Dans la **sous-région Afrique orientale et australe**, de nombreux gouvernements (71 %) disposaient d'un système de collecte systématique de données sur les blessures graves à l'école et les résultats de l'éducation à long terme. Plus de la moitié (57 %) disposaient d'un système de collecte systématique de données sur l'assiduité scolaire pré et post-catastrophe, et sur les fermetures d'écoles. Cependant, moins de la moitié (43 %) disposaient d'un système de collecte systématique de données sur les décès à l'école, les incidents violents contre les enfants ou le personnel et les dommages causés aux écoles. Certains gouvernements (29 %) n'ont collecté aucune donnée sur les décès à l'école, les incidents violents, l'assiduité scolaire pré et post-catastrophe, et les attaques contre les écoles.

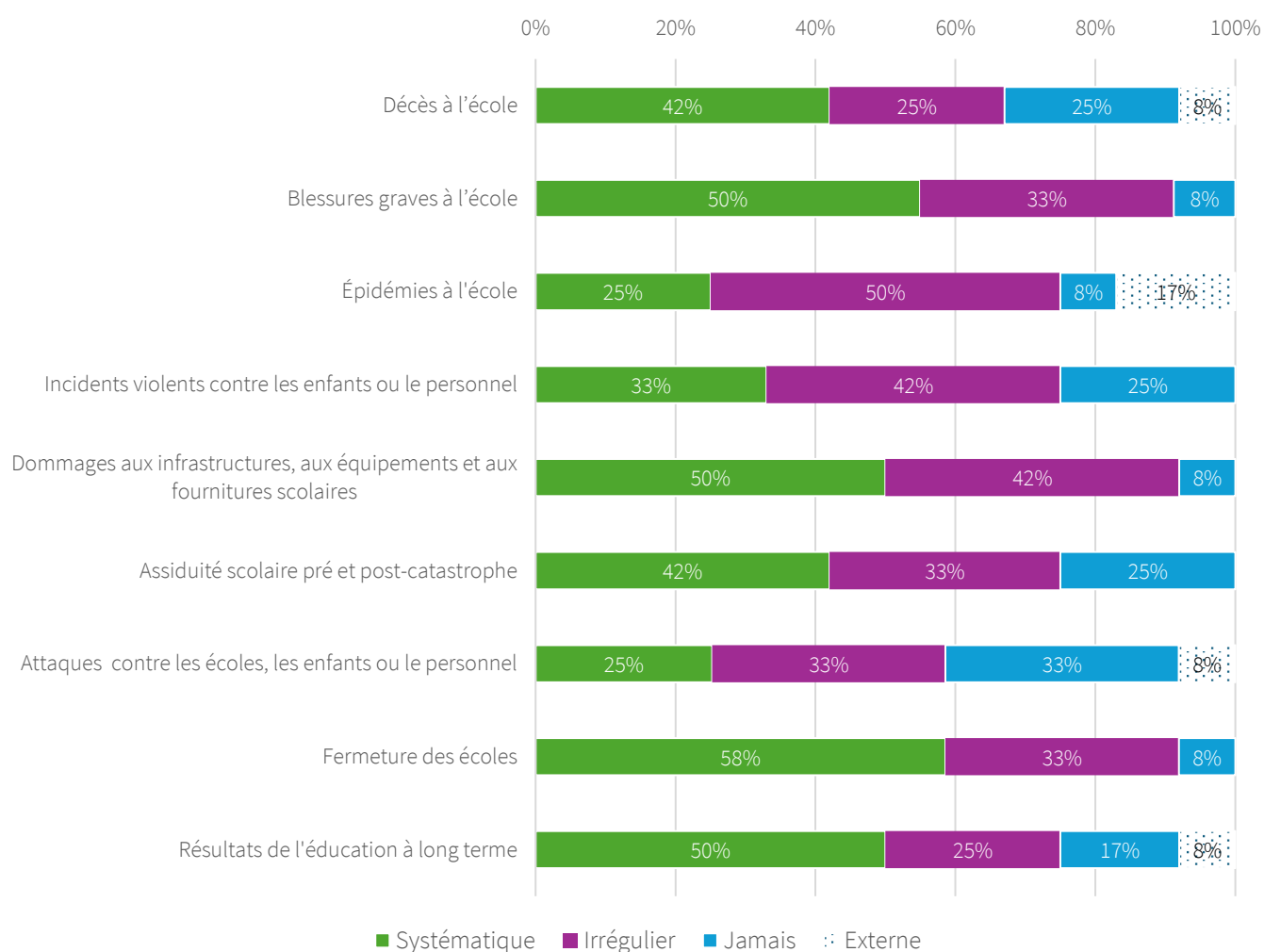
Dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, plus de la moitié (60 %) ont procédé à une collecte systématique de données sur les dommages causés aux écoles et les fermetures d'écoles. Les autres données ont été collectées de manière moins systématique. Un peu plus de la moitié (60 %) ont collecté de manière irrégulière des données sur les blessures graves à l'école, les incidents violents et l'assiduité scolaire pré et post-catastrophe. Il est préoccupant de constater que près de la moitié (40 %) ne collectent jamais de données sur les attaques contre les écoles, les enfants ou le personnel.

---

<sup>21</sup> Le tableau contenant ces données est disponible à l'annexe E du document distinct intitulé [Documents annexes aux rapports techniques sur la situation mondiale et régionale de la sécurité scolaire](#).

<sup>22</sup> Voir la figure 11a et le tableau 11a de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 11a. Régularité de la collecte de données du secteur de l'éducation sur les impacts des situations d'urgence et des catastrophes



Certains gouvernements ont ventilé leurs données sur les impacts des situations d'urgence et des catastrophes, la ventilation par âge, sexe et handicap constituant des catégories importantes. La ventilation peut aider à identifier les cas où les catastrophes et les situations d'urgence ont un impact disproportionné sur un sous-groupe spécifique d'élèves qui ont besoin d'interventions spécifiques et ciblées.

Dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, la ventilation des données était inférieure aux moyennes mondiales.<sup>23</sup> Cependant, c'est pour les données sur les résultats scolaires à long terme (50 %) et les blessures graves (42 %) que la ventilation a été la plus importante (à quelque degré que ce soit).

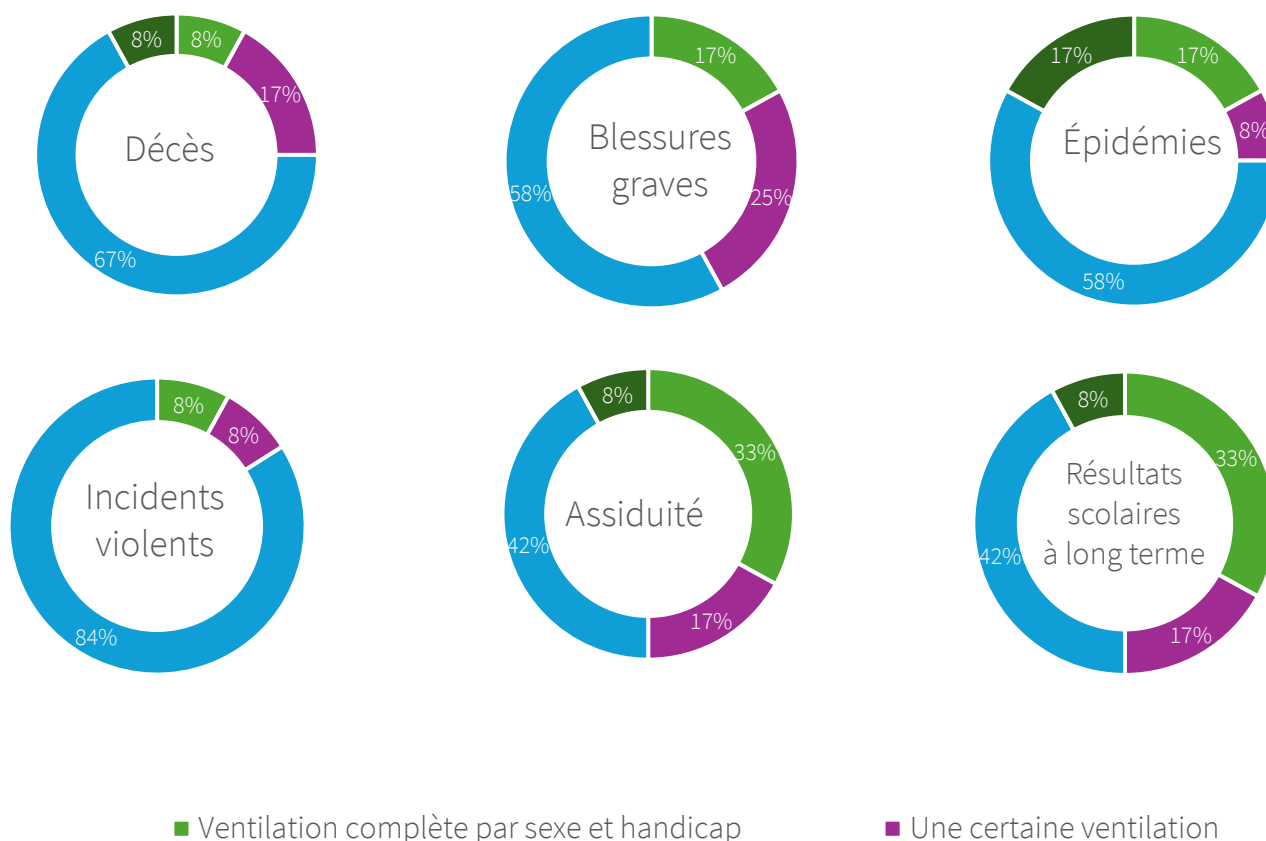
Dans la **sous-région Afrique orientale et australe**, environ la moitié (43 %) des gouvernements disposaient de données entièrement ventilées sur les résultats scolaires à long terme et plus d'un quart (29 %) disposaient de données entièrement ventilées sur l'assiduité scolaire pré et post-catastrophe. Environ la moitié (43 %) disposaient d'au moins certaines données ventilées sur les blessures graves à l'école. De nombreux gouvernements ne disposaient d'aucune donnée ventilée sur les décès à l'école (71 %) ou les incidents violents contre les enfants ou le personnel (71 %). Pour

<sup>23</sup> Voir la figure 11b et le tableau 11b de l'annexe A pour plus de détails.

plus d'un quart (39 %) des gouvernements, les données sur les épidémies dans les écoles ont été collectées par des parties prenantes autres que les autorités éducatives.

Dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, la ventilation des données était l'exception plutôt que la norme. Pour les décès, les blessures graves, les incidents violents, l'assiduité scolaire et les résultats scolaires à long terme, la plupart des gouvernements (80 %) n'ont pas ventilé les données par âge, sexe ou handicap. Les données sur les épidémies faisaient preuve d'une solidité relative. Ces données ont été ventilées, au moins de manière limitée, dans deux des cinq pays (40 %)

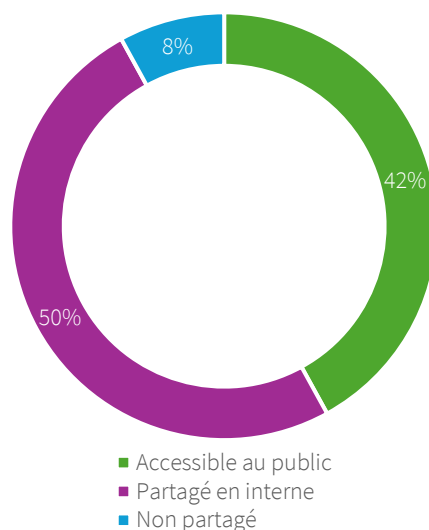
Figure 11b. Ventilation des données par âge, sexe et handicap



Au niveau régional, moins de la moitié (42 %) des gouvernements ont rendu publiques leurs données sur les impacts des catastrophes et des situations d'urgence sur le secteur de l'éducation.<sup>24</sup> Toutefois, la plupart des autres gouvernements (50 %) ont au moins partagé ces données en interne, une étape nécessaire pour que les données puissent influencer la planification et les politiques du secteur de l'éducation. Dans la **sous-région Afrique orientale et australe**, moins de la moitié (43 %) ont rendu publiques les données sur les impacts des situations d'urgence et des catastrophes ; plus de la moitié (57 %) n'ont partagé ces données qu'en interne. Dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, une proportion similaire a partagé des données en interne (40 %), mais moins de gouvernements (40 %) les ont également rendu publiques.

<sup>24</sup> Voir la figure 12 et le tableau 12 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 12. Partage des données sur les impacts des situations d'urgence et des catastrophes



## Ressources pour les Politiques et systèmes habilitants

Le GADRRRES reconnaît que la mise en place de politiques et systèmes habilitants est un élément essentiel pour garantir la viabilité à long terme de toute initiative d'approche globale de la sécurité scolaire. Les études de cas suivantes illustrent comment le Cadre global pour la sécurité scolaire, lorsqu'il est mis en œuvre au moyen d'une approche intersectorielle et intégré dans les cadres politiques nationaux de l'éducation, peut avoir un impact durable :

### Catalogue de recommandations opérationnelles pour l'approche globale de la sécurité scolaire

Le GADRRRES propose un catalogue de recommandations opérationnelles pour l'approche globale de la sécurité scolaire. Il est conçu comme un document d'accompagnement du Cadre global pour la sécurité scolaire.

► [Accès au Catalogue de recommandations opérationnelles](#)

(Disponible en [English](#), [Français](#), [Español](#))

### Bonnes pratiques des affiliés régionaux du GADRRRES et initiatives gouvernementales sous-régionales

Deux documents résument les initiatives d'approche globale de la sécurité scolaire au niveau régional et sous-régional. *Bonnes pratiques* : Le document intitulé *GADRRRES Regional Affiliates Champion School Safety* (Les affiliés régionaux du GADRRRES promeuvent la sécurité scolaire) retrace l'histoire et les activités du Groupe de travail régional sur l'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (GRE-LAC) et de la Coalition Asie-Pacifique pour la sécurité scolaire (APCSS). *Bonnes pratiques* : Le document *Sub-Regional Government Initiatives Empower Comprehensive School Safety* (Les initiatives gouvernementales sous-régionales renforcent l'approche globale de la sécurité scolaire) fournit des exemples tirés de l'Initiative de l'ASEAN pour la sécurité scolaire (ASSI), de la Corporation centraméricaine pour l'éducation et la culture (CECC-SICA), de l'Initiative caribéenne pour la sécurité scolaire (CSSI) et de la Coalition du Pacifique pour la promotion de la sécurité scolaire (PCASS). Les deux documents sont disponibles en English, Español, Français, Português, हिंदी.

► [Accès aux notes d'orientation](#)

**Intégrer la réduction des risques de catastrophes et de conflits dans la planification du secteur de l'éducation**

Publiée par l'UNESCO et l'UNICEF, cette note d'orientation a aidé les ministères de l'Éducation des pays touchés par des conflits et des catastrophes à se préparer efficacement et à répondre de manière adéquate en matière d'éducation en situations d'urgence. Elle identifie les moyens d'intégrer la réduction des risques de catastrophes et de conflits dans le processus de planification du secteur de l'éducation. Disponible en anglais et en français.

► [Accès à la note d'orientation](#)

Des études de cas de cette région et d'autres régions peuvent également apporter des éléments de réflexion et d'inspiration.

**Adoption et adaptation d'un Cadre global pour la sécurité scolaire en Sierra Leone**

Cette étude de cas documente la mise en place récente par la Sierra Leone d'une politique d'inclusion radicale en faveur des enfants et de l'éducation, et montre comment le Cadre global pour la sécurité scolaire a influencé l'élaboration des politiques pertinentes pour le pays. La protection des élèves contre la violence et d'autres formes de maltraitance à l'école est au cœur de cette politique.

► [Accès à l'étude de cas complète](#)

**Transformer la sécurité scolaire au Népal**

Cette étude de cas documente le parcours du Népal vers l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans son système éducatif, en mettant en avant les structures de gouvernance collaborative et l'intégration des politiques qui sous-tendent la sécurité scolaire durable.

► [Accès à l'étude de cas complète](#)

**Cadre pakistanais pour la sécurité scolaire : Plan 2017**

En 2017, l'Autorité nationale pakistanaise de gestion des catastrophes, avec le soutien de l'UNICEF, a élaboré le Cadre pakistanais pour la sécurité scolaire afin de fournir des orientations politiques et d'établir une norme pour la mise en œuvre de la sécurité scolaire au niveau national, provincial, régional et scolaire.

► [Accès au plan](#)

**Approche globale de la sécurité scolaire et systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) aux Philippines**

Cet exemple montre comment les Philippines exploitent leur SIGE pour suivre et orienter les pratiques en matière de sécurité scolaire, garantissant ainsi des décisions politiques fondées sur des données et une coordination intersectorielle continue.

► [Accès à l'étude de cas complète](#)



## Pilier 1 : Des infrastructures scolaires sûres

Cinq indicateurs permettent de suivre les progrès réalisés dans le cadre du Pilier 1 : Des infrastructures scolaires sûres. L'enquête a évalué les progrès réalisés sur ces indicateurs à l'aide de onze questions, qui figurent à l'annexe A du document distinct intitulé [Documents annexes aux rapports techniques sur la situation mondiale et régionale de la sécurité scolaire](#).

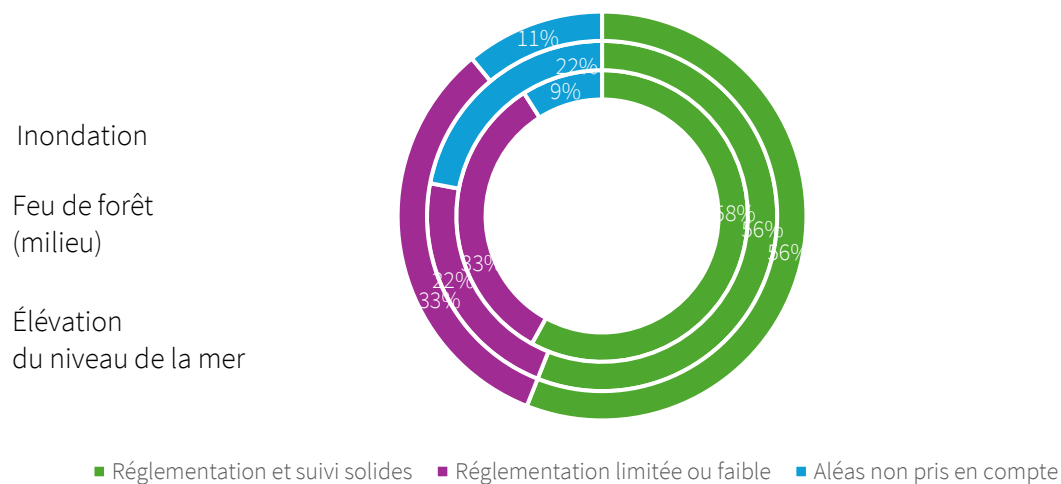
### Conception et construction d'écoles sûres

(Questions B1.1 et B1.2)

Un aspect fondamental du Pilier 1 est l'emplacement et la construction des écoles afin de tenir compte des aléas susceptibles d'endommager le bâtiment ou de mettre en danger ses occupants. Lorsqu'il s'est agi de choisir et de préparer les sites destinés à la construction d'écoles, presque tous les gouvernements ayant répondu pour la région **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** (91 %) ont indiqué que le risque d'inondation était pris en compte dans leur politique dans une certaine mesure.<sup>25</sup> Plus de la moitié (58 %) ont déclaré que cette réglementation était solide. Les gouvernements ont également tenu compte de l'élévation future du niveau de la mer dans le choix des sites, et beaucoup (89 %) ont mis en place des réglementations qui traitent dans une certaine mesure de cet aléa. Seule la moitié (56 %) disposait de réglementations solides pour cet aléa. Les feux de forêt et les feux de brousse ont été traités de manière similaire dans les réglementations, beaucoup (89 %) disposant d'une forme ou d'une autre de directive ou de réglementation, mais seulement la moitié (56 %) disposant de réglementations solides.

Au niveau sous-régional, la plupart des gouvernements (86 %) d'**Afrique orientale et australe** ont fait état de réglementations solides pour atténuer les risques d'inondation lors du choix et de la préparation des sites scolaires ; ce taux est tombé à seulement un sur cinq (20 %) dans la sous-région **Afrique occidentale et centrale**. En ce qui concerne les réglementations solides relatives aux feux de forêt et de brousse ou à l'élévation future du niveau de la mer, environ la moitié (50 % à 60 %) des pays disposaient de réglementations solides dans l'une ou l'autre sous-région.

Figure 13. Aléas pris en compte lors du choix du site



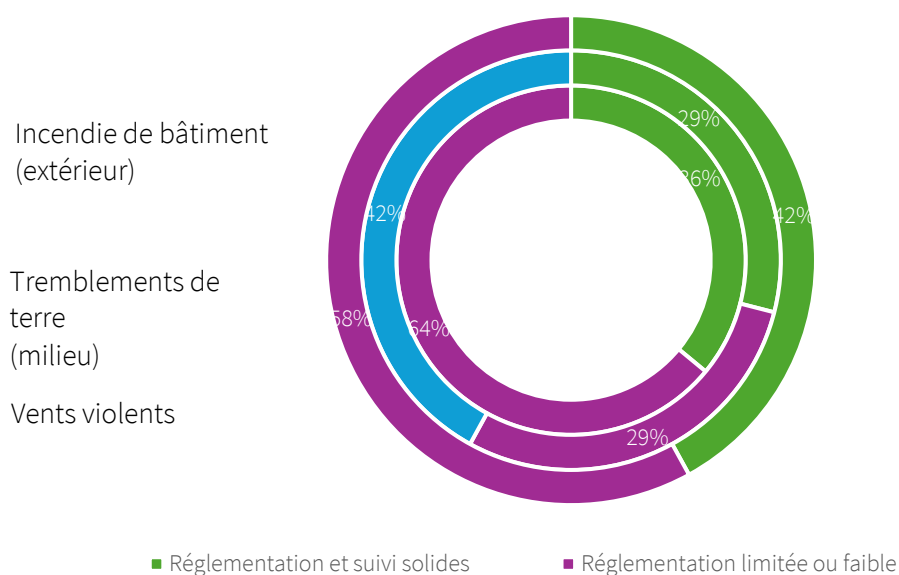
<sup>25</sup> Voir la figure 13 et le tableau 13 de l'annexe A pour plus de détails.

Au niveau régional, en **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, plus de la moitié (58 % à 64 %) des gouvernements ont évalué leurs réglementations en matière de conception et de construction des écoles comme étant limitées ou faiblement appliquées en ce qui concerne la protection contre ces aléas.<sup>26</sup> À mesure que le changement climatique exacerbe les conditions météorologiques extrêmes (y compris la chaleur), il deviendra encore plus important de prendre en compte les températures extrêmes dans la conception des écoles. Les tremblements de terre ont rarement été pris en compte dans la conception des écoles (29 %), comme on pouvait s'y attendre dans une région peu exposée aux tremblements de terre. Cependant, pour tous aléas à l'exception des tremblements de terre, presque tous les gouvernements (91 % et plus) disposaient au moins de quelques directives ou réglementations.

En **Afrique orientale et australe**, près de trois gouvernements sur quatre (71 %) ont déclaré disposer de réglementations solides en matière de conception des bâtiments pour prévenir les risques d'incendie. Deux sur trois disposaient de réglementations solides pour les vents violents (67 %), et environ la moitié pour les tremblements de terre (50 %) et les températures extrêmes (43 %). La plupart des gouvernements ne disposaient que de réglementations limitées pour les températures extrêmes (57 %).

Dans la sous-région **Afrique occidentale et centrale**, tous les gouvernements (100 %) ayant répondu à l'enquête ont mis en place des réglementations limitées en matière de conception des écoles pour prévenir les risques d'incendie et de vents violents. Beaucoup (80 %) avaient mis en place des réglementations limitées pour les risques liés à l'impact environnemental et environ la moitié (60 %) avaient mis en place des réglementations limitées pour les risques liés aux températures extrêmes.

Figure 14. Aléas pris en compte lors de la conception et de la construction



<sup>26</sup> La figure 14 et le tableau 14 de l'annexe A montrent dans quelle mesure les autres aléas - tremblements de terre, incendies de bâtiments, vent, température et impacts environnementaux - ont été pris en compte dans la conception des nouveaux bâtiments scolaires.

## Construction d'écoles privées

(Question B1.4)

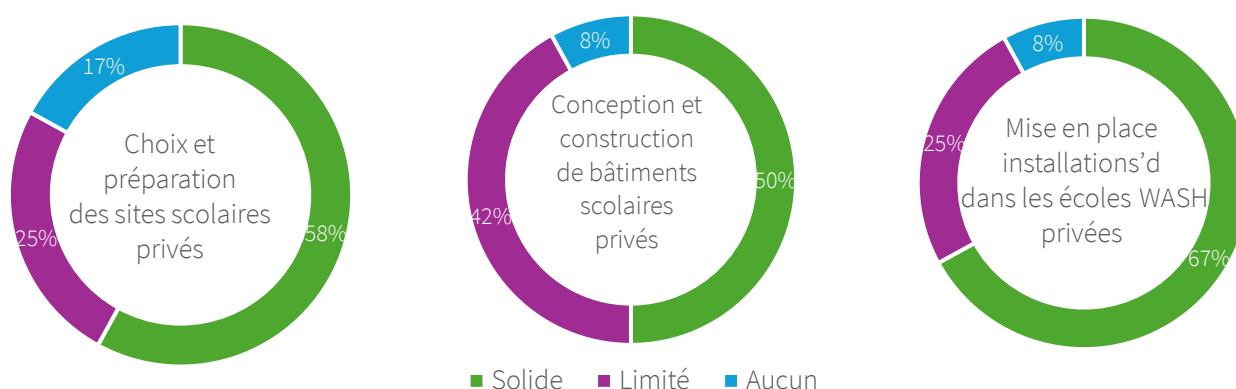
Une proportion croissante d'élèves fréquente des écoles privées. À l'échelle mondiale, l'Institut de statistique de l'UNESCO estime que 19 % des élèves du primaire sont inscrits dans des écoles privées en 2024, contre 10 % en 2000. Les taux en Afrique centrale, orientale, australe et occidentale oscillent actuellement autour de 14 % (UNESCO, 2025). Les recherches sur la surveillance réglementaire des écoles privées se sont généralement concentrées sur les questions d'accessibilité pour les élèves défavorisés et de qualité de l'éducation (Alderman, Orazem et Paterno, 2001 ; Dixon et Tooley, 2005 ; Kambutu et al., 2020). Le degré d'application et de mise en œuvre par les gouvernements des normes de sécurité relatives à l'emplacement et à la construction des écoles est beaucoup moins bien documenté. Les rares études existantes suggèrent qu'une réglementation solide ne garantit pas *nécessairement* des bâtiments scolaires plus sûrs. En Afrique, des recherches ont montré que les réglementations du secteur de l'éducation jugées contraignantes ont contribué à la multiplication des écoles non agréées, dont la plupart ne sont pas situées dans des bâtiments spécialement construits à cet effet (Baum, Cooper et Lusk-Stover, 2018).

Les réglementations relatives au choix du site, à la conception et à la construction ont souvent été étendues aux écoles privées, au moins de manière limitée.<sup>27</sup> En **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, un peu plus de la moitié des gouvernements ont déclaré que les normes étaient solidement étendues et appliquées aux écoles privées en matière de choix et de préparation des sites (58 %) et de conception et de construction des bâtiments scolaires (50 %). La réglementation et le suivi des installations WASH ont également été rigoureusement appliquées dans de nombreux pays (67 %).

Dans la sous-région **Afrique orientale et australe**, environ la moitié (57 %) des gouvernements ayant répondu ont appliqué de manière rigoureuse les directives et réglementations relatives aux écoles publiques en matière de choix des sites, de conception et de construction des écoles aux écoles privées.

Dans la sous-région **Afrique occidentale et centrale**, plus de la moitié des gouvernements (60 %) ont fait de même pour le choix et la préparation des sites scolaires. Deux sur cinq (40 %) ont appliqué de manière rigoureuse les normes de conception et de construction aux écoles privées.

Figure 15. Applicabilité des directives et des réglementations aux écoles privées



<sup>27</sup> Voir la figure 15 et le tableau 15 de l'annexe A pour plus de détails.

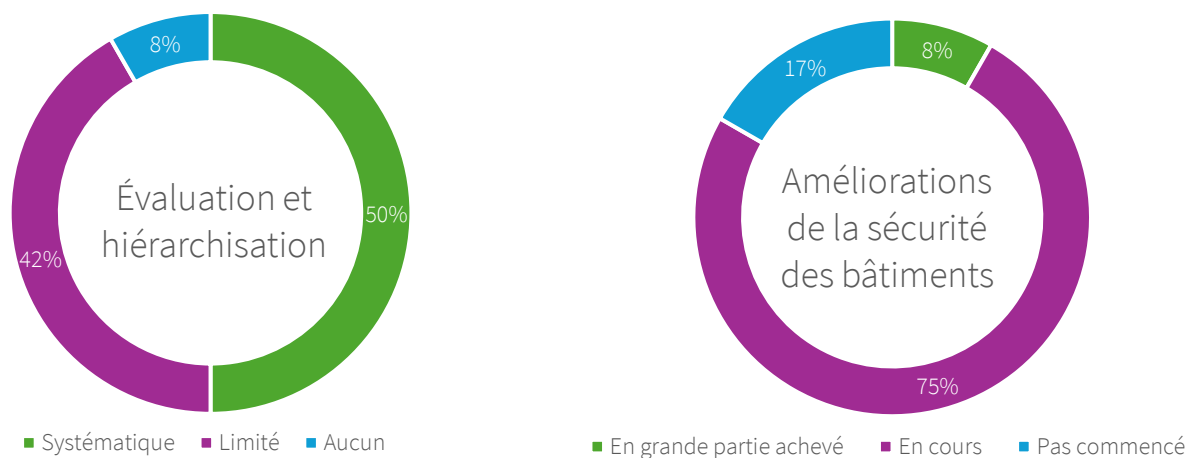
## Évaluations et améliorations des bâtiments

(Questions B2.1 et B2.2)

Partout dans le monde, les enfants étudient dans des bâtiments scolaires vieillissants et délabrés. Ces bâtiments scolaires existants ont souvent été construits avant que les normes de construction résistantes aux aléas, adaptées au changement climatique et respectueuses de l'environnement ne soient largement appliquées. Afin d'assurer l'approche globale de la sécurité scolaire des bâtiments scolaires existants, les autorités éducatives doivent évaluer systématiquement les infrastructures scolaires, puis donner la priorité aux écoles dangereuses et financer les améliorations ou les rénovations nécessaires pour les rendre sûres. Ce travail est en cours dans tous les gouvernements qui ont répondu à l'enquête 2024.

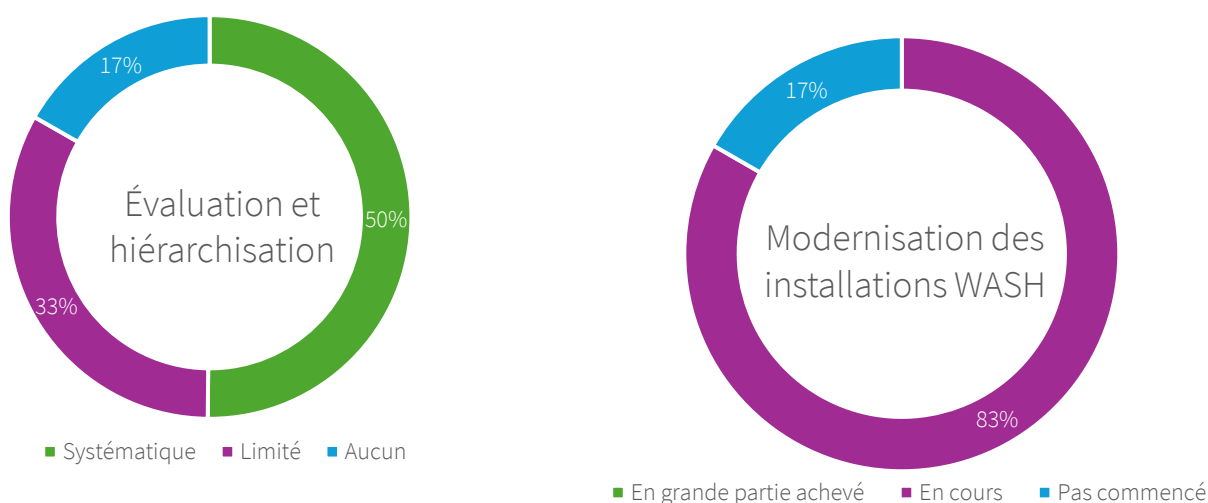
Au niveau régional, la moitié des gouvernements (50 %) en **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** se sont engagés dans une évaluation systématique et une hiérarchisation des écoles existantes.<sup>28</sup> Seul un sur dix environ (8 %) a procédé à une évaluation systématique et à une hiérarchisation des priorités en matière d'adaptation au changement climatique ou de durabilité environnementale. L'évaluation systématique et la hiérarchisation en vue de la modernisation étaient plus répandues en **Afrique orientale et australe** (57 %) qu'en **Afrique occidentale et centrale** (40 %). Un seul gouvernement a systématiquement financé des améliorations en matière de sécurité (8 %). Aucun gouvernement de la région n'a déclaré avoir financé et réalisé des améliorations pour les installations WASH, l'adaptation au changement climatique ou la durabilité environnementale.

Figure 16a. Évaluation, hiérarchisation et amélioration de la sécurité des bâtiments scolaires



<sup>28</sup> Voir les figures 16a et 16b et le tableau 16 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 16b. Évaluation, hiérarchisation et modernisation des installations WASH



## Entretien courant

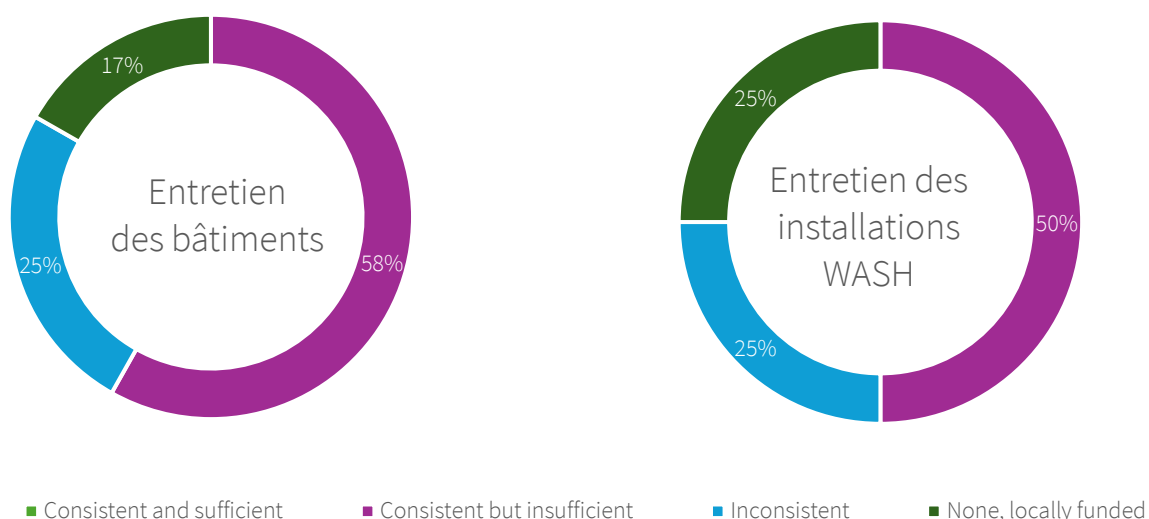
(Question B3.2)

Les bâtiments scolaires et les installations WASH nécessitent un entretien régulier afin de réparer les dommages causés par leur utilisation quotidienne. Pourtant, les administrateurs scolaires ne disposent souvent pas de fonds suffisants et réguliers pour assurer l'entretien courant et différé, comme le remplacement des toitures et des fenêtres. Afin de faire face aux risques liés aux aléas naturels et au changement climatique, les administrateurs scolaires ont également besoin de fonds pour mettre en place des mesures d'atténuation non structurelles et d'adaptation. Ces mesures peuvent consister à fixer les équipements lourds pour les protéger contre les secousses sismiques, à surélever les équipements et les dossiers scolaires au-dessus du niveau des eaux de crue, ou à installer des auvents, des stores et des arbres d'ombrage pour réduire la chaleur extrême.

En **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, aucun pays n'a déclaré disposer d'un financement régulier et suffisant pour l'entretien courant ou différé ni pour des mesures d'atténuation non structurelles.<sup>29</sup> Pourtant, plus de la moitié disposaient d'un financement régulier, bien qu'insuffisant, pour l'entretien courant des bâtiments (58 %) et des installations WASH (50 %). L'entretien différé et le financement des mesures d'atténuation non structurelles des risques étaient encore moins réguliers. Au niveau régional, rares sont ceux (17 %) qui disposaient d'un financement régulier, mais insuffisant, pour l'entretien différé, et un seul gouvernement (8 %) pour les mesures d'atténuation non structurelles. Une proportion plus élevée de pays d'**Afrique orientale et australe** (71 %) disposait d'un financement régulier, mais insuffisant, pour l'entretien courant, par rapport à l'**Afrique occidentale et centrale** (40 %).

<sup>29</sup> Voir la figure 17 et le tableau 17 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 17. Financement du secteur de l'éducation pour l'entretien courant



## Les écoles comme centres d'évacuation

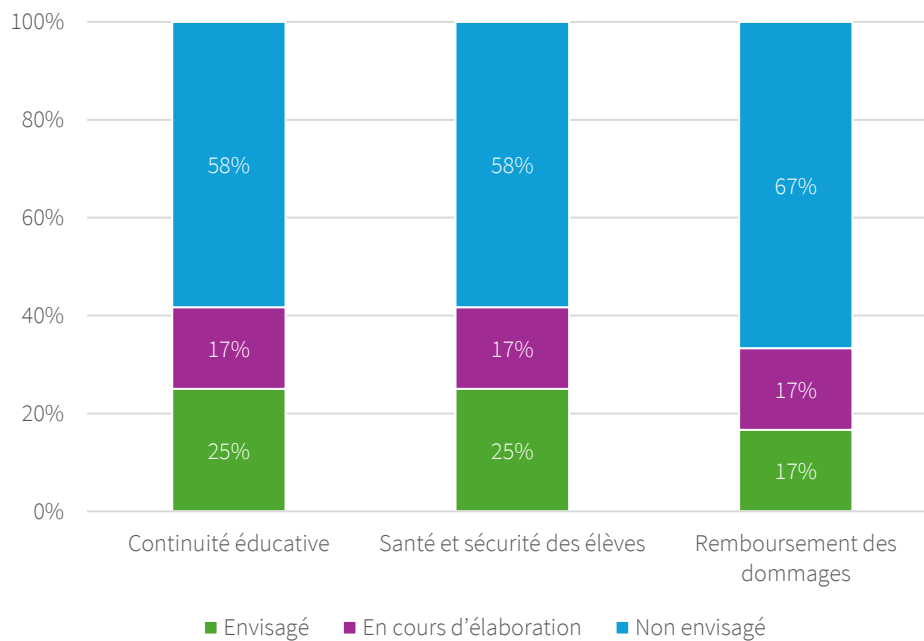
(Questions B4.1 et B4.2)

En cas d'urgence ou de catastrophe, les écoles ont toujours été utilisées comme sites d'évacuation ou abri temporaire pour la communauté. Sans mesures de protection et protocoles appropriés, cette utilisation des écoles peut perturber l'éducation et endommager les équipements et les infrastructures scolaires. Les abris post-catastrophe, qu'ils soient situés dans une école ou ailleurs, peuvent exposer les élèves à des risques de violence, notamment la violence basée sur le genre, et de traite (Aryanti et Muhlis, 2020 ; Gupta et Agrawal, 2010 ; ONU Femmes et UNICEF, 2019). Les politiques et procédures relatives à l'utilisation des écoles en cas de catastrophe ou d'urgence peuvent réduire les impacts, tout en permettant au site scolaire de répondre aux besoins de la communauté en matière d'évacuation et d'abri temporaire (Save the Children, 2017).

Les directives et politiques relatives à l'utilisation des écoles comme centres d'évacuation et lieux de rassemblement post-catastrophe sont limitées.<sup>30</sup> En **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, seuls certains gouvernements ont indiqué que leurs autorités éducatives disposaient de politiques et de procédures concernant l'utilisation des écoles comme centres d'évacuation et lieux de rassemblement post-catastrophe. Moins d'un quart des gouvernements de cette région disposaient de processus de choix systématiques (17 %) ou de politiques visant à maintenir la continuité éducative (25 %) et la santé des élèves (25 %) lorsque les écoles étaient utilisées à ces fins.

<sup>30</sup> Voir la figure 18a et le tableau 18 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 18a. Politiques et directives relatives à l'utilisation des écoles comme abris d'évacuation



## Attaques contre les écoles

(Question B4.3)

Les attaques contre les écoles sont en augmentation. La Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCPEA) définit les attaques contre les écoles comme comprenant les menaces et l'usage de la force contre les écoles pour des raisons politiques, militaires, idéologiques, sectaires, ethniques ou religieuses, y compris la violence ciblée, le recrutement et les enlèvements sur le chemin de l'école. Les attaques comprennent également l'utilisation des écoles par les forces armées ou les groupes armés non gouvernementaux, par exemple pour servir de casernes ou d'entrepôts d'armes (GCPEA, 2024). Selon leur rapport de 2024, 6 000 attaques contre des écoles ont été recensées en 2022-2023, soit une augmentation de 20 % par rapport aux deux années précédentes (GCPEA, 2024). Ces attaques entraînent des pertes humaines directes, des dommages aux infrastructures éducatives et des perturbations dans l'éducation. Les violences sexuelles et la conscription forcée des enfants d'âge scolaire ont des répercussions profondes sur leur bien-être, la continuité de leur scolarité et leur capacité future à s'intégrer dans la société (Betancourt, 2010 ; Hair et Böhmelt, 2015 ; Mootz, Stabb et Mollen, 2017 ; Plan International, 2021).

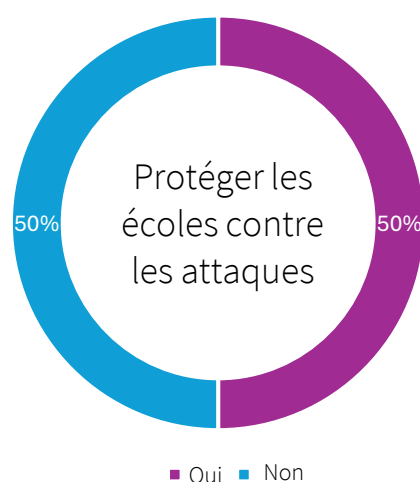
Plus précisément, en Afrique centrale, orientale, australe et occidentale, la République démocratique du Congo a été identifiée comme un pays très fortement touché par les attaques armées contre l'éducation, avec plus de 430 attaques contre des écoles recensées en 2022 et 2023 ; ce taux est en baisse par rapport à la période précédente. La plupart de ces attaques ont endommagé ou détruit des bâtiments scolaires. En outre, les élèves et les enseignants de la République démocratique du Congo ont été victimes d'enlèvements et de recrutements à des fins militaires, ainsi que de violences sexuelles perpétrées par les forces armées, les forces de l'ordre, les organismes de sécurité ou des groupes armés non étatiques alors qu'ils tentaient d'accéder à l'éducation. Le Burkina Faso, l'Éthiopie et le Nigéria ont été identifiés comme des pays fortement touchés. Dans ces pays, la GCPEA a recensé plus de 270 cas signalés d'attaques contre des écoles et d'utilisation d'écoles à des fins militaires au Burkina Faso, de blessures et de meurtres d'élèves et d'enseignants dans le nord de l'Éthiopie, et d'utilisation d'écoles à des fins militaires au Nigéria. Plusieurs autres pays - le Cameroun, le Kenya, le Mali, le Mozambique, le Niger, la République centrafricaine, la Somalie et le Soudan du Sud - ont été identifiés comme pays touchés. Le Mali et le Cameroun ont tous deux enregistré une baisse des attaques par rapport aux périodes

précédentes. Des cas isolés d'attaques ou d'attaques contre des établissements scolaires dans des pays non touchés par des conflits ont également été signalés en Afrique du Sud, en Angola, au Bénin, au Burundi, en Côte d'Ivoire, en Eswatini, au Gabon, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Lesotho, à Madagascar, au Malawi, au Sénégal, au Tchad, en Ouganda et au Zimbabwe (GCPEA, 2024).

L'enquête sur la politique d'Approche globale de la sécurité scolaire demandait si des mesures proactives étaient prises pour empêcher que les écoles soient utilisées à des fins militaires par des individus ou des groupes armés. Les actions visant à mettre fin aux attaques contre les écoles comprennent le renforcement de la surveillance et du signalement, les enquêtes et les poursuites judiciaires, lorsque cela est possible, ainsi que l'élaboration de stratégies avec les écoles afin de réduire les risques d'attaques et de plans de sécurité et de continuité éducative en cas d'attaque (GCPEA, 2020).

Dans la région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale, où 58 % des gouvernements ont déclaré que la guerre et les conflits avaient eu un impact sur au moins certaines écoles, la moitié (50 %) ont indiqué qu'ils prenaient des mesures proactives pour empêcher les individus ou les groupes armés d'utiliser les écoles à des fins militaires.<sup>31</sup> La plupart des gouvernements (80 %) d'**Afrique occidentale et centrale** ont déclaré avoir pris des mesures proactives pour empêcher l'utilisation des écoles par des individus ou des groupes armés ou à des fins militaires ; ils étaient moins nombreux (29 %) à le faire en **Afrique orientale et australe**. Dans ces deux sous-régions, près des deux tiers des gouvernements ont déclaré que la guerre et les conflits avaient des répercussions sur de nombreuses écoles, la plupart ou toutes les écoles, comme le montrent la figure 1 et les tableaux 1a à 1c.

Figure 18b. Mesures proactives pour prévenir l'occupation des écoles



## Sécurité des trajets domicile-école

(Questions B5.1 et B5.2)

Les enfants sont souvent peu accompagnés par des adultes sur le chemin de l'école. Lorsqu'ils se rendent à l'école à pied ou à l'aide de moyens de transport motorisés ou non motorisés, ils sont exposés à de nombreux dangers. Ceux qui utilisent des moyens de transport motorisés peuvent ne pas utiliser d'équipements de protection tels que les ceintures de sécurité, les casques ou les gilets de sauvetage. Ceux qui sont à pied, en particulier s'ils marchent seuls, peuvent être victimes d'intimidation, d'agressions ou de violence basée sur le genre.

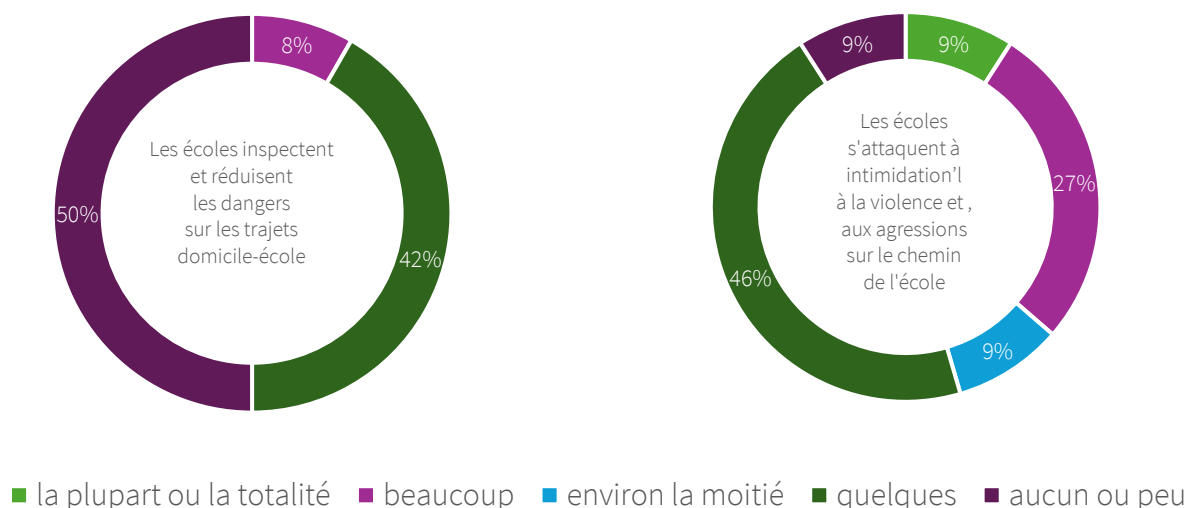
Un seul gouvernement (8 %) en **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** a déclaré que la plupart ou la totalité de ses écoles contrôlaient la sûreté des trajets entre le domicile et l'école et des moyens de transport, prenant des

<sup>31</sup> Voir la figure 18b et le tableau 18 de l'annexe A pour plus de détails.

mesures proactives pour réduire les dangers.<sup>32</sup> Certains gouvernements (36 %) ont demandé à la plupart ou à la totalité de leurs écoles de prendre des mesures de protection pour prévenir l'intimidation, la violence basée sur le genre et les agressions sur le chemin de l'école.

Par rapport au total régional, la sous-région **Afrique orientale et australe** affichait un taux plus élevé de mesures de protection visant à prévenir l'intimidation, la violence basée sur le genre et les agressions sur le chemin de l'école (50 %). Dans la sous-région **Afrique occidentale et centrale**, seul un gouvernement sur cinq (20 %) a déclaré avoir pris de telles mesures.

Figure 19. Sécurité des trajets domicile-école



## Ressources pour le Pilier 1 : Des infrastructures scolaires sûres

Le GADRRRES dispose de deux collections de ressources sélectionnées avec soin, axées sur le Pilier 1 du Cadre global pour la sécurité scolaire. Elles présentent un intérêt pour les parties prenantes impliquées dans la construction d'écoles ou dans l'identification, la hiérarchisation, la modernisation ou le remplacement de bâtiments scolaires dangereux.

### Collection sélectionnée avec soin sur les Infrastructures scolaires plus sûres

La collection comprend une série d'études de cas sur les politiques, des documents d'orientation et un rapport sur la construction ou la rénovation des bâtiments scolaires de manière à protéger les élèves contre les aléas. Les ressources sont disponibles en anglais.

► [Accès à Safer Learning Facilities Curated Collection](#)

### Towards Safer School Construction : A Community Based Approach

Cette collection comprend un manuel, une brochure et des playlists de vidéos sur les principes et les processus de construction d'écoles visant à protéger les élèves et le personnel contre les aléas, tout en renforçant les connaissances, les capacités et la culture de la sûreté au niveau local. Les playlists des vidéos sont disponibles en English, Français, Español, नेपाली et العربية.

► [Accès à Towards Safer School Construction Collection](#)

<sup>32</sup> Voir la figure 19 et le tableau 19 de l'annexe A pour plus de détails.



## Pilier 2 : Gestion de la sécurité scolaire et de la continuité Éducative

Le Pilier 2 du Cadre global pour la sécurité scolaire, intitulé « Gestion de la sécurité scolaire et de la continuité éducative », traite de l'évaluation des risques axée sur l'équité, de la réduction des risques, de la préparation à la réponses et de la planification de la continuité éducative pour l'apprentissage, la santé, la sûreté et le bien-être des enfants. Comme pour le Pilier 1, cinq indicateurs permettent de suivre les progrès réalisés dans le cadre du Pilier 2. L'enquête a évalué les progrès réalisés sur ces indicateurs à l'aide de 11 questions, consultables à l'annexe A du document distinct intitulé [Documents annexes aux rapports techniques sur la situation mondiale et régionale de la sécurité scolaire](#).

### Élaboration du plan et contribution des parties prenantes

(Questions C1.1 et C1.2)

Dans l'ensemble, plus de la moitié (53 % à 75 %) des gouvernements **d'Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** avaient mis en place une forme ou une autre de plan pour la sûreté et sécurité, la continuité éducative, la protection des investissements dans le secteur de l'éducation, ainsi que l'adaptation au changement climatique et la lutte contre ce phénomène.<sup>33</sup> Cependant, à l'instar des moyennes mondiales, seule une petite fraction de ces plans étaient des plans solides couvrant la plupart des aléa.

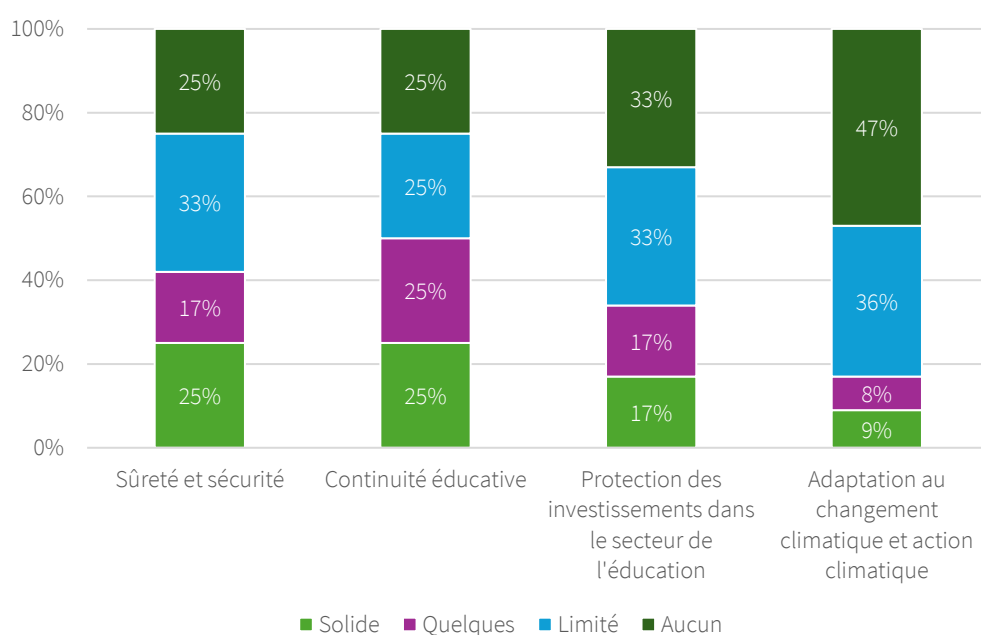
Un quart des gouvernements ont déclaré disposer de plans de sûreté et sécurité (25 %) et de plans de continuité éducative (25 %) couvrant la plupart des risques. Les plans solides visant à protéger les investissements dans le secteur de l'éducation (17 %), tels que les plans visant à renforcer ou à rendre « résistantes aux catastrophes » les infrastructures, étaient moins répandus. Les plans solides d'action et d'adaptation au changement climatique étaient encore moins répandus (9 %).

En général, l'**Afrique orientale et australe** affichait des taux plus élevés de plans solides, près de la moitié (43 %) des gouvernements déclarant disposer de plans solides pour la continuité éducative et près d'un tiers (29 %) déclarant en disposer pour la sûreté et sécurité. En **Afrique occidentale et centrale**, la plupart des plans étaient limités. Moins d'un quart (20 %) des gouvernements ont déclaré que leur plan de sûreté et sécurité et leur plan de continuité éducative étaient solides.

---

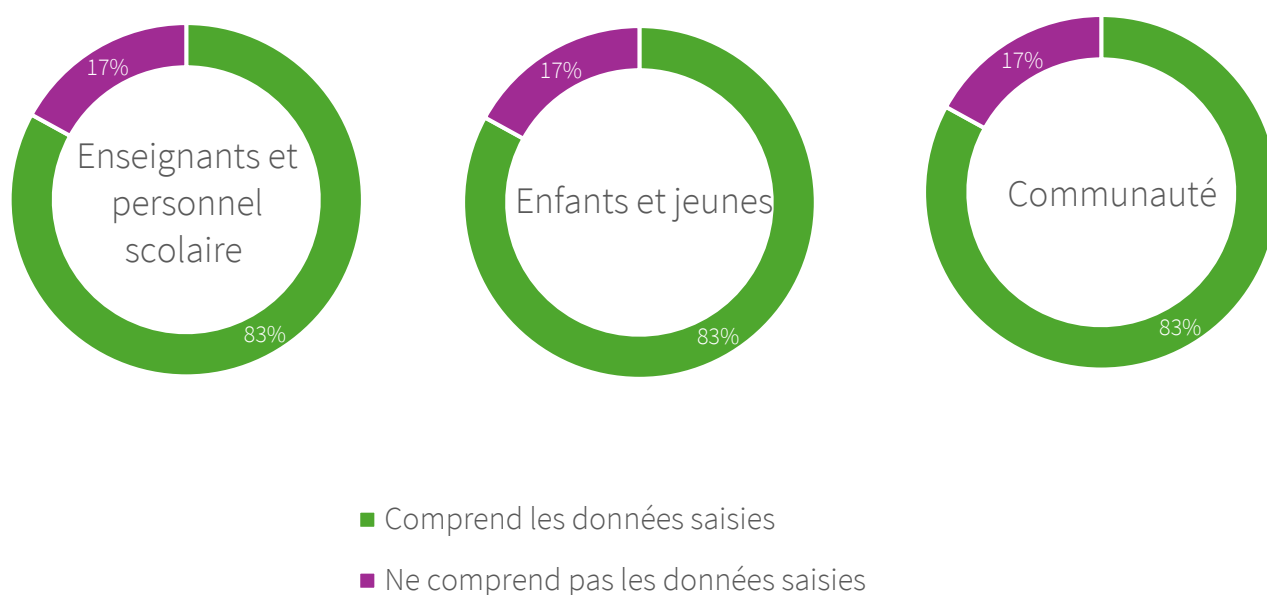
<sup>33</sup> Voir la figure 20 et le tableau 20 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 20. Contenu des plans des autorités éducatives



Les autorités éducatives ont souvent sollicité l'avis des parties prenantes lors de l'élaboration des plans.<sup>34</sup> Au niveau régional, en **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, de nombreux gouvernements (83 %) ont déclaré avoir pris en compte l'avis des enseignants et du personnel scolaire, des enfants et des jeunes ainsi que de la communauté lors de l'élaboration des plans, avec peu de variations entre les deux sous-régions.

Figure 21. Les autorités éducatives tiennent compte des avis des parties prenantes lors de l'élaboration des plans



<sup>34</sup> Voir la figure 21 et le tableau 21 de l'annexe A pour plus de détails.

## Orientations et révision des plans de sécurité scolaire

(Questions C2.1 et C2.4)

Il est important que les autorités éducatives fournissent aux écoles des orientations sur le plan de sécurité scolaire. Ces orientations peuvent prendre des formes simples, telles que fournir aux écoles des indications sur les évaluations et les plans de sécurité que les écoles sont censées ou tenues d'élaborer. Elles peuvent aussi être plus élaborées, par exemple en fournissant des outils d'évaluation, des modèles et des plans types. Les deux types d'orientation aident les administrateurs et le personnel scolaire à créer un environnement d'apprentissage sûr et à mettre en place des procédures d'urgence qui protègent les élèves contre les décès, les blessures et les perturbations de l'éducation. Dans cette optique, une collaboration avec les autorités chargées de la protection civile ou de la gestion des catastrophes peut s'avérer utile. Elles peuvent aider les autorités éducatives à établir des profils de risque au niveau des écoles ou des districts, à analyser à quel moment de l'année certains risques sont les plus élevés et à identifier les exercices ou les procédures que les écoles pourraient mettre en pratique.

Les gouvernements d'**Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** ont signalé que les autorités éducatives faisaient preuve d'un leadership fondamental en fournissant des orientations pour le plan de sécurité scolaire.<sup>35</sup> De nombreux gouvernements ont fourni des orientations à divers degrés concernant l'évaluation des risques (92 %), la réduction des risques (92 %), la préparation à la réponse (91 %), la continuité éducative (91 %), l'adaptation au changement climatique et les mesures à prendre (67 %), la participation des enfants à l'élaboration des plans (75 %) et les procédures opérationnelles normalisées (92 %). Les gouvernements ont qualifié ces orientations de solides dans de nombreux cas, notamment en ce qui concerne les procédures opérationnelles normalisées (42 %), la préparation aux risques (33 %) et la continuité éducative (33 %).

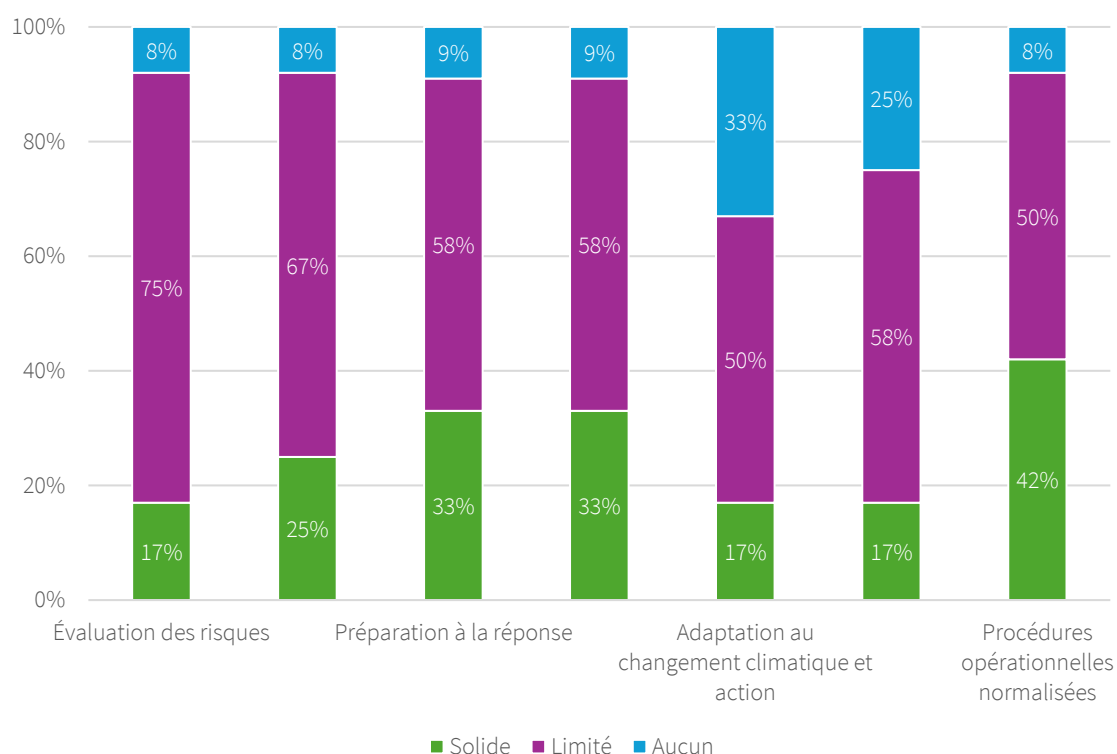
Tous les gouvernements (100 %) d'**Afrique orientale et australe** disposaient de plans dans ces domaines, qu'ils soient limités ou solides. Plus de la moitié des gouvernements ont jugé solides les plans de continuité éducative (57 %) et les procédures opérationnelles normalisées (57 %).

Les gouvernements d'**Afrique occidentale et centrale** ont uniformément jugé leurs plans limités, à l'exception de quelques-uns (20 %) qui ont jugé solides leurs procédures opérationnelles normalisées en cas de catastrophe et d'urgence.

---

<sup>35</sup> Voir la figure 22 et le tableau 22 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 22. Les autorités éducatives fournissent des orientations pour le plan de sécurité scolaire



Lorsque les écoles élaborent des plans, même avec l'aide des autorités éducatives, ces plans doivent être révisés régulièrement afin qu'ils restent à jour et que les personnes chargées de leur mise en œuvre se voient rappeler leurs obligations. Les changements réguliers de personnel et l'évolution des risques font de la révision annuelle un facteur important pour l'efficacité de la planification.

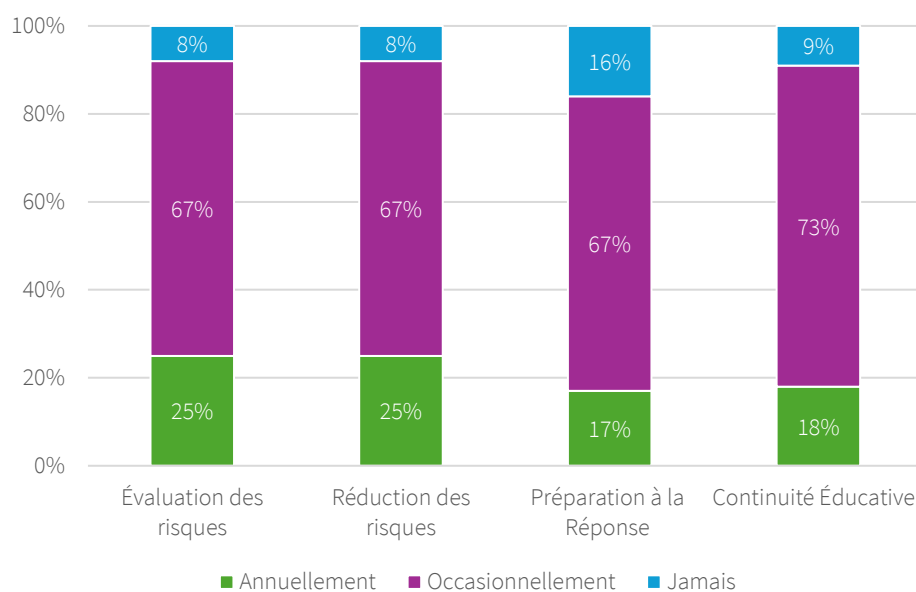
Environ un quart des gouvernements de la région **Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** ont révisé chaque année leurs plans d'évaluation des risques (25 %), leurs plans de réduction des risques (25 %), leurs plans de préparation à la réponse (17 %) et leurs plans de continuité éducative (18 %). En outre, un nombre beaucoup plus important (67 % à 73 %) ont révisé ces plans, mais seulement de manière occasionnelle.<sup>36</sup>

La plupart des gouvernements (57 % à 67 %) d'**Afrique orientale et australe** ont révisé leurs plans occasionnellement. Cependant, certains gouvernements (43 %) ont révisé leurs plans d'évaluation des risques ainsi que leurs mesures et plans de réduction des risques chaque année.

Aucun gouvernement (0 %) d'**Afrique occidentale et centrale** n'a déclaré avoir révisé ses mesures et plans scolaires chaque année, et quelques-uns (20 %) ne les ont pas révisés du tout. Cependant, la plupart des gouvernements (80 %) les ont révisés au moins à l'occasion.

<sup>36</sup> Voir la figure 23 et le tableau 23 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 23. Fréquence des examens des écoles



## Accès équitable

(Questions C3.1 et C3.3)

Pour garantir un accès équitable à l'éducation, les politiques du secteur de l'éducation doivent protéger directement les droits à l'éducation et les besoins spécifiques des élèves. Historiquement, les inégalités en matière d'éducation sont liées au sexe, au handicap et au statut d'immigrant/réfugié. Les enfants issus d'autres groupes démographiques minoritaires, tels que les minorités ethniques, linguistiques, culturelles ou religieuses, peuvent également rencontrer des difficultés pour accéder à l'éducation.

Dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, tous les gouvernements ont déclaré avoir mis en place un certain niveau de protection pour les élèves en fonction de leur sexe et de leur handicap (100 %).<sup>37</sup> La plupart d'entre eux protègent également les élèves issus de minorités démographiques (91 %) et beaucoup disposent de politiques spécifiques pour protéger les enfants immigrés et réfugiés (82 %). Les gouvernements ont indiqué que les mesures de protection des filles (58 %), des enfants en situation de handicap (50 %), des enfants immigrés et réfugiés (55 %) et des enfants issus de minorités (55 %) étaient solides et mises en œuvre.

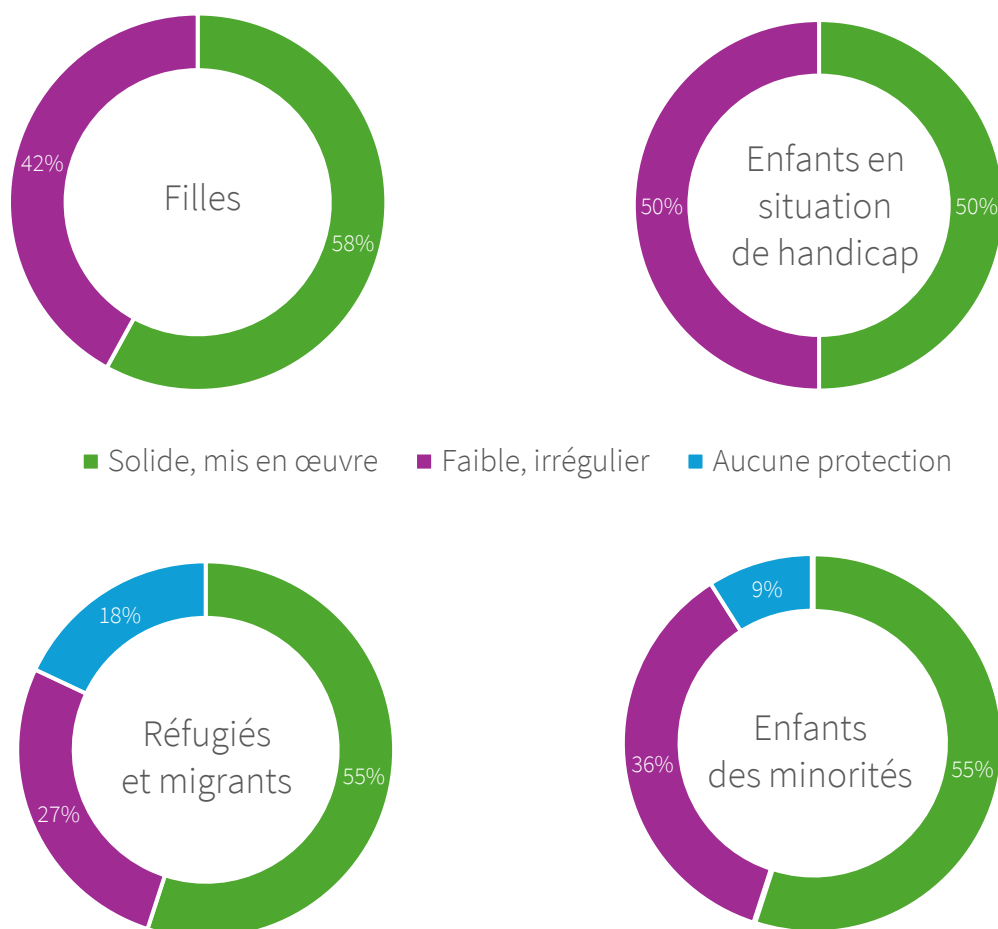
Dans la **sous-région Afrique orientale et australe**, une protection solide de l'accès à l'éducation a été observée le plus souvent pour les garçons, les filles et les enfants en situation de handicap (71 %). Elle était plus faible (67 %) pour les enfants migrants<sup>38</sup> et réfugiés et les enfants issus de minorités. Dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, davantage de gouvernements ont estimé que l'accès à la protection en matière d'éducation était plus solide pour les garçons (60 %) que pour les filles (40 %), les enfants migrants et réfugiés (40 %) et les enfants issus de familles appartenant à des minorités (40 %). Seul un des cinq gouvernements (20 %) offrait une protection solide aux enfants en

<sup>37</sup> Voir la figure 24 et le tableau 24 de l'annexe A pour plus de détails.

<sup>38</sup> L'enquête portait sur les enfants réfugiés et immigrants ; les experts régionaux soulignent que la question la plus préoccupante en Afrique centrale, orientale, australe et occidentale concerne les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Le terme « migrant » est utilisé dans le présent rapport pour plus de clarté.

situation de handicap. En outre, l'un des cinq gouvernements (20 %) n'a fait état d'aucun niveau de protection pour les enfants immigrants et réfugiés.

Figure 24. Les politiques protègent l'accès équitable à l'éducation



Pour garantir un accès équitable aux élèves de tous sexes, handicaps et statuts démographiques minoritaires, il est nécessaire de veiller à ce que leurs besoins soient pris en compte dans la planification de la continuité éducative. Les enfants en situation de handicap sont particulièrement vulnérables en cas de catastrophe, en partie en raison de leur plus grande dépendance à l'égard des enseignants et du personnel scolaire et de leurs besoins physiques et sociaux particuliers (Peek et Stough, 2010).

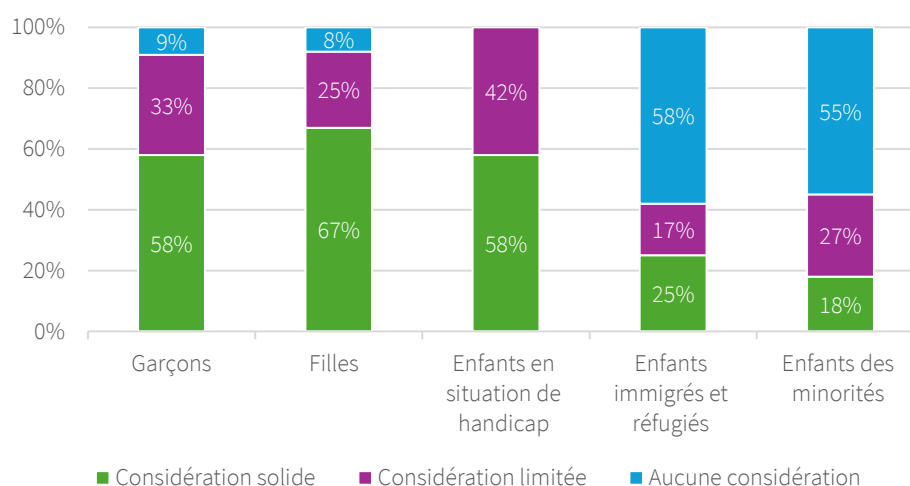
Plus de la moitié des gouvernements ayant répondu dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** ont pris en compte de manière limitée les besoins des filles (25 %) et des enfants en situation de handicap (42 %) lors de l'élaboration de leurs plans de continuité éducative.<sup>39</sup> Plus de la moitié d'entre eux ont fait état d'une prise en compte rigoureuse des besoins en fonction du sexe (67 %) et du handicap (58 %). La planification de la continuité éducative était moins répandue pour les élèves migrants et réfugiés ; certains (17 %) en ont tenu compte de manière limitée, et un quart (25 %) en ont tenu compte de manière rigoureuse. De même, la prise en compte des élèves issus de minorités démographiques était limitée, un quart (27 %) en ayant tenu compte de manière limitée et certains (18 %) en ayant tenu compte de manière rigoureuse.

<sup>39</sup> Voir la figure 25 et le tableau 25 de l'annexe A pour plus de détails.

De manière générale, l'**Afrique orientale et australe** a affiché des taux plus élevés de prise en compte rigoureuse des besoins spécifiques dans la planification de la continuité éducative. La plupart ont inclus les besoins des garçons et des filles (89 %) et des enfants en situation de handicap (70 %).

En **Afrique occidentale et centrale**, aucun des gouvernements interrogés (0 %) n'a pris en compte les besoins particuliers des enfants migrants et réfugiés, bien qu'un sur cinq (20 %) ait pris en compte, de manière limitée, les minorités linguistiques, culturelles, ethniques et religieuses. Les besoins des filles et des enfants en situation de handicap ont été pris en compte de manière rigoureuse par certains gouvernements (40 %).

**Figure 25. Considérations relatives à la planification de la continuité éducative pour les besoins spécifiques**



## Ventilation des données pour l'équité

(Question C3.2)

Lorsque les autorités éducatives ventilent les données relatives à la scolarisation et au niveau d'éducation, cela leur permet d'identifier et de combler les lacunes systématiques. Dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, de nombreux gouvernements suivent la scolarisation et le niveau d'éducation atteint par sexe (92 %) et par handicap (83 %).<sup>40</sup> La plupart ont également déclaré avoir atteint une égalité partielle ou généralisée en matière de scolarisation et de niveau d'éducation par sexe (83 %) et par handicap (58 %).

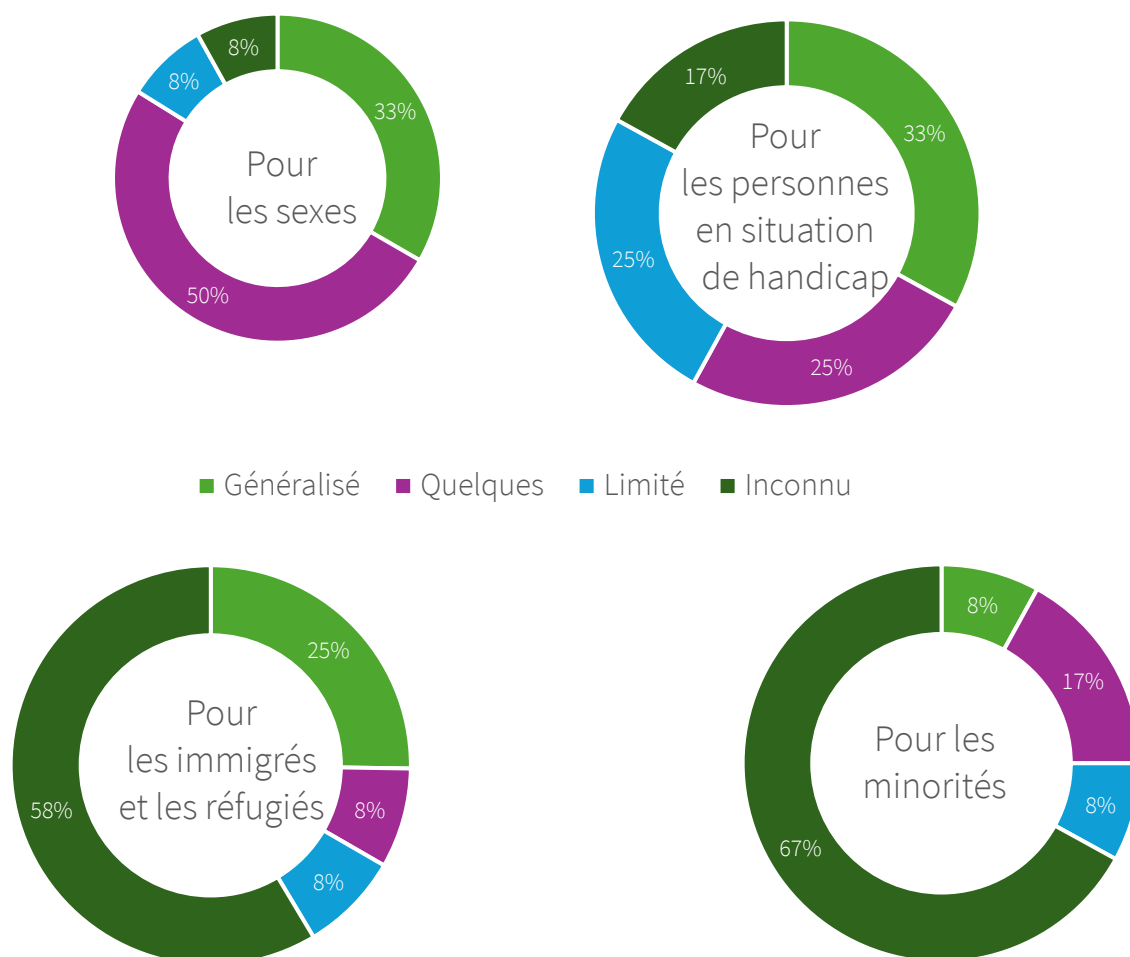
La ventilation des données était beaucoup moins fréquente pour les élèves migrants et réfugiés et les enfants issus de ménages minoritaires. La plupart des gouvernements ne collectaient tout simplement pas de données ventilées pour ces groupes, ce qui suggère qu'il y a matière à amélioration dans ce domaine. Quelques gouvernements ont collecté des données et ont signalé que l'équité avait été atteinte dans une certaine mesure ou à grande échelle pour les enfants migrants et réfugiés (32 %) ou issus de minorités (25 %).

Dans la **sous-région de Afrique orientale et australe**, tous les gouvernements ont collecté des données sur le niveau d'éducation des élèves de tous sexes et de toutes capacités. Sur la base de ces données, plus de la moitié (57 %) des gouvernements ont fait état d'une équité généralisée en matière de scolarisation et de niveau pour ces catégories démographiques. Cependant, certains gouvernements ne savaient pas si l'équité en matière de scolarisation et de niveau était atteinte pour les enfants migrants et réfugiés (29 %) et les enfants issus de minorités linguistiques, culturelles, ethniques et religieuses (43 %), car ils ne collectaient pas ou ne ventilaient pas ces données.

<sup>40</sup> Voir la figure 26 et le tableau 26 de l'annexe A pour plus de détails.

Dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, aucun gouvernement (0 %) n'a fait état d'une équité généralisée dans les données ventilées. Cependant, plus de la moitié ont déclaré ventiler les données et avoir atteint au moins une certaine équité en fonction du sexe (80 %) et du handicap (60 %). Il est particulièrement intéressant de noter que tous les gouvernements ayant répondu (100 %) ont déclaré ne pas ventiler les données relatives aux enfants migrants, réfugiés ou issus de ménages minoritaires.

Figure 26. Équité dans la scolarisation et le niveau d'éducation



## Exercices d'évacuation en cas d'aléa à l'école

(Question C4.1)

Les exercices d'évacuation permettent aux élèves, aux enseignants et aux administrateurs de s'entraîner à répondre aux situations d'urgence et d'identifier les problèmes liés aux procédures opérationnelles normalisées avant qu'une situation d'urgence ne se présente réellement. Ces exercices vont des simples exercices d'évacuation incendie, au cours desquels les élèves et les enseignants s'entraînent à quitter un bâtiment en toute sécurité, à des exercices de simulation complets impliquant les parents, les membres de la communauté et même les services d'urgence. Au cours des exercices de simulation complets, les écoles peuvent s'entraîner à la recherche et au sauvetage, à la réunification des enfants et de leurs parents, à l'évacuation hors site, à l'administration des premiers secours et à d'autres mesures de réponse (Johnson, et al., 2016 ; Ramirez et al., 2009 ; Save the Children et GADRRRES, 2024).

Dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, une autorité éducative sur trois (33 %) exigeait des écoles qu'elles organisent au moins un exercice d'évacuation incendie par an ou des exercices pour d'autres types d'aléas, pouvant inclure des exercices d'évacuation, des exercices de mise à l'abri sur place ou des exercices pour des

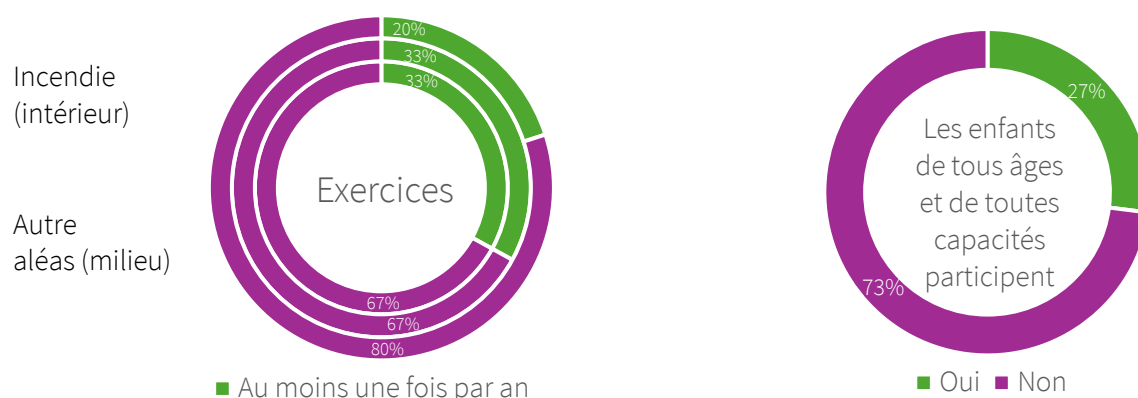
aléas spécifiques.<sup>41</sup> Au niveau régional, un peu plus d'un quart (27%) des gouvernements ont fait participer des enfants de tous âges et de toutes capacités à ces exercices.

Peu de gouvernements exigeaient un exercice de simulation annuel complet des aléas prévisibles. Ces exercices de simulation complets peuvent inclure l'évacuation d'un bâtiment ou d'un site, la coordination avec le personnel d'urgence, ou une simulation de recherche et de sauvetage, de premiers secours ou de réunification des parents. Au niveau régional, seul un gouvernement sur cinq (20 %) organisait des exercices de simulation complets chaque année.

Moins de la moitié des gouvernements de la **sous-région Afrique orientale et australe** ont déclaré exiger des écoles qu'elles organisent au moins un exercice d'évacuation incendie (43 %) et des exercices pour d'autres aléas (43 %) par an. Certains (20 %) exigeaient également des exercices de simulation complets annuels pour les aléas prévisibles. Cependant, seul un tiers (33%) des gouvernements ont déclaré avoir organisé ces exercices pour les enfants de tous âges et de toutes capacités.

En comparaison, dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, seul un gouvernement sur cinq (20 %) a déclaré exiger et organiser des exercices pour les enfants de tous âges et de toutes capacités.

Figure 27. Fréquence des exercices de préparation aux situations d'urgence et niveau de participation



## Politiques de santé scolaire

(Questions C5.1 et C5.2)

Les orientations et les normes en matière de santé favorisent le bien-être physique des étudiants et du personnel en réduisant les maladies transmissibles et en promouvant la santé. Elles contribuent toutes deux à la capacité de chaque élève à rester scolarisé, à apprendre et à atteindre ses objectifs scolaires.

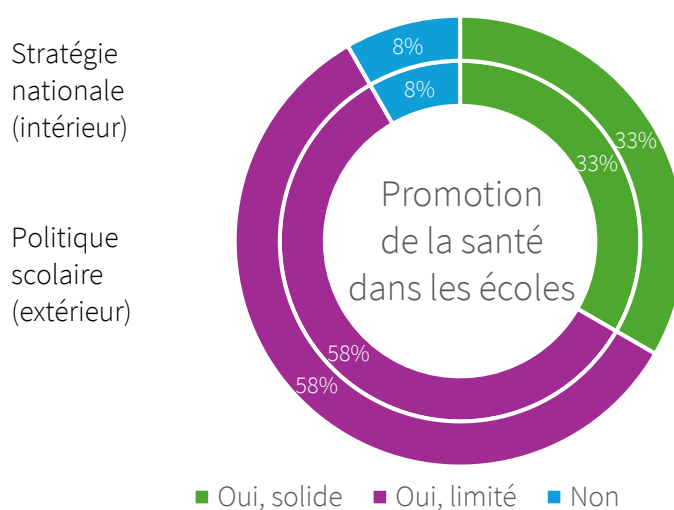
Les gouvernements de la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** ont mis en place à une fréquence élevée des stratégies nationales et des politiques ou plans scolaires en matière de promotion de la santé. Presque tous (92 %) disposaient des deux.<sup>42</sup> Un tiers (33%) de ces gouvernements ont déclaré que ces stratégies et politiques étaient solides.

<sup>41</sup> Voir la figure 27 et le tableau 27 de l'annexe A pour plus de détails.

<sup>42</sup> Voir la figure 28 et le tableau 28 de l'annexe A pour plus de détails.

Ces plans étaient en place pour tous les gouvernements d'**Afrique orientale et australe** (100 %) et pour presque tous les gouvernements d'**Afrique occidentale et centrale** (80 %).

Figure 28. Stratégie nationale et politiques scolaires de promotion de la santé



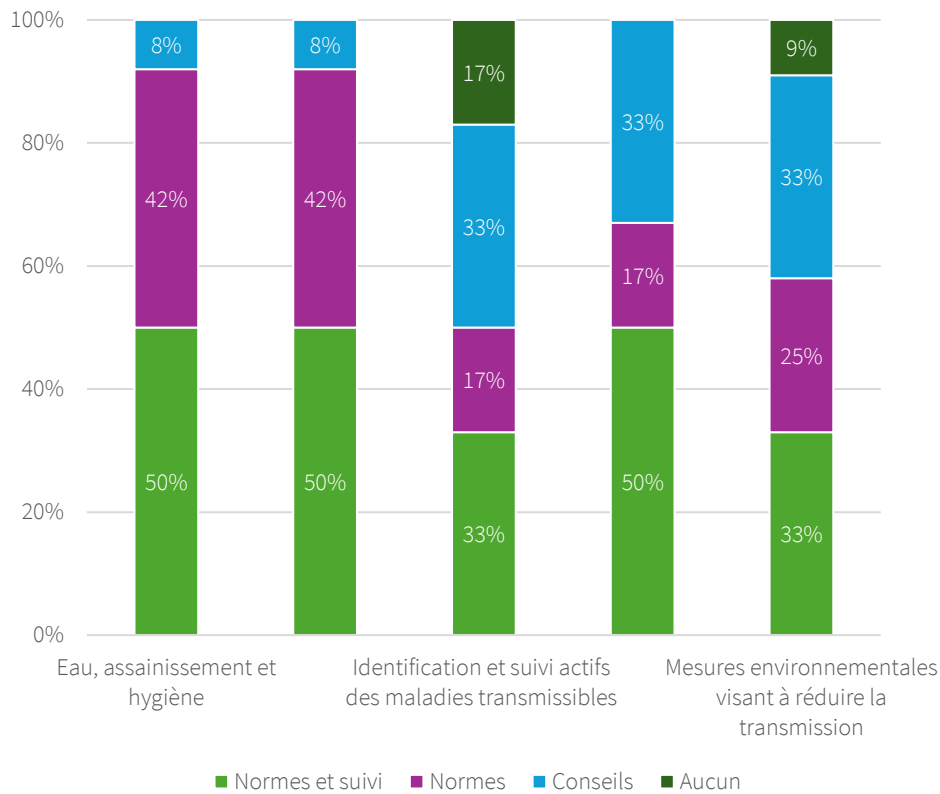
Dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, la moitié des gouvernements avaient défini des normes et assuré leur suivi dans les domaines de l'eau, assainissement et hygiène (50 %), de l'alimentation et de la nutrition (50 %), et de la réduction de la transmission des maladies lors d'épidémies grâce à des mesures sociales (50 %).<sup>43</sup> Un tiers d'entre eux avaient également mis en place des normes et un suivi pour identifier et suivre les maladies transmissibles chez les élèves et le personnel (33 %) et pour prendre des mesures environnementales visant à atténuer les épidémies (33 %), telles que la ventilation et le nettoyage. Dans l'ensemble, de nombreux gouvernements (83 % ou plus) avaient mis en place des orientations ou des normes en matière de santé et de nutrition.

Dans la **sous-région Afrique orientale et australe**, plus de la moitié (57 %) des gouvernements ont déclaré avoir défini et suivi des normes minimales en matière d'installations WASH, d'alimentation et de nutrition, ainsi que des mesures sociales visant à réduire les maladies. Cependant, moins de la moitié (43 %) ont déclaré avoir défini et suivi des normes minimales pour l'identification et le suivi des maladies transmissibles, ainsi que des mesures environnementales visant à réduire la transmission des maladies.

Dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, près de la moitié des gouvernements (40 %) ont déclaré avoir défini et suivi des normes minimales en matière d'installations WASH et de mesures sociales visant à réduire la transmission des maladies. Cela signifie que pour la plupart des gouvernements (60 %), les normes en matière d'installations WASH, ainsi que d'alimentation et de nutrition, ont été uniquement définies, sans faire l'objet d'un suivi. Près de la moitié des gouvernements (40 %) ont fourni des orientations pour identifier et suivre les maladies transmissibles, ainsi que des mesures sociales visant à réduire la transmission des maladies.

<sup>43</sup> Voir la figure 29 et le tableau 29 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 29. Orientations et normes en matière de santé et de nutrition



## Suivi des données relatives à l'eau, assainissement et hygiène (WASH) et à la gestion des déchets

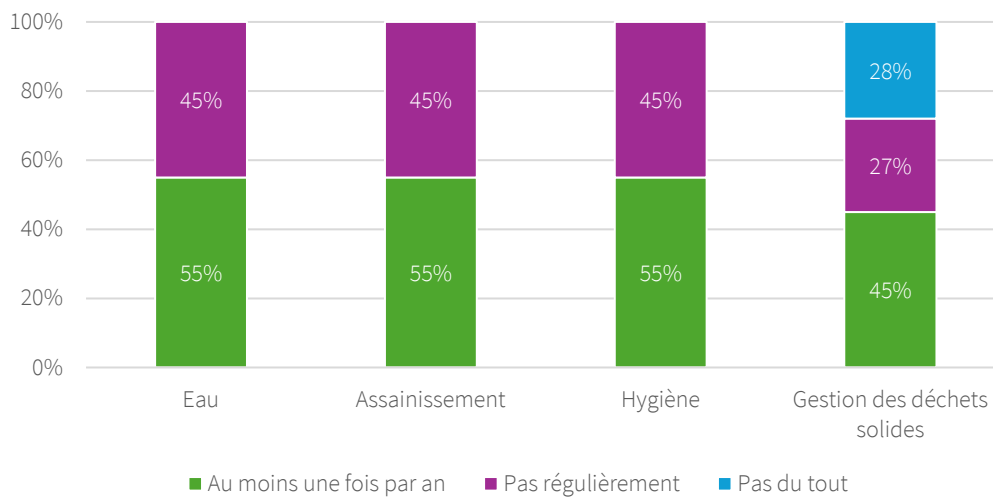
(Question C5.3)

L'enquête demandait si les écoles suivaient les données sur les installations WASH et la gestion des déchets au moins une fois par an, pas régulièrement ou pas du tout. La **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** affichait une forte prévalence du suivi des installations WASH dans les écoles, tous les gouvernements ayant répondu suivre l'eau, assainissement et hygiène au moins de manière irrégulière.<sup>44</sup> De nombreuses écoles évaluaient au moins une fois par an la qualité et la suffisance des sources d'eau (55 %) ; l'assainissement sous forme de types de toilettes, d'accessibilité, de fonctionnalité et d'intimité (55 %) ; et la disponibilité de savon et d'eau pour le lavage des mains (55 %). Cependant, moins de la moitié exigeaient un suivi au moins annuel de la gestion des déchets solides (46 %), y compris le tri, la réduction des déchets, le recyclage et les pratiques d'élimination.

Les taux globaux étaient similaires entre les deux sous-régions, mais la plupart des gouvernements d'**Afrique orientale et australe** (71 %) ont déclaré effectuer ce suivi au moins une fois par an. En **Afrique occidentale et centrale**, un sur quatre (25 %) le faisait chaque année pour l'eau, assainissement et hygiène. Aucun ne le faisait pour la gestion des déchets solides.

<sup>44</sup> Voir la figure 30 et le tableau 30 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 30. Suivi des données WASH au niveau de l'école



## Ressources pour le Pilier 2 : Gestion de la sécurité scolaire et de la continuité Éducative

Le GADRRRES dispose de deux collections de ressources sélectionnées avec soin, axées sur le Pilier 2 du Cadre global pour la sécurité scolaire. Ces collections fournissent des ressources aux parties prenantes souhaitant renforcer leurs politiques et procédures en matière de gestion de la sécurité scolaire et de la continuité éducative.

### Collection sélectionnée avec soin pour le Pilier 2 : Gestion de la sécurité scolaire et de la continuité éducative

La collection comprend une série d'études de cas, de rapports et une leçon en ligne sur la gestion participative des catastrophes dans les écoles. Les ressources sont disponibles en anglais.

► [Accès à la collection sélectionnée avec soin pour le Pilier 2](#)

### Modèles du Pilier 2

La collection comprend des modèles pour les exercices de préparation aux situations d'urgence dans les écoles, des listes de contrôle pour l'entretien régulier et planifié de l'école, ainsi qu'un modèle d'analyse du contexte de sécurité à l'école. Les ressources sont disponibles en English, Español, Français, हिंदी, et Português.

► [Accès aux modèles du Pilier 2](#)

### Programmes d'éducation accélérée

Les programmes d'éducation accélérée sont essentiels, en particulier lorsque les écoles ont été fermées pendant de longues périodes. Ces programmes permettent aux élèves de rattraper leur retard scolaire et de réintégrer le système éducatif. Le Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE) propose un ensemble de ressources sur ces programmes. Disponible en English, Español, Français, Português, et العربية.

► [Accès à la collection de ressources de l'INEE https://inee.org/collections/accelerated-education](https://inee.org/collections/accelerated-education)

► [Informe regional sobre programas de educación acelerada](#)



## Pilier 3 : Éducation à la réduction des risques et à la résilience

L'éducation à la réduction des risques et à la résilience est au cœur du programme d'approche globale de la sécurité scolaire et constitue le Pilier 3 du Cadre global pour la sécurité scolaire. Six indicateurs permettent de suivre les progrès réalisés dans le cadre du Pilier 3 et l'enquête a évalué les progrès réalisés sur ces indicateurs à l'aide de huit questions en plusieurs parties, comme indiqué à l'annexe A dans le document distinct intitulé [Documents annexes aux rapports techniques sur la situation mondiale et régionale de la sécurité scolaire](#).

### Messages clés nationaux

(Questions D1.1 et D1.2)

Les messages clés nationaux sont des messages consensuels, fondés sur des données probantes et axés sur l'action, adoptés par les autorités nationales chargées de la gestion des catastrophes et de l'éducation afin de fournir une base à l'éducation formelle et non formelle. Dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, l'adoption des messages clés était légèrement inférieure (80 %) à la moyenne mondiale (89 %) et l'utilisation des messages clés nationaux dans l'éducation formelle et non formelle ne concernait qu'environ un tiers des gouvernements (30 %).<sup>45</sup> Aucune recherche existante ne permet d'expliquer pourquoi l'adoption nationale des messages clés ne s'est pas traduite par des taux d'utilisation plus élevés dans l'éducation formelle et non formelle. L'intégration de ces messages dans l'éducation pourrait nécessiter un développement supplémentaire des programmes scolaires, une adaptation aux besoins d'apprentissage des élèves et une formation des enseignants.

Toutefois, de nombreux gouvernements ont adopté des messages clés et les ont adaptés aux personnes en situation de handicap (64 %). Un nombre similaire a adopté et traduit des messages destinés aux minorités linguistiques (55 %). Le taux d'adaptation et d'adoption était très élevé compte tenu du nombre de personnes ayant adopté les messages clés. L'adoption, l'adaptation et l'utilisation au niveau sous-régional étaient très différentes.

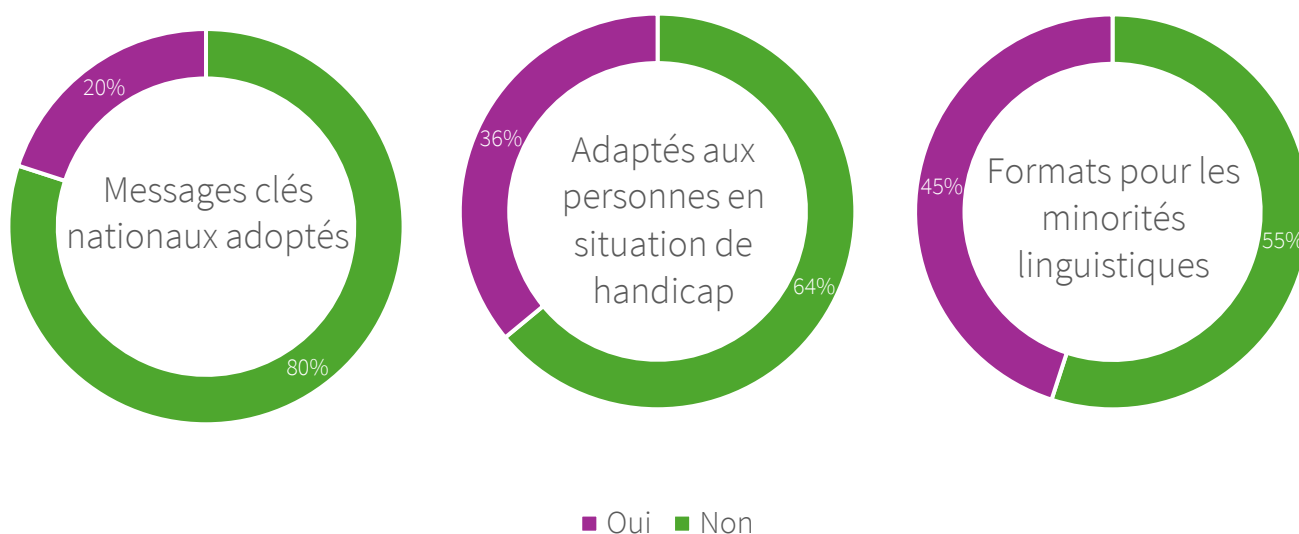
Dans la **sous-région Afrique orientale et australe**, les messages clés ont été adoptés par tous (100 %) les gouvernements ayant répondu. Un tiers (33%) a utilisé ces messages clés dans l'éducation formelle et environ la moitié (50%) les a également utilisés dans l'éducation non formelle. Tous les gouvernements ayant répondu (100 %) ont inclus des adaptations pour les personnes en situation de handicap dans les messages clés. En outre, beaucoup d'entre eux (83 %) ont mis à disposition ces messages clés dans des langues/formats adaptés aux minorités linguistiques.

En comparaison, dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, les taux d'adoption des messages clés étaient plus faibles. La moitié (50 %) ont déclaré avoir adopté des messages clés. Un sur quatre a déclaré utiliser ces messages dans l'éducation formelle (25 %). Un sur cinq a déclaré avoir procédé à des adaptations pour les personnes en situation de handicap (20 %) et avoir mis ces messages à la disposition des minorités linguistiques dans leurs langues/formats (20 %).

---

<sup>45</sup> Voir la figure 31 et le tableau 31 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 31. Adoption et utilisation des messages clés nationaux



## Thèmes abordés dans le programme scolaire

(Questions D2.5 et 3.1)

Le rôle principal des écoles est d'éduquer les élèves, notamment sur leur environnement. Les élèves doivent comprendre les aléas auxquels ils sont confrontés, comment se protéger de ces aléas et comment devenir des intendants responsables de leur environnement afin de réduire les risques pour eux-mêmes et les générations futures. De même, les élèves doivent apprendre à prendre soin de leur santé et de leur bien-être, ainsi qu'à travailler de manière pacifique et productive avec les autres afin de réduire les risques de violence et de conflit.

L'enquête de 2024 sur la politique d'Approche globale de la sécurité scolaire a interrogé les gouvernements sur leur enseignement et leur évaluation dans cinq grands domaines liés à l'Approche globale de la sécurité scolaire :

- Réduction des risques de catastrophe (RRC) ;
- Adaptation au changement climatique (ACC), action, justice et environnement ;
- Éducation au développement durable (EDD) ;
- Santé et bien-être (SBE) ; et
- Apprentissage socio-émotionnel (ASE).

Dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, ces cinq matières étaient enseignées dans la majorité des gouvernements ayant répondu à l'enquête.<sup>46</sup> La matière la plus fréquemment enseignée dans l'éducation formelle était la santé et le bien-être (92 % à l'école primaire et secondaire). Les matières les moins susceptibles d'être enseignées de manière formelle à l'école étaient la réduction des risques de catastrophe (67 % à l'école primaire et secondaire) et l'apprentissage socio-émotionnel (58 % à l'école primaire et secondaire). La moitié (50 %) ont inclus l'action contre le changement climatique dans le cadre des assemblées scolaires et de l'apprentissage par l'expérience.<sup>47</sup> Tous les gouvernements ayant répondu (100 %) ont inclus des contenus relatifs à la réduction des risques de catastrophe dans les clubs scolaires, les activités périscolaires et autres activités extrascolaires.

Dans la **sous-région Afrique orientale et australe**, les programmes scolaires primaires et secondaires des gouvernements incluaient le plus souvent des thèmes liés à l'action contre le changement climatique, à la santé et au bien-être (86 %), mais toutes les matières étaient bien représentées. Dans les assemblées scolaires et l'apprentissage par l'expérience, la moitié (50 %) incluaient le thème de l'action contre le changement climatique. Tous les gouvernements ayant répondu

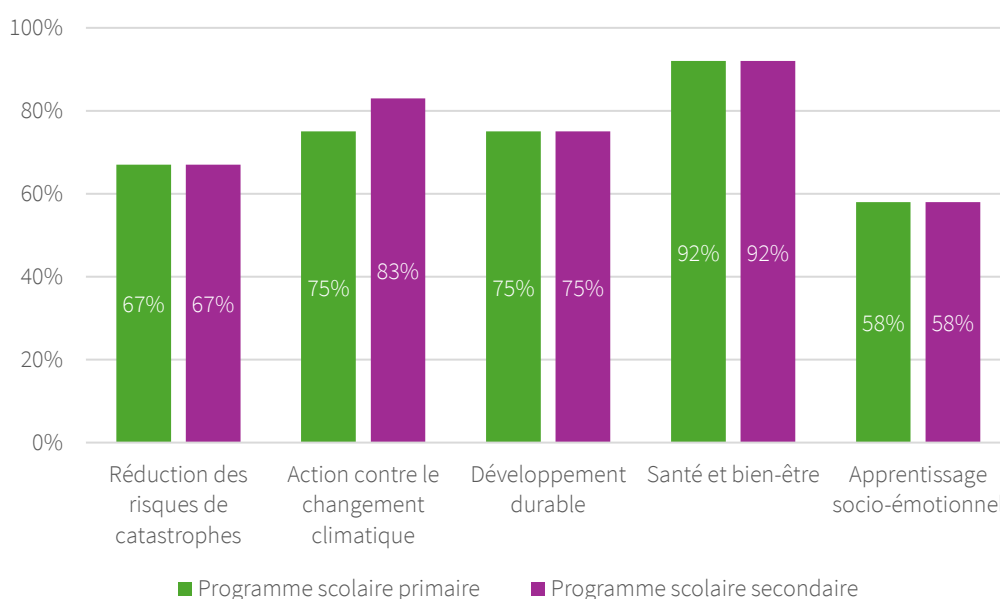
<sup>46</sup> Voir la figure 32 et le tableau 32 de l'annexe A pour plus de détails.

<sup>47</sup> Voir le tableau 33 de l'annexe A pour plus de détails.

(100 %) ont inclus des contenus relatifs à la réduction des risques de catastrophe dans les clubs scolaires, les activités périscolaires et autres activités extrascolaires.

Dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, tous les gouvernements ayant répondu (100 %) disposaient de programmes scolaires primaires et secondaires consacrés à la santé et au bien-être. Tous disposaient également de programmes scolaires secondaires consacrés au développement durable (100 %) et à l'adaptation au changement climatique (80 %), mais moins de la moitié disposaient de programmes scolaires primaires ou secondaires consacrés à l'apprentissage socio-émotionnel (40 %). La plupart des gouvernements ont indiqué que les écoles enseignaient ces notions dans le cadre d'assemblées scolaires et d'apprentissages par l'expérience (60 % à 75 %), ainsi que dans le cadre de clubs scolaires et d'activités extrascolaires (50 % à 80 %).

Figure 32. Matières liées à l'approche globale de la sécurité scolaire dans le programme scolaire formel



Ces matières étaient également enseignées de manière moins formelle. Des assemblées scolaires et des activités d'apprentissage par l'expérience ont été utilisées pour compléter l'éducation sur la santé et le bien-être (82 %), la réduction des risques de catastrophe (67 %) et le développement durable (64 %).<sup>48</sup> Les clubs scolaires, les activités périscolaires et autres activités extrascolaires étaient également des méthodes populaires pour compléter le programme scolaire, en particulier pour la réduction des risques de catastrophe (83 %), l'apprentissage socio-émotionnel (83 %), la santé et le bien-être (82 %) et l'action contre le changement climatique (80 %).

<sup>48</sup> Voir le tableau 33 de l'annexe A pour plus de détails.

## Sensibilisation des familles

(Questions D3.2)

Les écoles sont une source importante d'informations sur la sécurité, non seulement pour les élèves, mais aussi pour leurs familles et l'ensemble de la communauté. Le renforcement de la communication entre les écoles et les familles permet de renforcer la sensibilisation aux risques et la préparation au niveau des ménages, favorisant ainsi une approche globale de la résilience à l'échelle de la société. Peu de chercheurs ont évalué de manière systématique l'impact des activités de sensibilisation de l'école au foyer liées à la réduction des risques de catastrophes (Ronan et al., 2008), bien que la recherche ait démontré que les enfants peuvent servir de vecteurs d'informations sur les risques et catalyser la préparation des ménages (Mitchell, et al., 2008) et que les interventions éducatives peuvent améliorer leurs compétences et la préparation des ménages (Ronan, Crillin et Johnston, 2012).

Dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, la majorité des gouvernements ont déclaré qu'au moins certaines écoles avaient mené des actions de sensibilisation dans les domaines de la santé et du bien-être (67 %) et de l'apprentissage socio-émotionnel (72 %).<sup>49</sup> En outre, plus d'un quart ont indiqué que la plupart ou la totalité des écoles avaient mené des actions de sensibilisation dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe (27 %) et de la santé et du bien-être (25 %).

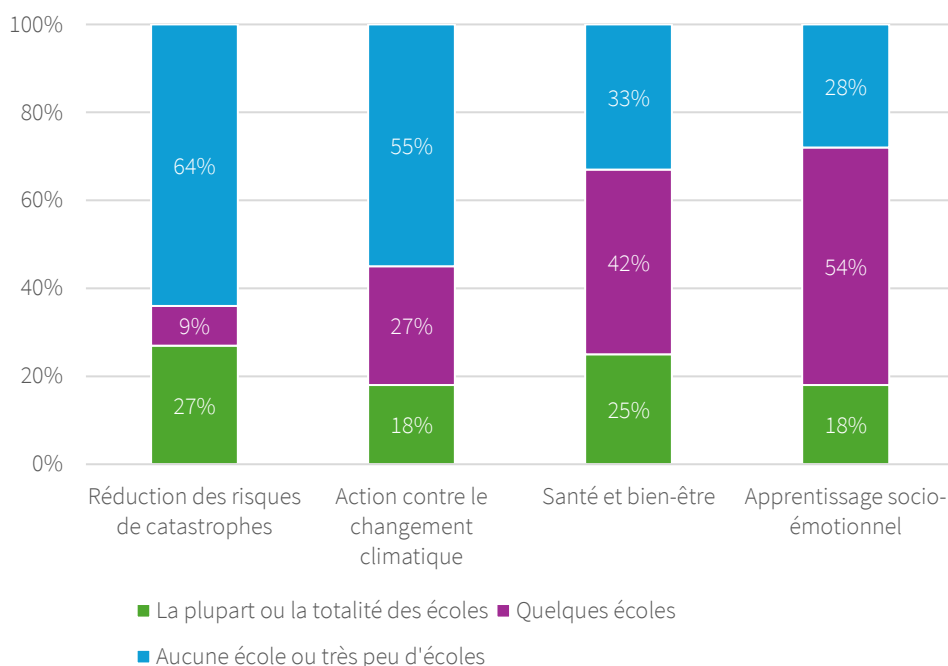
Dans la **sous-région Afrique orientale et australe**, le pourcentage de gouvernements ayant déclaré qu'au moins certaines écoles sensibilisaient les ménages et les familles variait considérablement selon le sujet. Plus de la moitié des gouvernements (58 %) ont déclaré qu'au moins certaines écoles sensibilisaient sur la santé et le bien-être, et deux sur trois (66 %) ont déclaré que certaines écoles le faisaient pour l'apprentissage socio-émotionnel. C'est la réduction des risques de catastrophes qui a été la moins bien couverte par les activités de sensibilisation des écoles. Seul un tiers (33 %) des gouvernements ont déclaré que les écoles avaient sensibilisé les familles à la réduction des risques de catastrophe.

Dans la **sous-région Afrique occidentale et centrale**, beaucoup (80 %) ont déclaré qu'au moins certaines écoles sensibilisaient sur les thèmes de la santé et du bien-être ainsi que de l'apprentissage socio-émotionnel, un pourcentage plus élevé que dans le reste de la région. Cependant, seul un gouvernement sur cinq (40 %) a déclaré que des écoles avaient sensibilisé les ménages à la réduction des risques de catastrophe et à la lutte contre le changement climatique.

---

<sup>49</sup> Voir la figure 34 et le tableau 34 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 34. Sensibilisation des familles et des ménages par les écoles



## Formation et évaluation des enseignants

(Question D4.1)

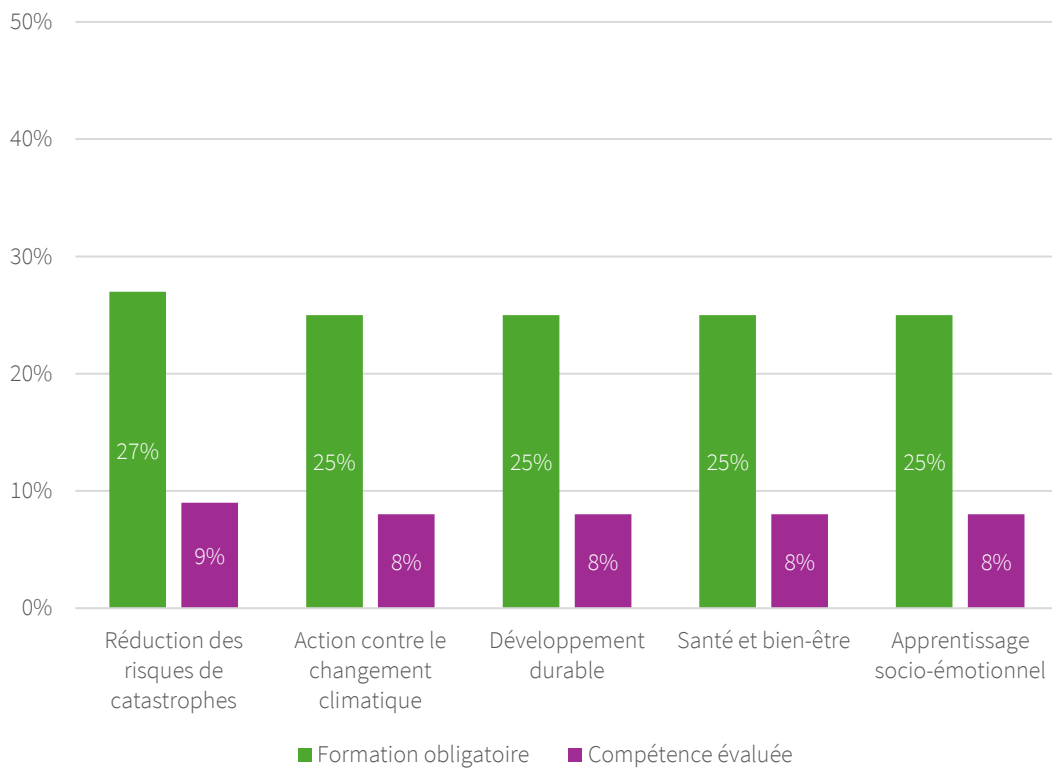
Environ la moitié (50 % à 55 %) des gouvernements de la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** ont mis en place un programme d'autoformation des enseignants pour chacun de ces thèmes.<sup>50</sup> La formation continue était également largement disponible, plus des deux tiers (75 % à 82 %) des gouvernements proposant cette forme de formation aux enseignants. La formation initiale était la méthode la moins utilisée pour la formation des enseignants, cette méthode étant principalement utilisée pour les matières suivantes : développement durable (58 %) et santé et bien-être (58 %). Un pourcentage plus élevé de gouvernements en **Afrique orientale et australe** ont fait état de ces options de formation des enseignants.

La formation obligatoire des enseignants était rare dans toute la région. Un seul gouvernement d'**Afrique occidentale et centrale** a rendu obligatoire la formation des enseignants dans toutes ces matières.<sup>51</sup>

<sup>50</sup> Voir la figure 35 et le tableau 35 de l'annexe A pour plus de détails.

<sup>51</sup> Voir la figure 35 et la dernière colonne du tableau 35 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 35. Formation obligatoire des enseignants et évaluation par matière



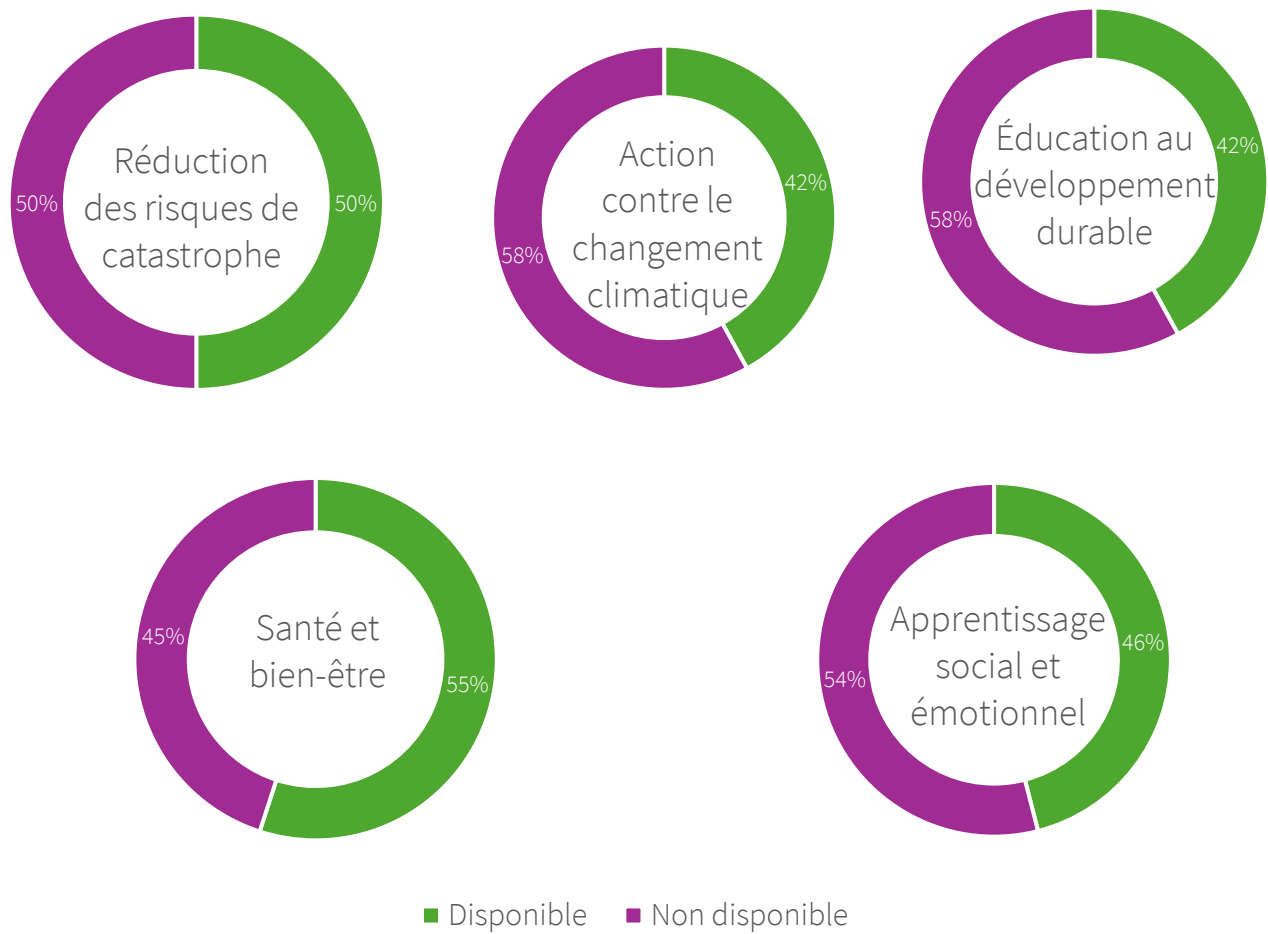
## Disponibilité du matériel pédagogique

(Question D6.1)

Environ la moitié des gouvernements de la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale** disposaient de matériel pédagogique de haute qualité pour soutenir l'apprentissage des élèves dans ces matières, le matériel relatif à l'action contre le changement climatique et au développement durable étant le moins disponible (42 %) et celui relatif à la santé et au bien-être (55 %) et à la réduction des risques de catastrophes (50 %) étant le plus disponible.<sup>52</sup> Le matériel était plus souvent disponible en **Afrique orientale et australe** (57% à 83%) qu'en **Afrique occidentale et centrale**, où seul un des cinq gouvernements ayant répondu (20%) a déclaré que du matériel de haute qualité était largement disponible.

<sup>52</sup> Voir la figure 36 et le tableau 36 de l'annexe A pour plus de détails.

Figure 36. Disponibilité de matériel pédagogique de qualité dans les écoles



## Évaluation des élèves

(Questions D5.1)

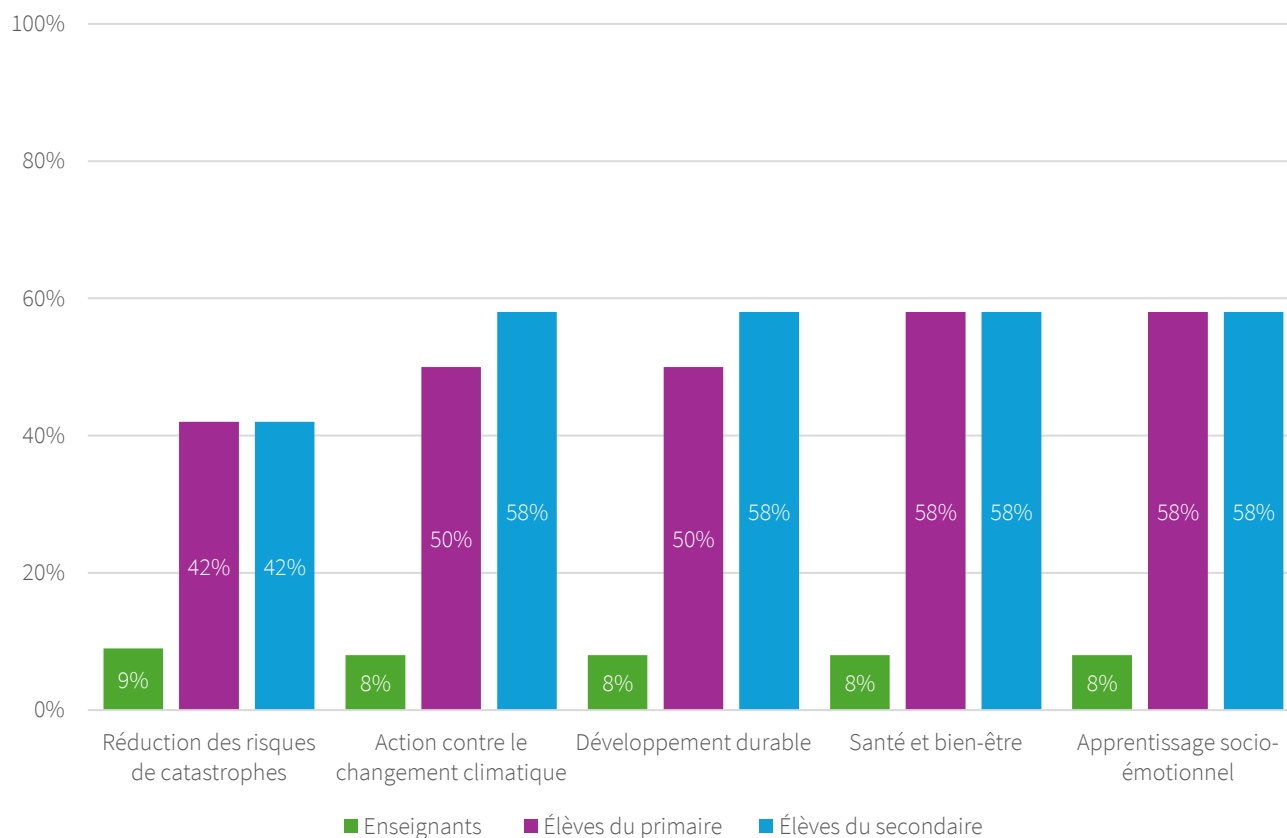
Dans la **région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**, les élèves étaient plus susceptibles d'être évalués dans ces cinq domaines que leurs enseignants.<sup>53</sup> Au niveau de l'école primaire, environ la moitié des gouvernements ont déclaré évaluer les résultats d'apprentissage des élèves en matière d'apprentissage socio-émotionnel (58 %), de santé et de bien-être (58 %), d'action contre le changement climatique (50 %) et de développement durable (50 %). Les taux au niveau de l'école secondaire étaient supérieurs de quelques points de pourcentage. Les élèves des écoles primaires et secondaires ont été évalués moins souvent pour la réduction des risques de catastrophes (42 %).

Dans la **sous-région Afrique orientale et australe**, de nombreux gouvernements (71 %) ont indiqué que les élèves du primaire et du secondaire étaient évalués dans les matières suivantes : action contre le changement climatique, éducation au développement durable, santé et bien-être, et apprentissage social et émotionnel. Cependant, moins des deux tiers (57%) ont évalué les élèves dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes.

<sup>53</sup> Voir la figure 37 et le tableau 37 de l'annexe A pour plus de détails.

Dans la sous-région de Afrique occidentale et centrale, les élèves du primaire n'ont généralement pas été évalués dans ces matières (20 % à 40 %). Les gouvernements ont déclaré évaluer plus souvent les élèves du secondaire. Dans les domaines de l'action contre le changement climatique, du développement durable, de la santé et du bien-être, ainsi que de l'apprentissage socio-émotionnel, près de la moitié (40 %) ont déclaré évaluer les élèves du secondaire. Cependant, l'évaluation de la réduction des risques de catastrophe était à la traîne : seul un gouvernement sur cinq l'a fait dans ce domaine.

Figure 37. Évaluation des enseignants et évaluation de l'apprentissage des élèves



## Ressources pour le Pilier 3 : Éducation à la réduction des risques et à la résilience

Le GADRRRES dispose de deux collections de ressources sélectionnées avec soin, axées sur le Pilier 3 du Cadre global pour la sécurité scolaire. Ces collections fournissent des ressources aux parties prenantes intéressées par l'élaboration de messages clés nationaux pour la réduction des risques de catastrophes et à celles qui s'intéressent aux approches novatrices de l'éducation formelle et non formelle et de la sensibilisation des familles à la réduction des risques et à la résilience.

### **Collection sélectionnée avec soin pour le Pilier 3 : Education à la réduction des risques et à la résilience**

La collection comprend une série d'études de cas, de rapports, de notes d'information, de vidéos et de guides sur l'éducation à la réduction des risques et à la résilience. Les ressources sont disponibles en English, Español et Français.

► [Accès à la collection sélectionnée avec soin pour le Pilier 3](#)

### **Sensibilisation et éducation du public à la réduction des risques de catastrophe : Messages clés**

La collection comprend un modèle pour l'élaboration de messages de sensibilisation et d'éducation du public, un module d'auto-apprentissage en ligne et des exemples de messages clés provenant de cinq pays de la région Asie-Pacifique. Liens vers des modèles pour les exercices de préparation aux situations d'urgence dans les écoles, des listes de contrôle pour l'entretien régulier et la planification des écoles, et un modèle d'analyse du contexte pour des écoles sûres. Les ressources sont disponibles en anglais.

► [Accès à la collection des messages clés](#)

### **Domaine thématique : Soutien psychosocial et apprentissage social et émotionnel (SPS-ASE) de l'INEE**

Le Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE) a développé un domaine thématique afin d'aider les personnes souhaitant comprendre comment intégrer le soutien psychosocial et l'apprentissage social et émotionnel dans l'éducation, en particulier dans le contexte des situations d'urgence et de crise. Ce domaine thématique propose des notes d'orientation, des ressources pour les enseignants et un module de formation. Disponible en English, Français, Español, Português, and العربية.

► [Accès au domaine thématique SPS-ASE de l'INEE](#)

# RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE LA CSS POUR L'AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE, AUSTRALE ET OCCIDENTALE

Les résultats de l'enquête 2024 sur la politique d'approche globale de la sécurité scolaire (CSS) révèlent une situation marquée par des progrès et un engagement certain, mais limitée par des lacunes dans la mise en œuvre globale. Chaque question de l'enquête fournit un aperçu important des efforts mondiaux et régionaux déployés pour traiter un aspect spécifique de l'approche globale de la sécurité scolaire. L'examen de l'ensemble de ces efforts permet de dresser un tableau plus large et plus nuancé.

Cette section examine les progrès réalisés à l'échelle des 26 indicateurs de l'approche globale de la sécurité scolaire (CSS), présentés sous la forme d'un rapport sur les indicateurs globaux de l'approche globale de la sécurité scolaire. Les questions relatives à chaque indicateur sont notées sur une échelle de zéro à quatre étoiles. La moyenne des notes attribuées aux indicateurs est ensuite calculée pour la région.<sup>54</sup> Ces notes régionales permettent de mettre en évidence les points forts et les domaines à améliorer en matière d'approche globale de la sécurité scolaire dans les régions d'Afrique centrale, orientale, australe et occidentale.<sup>55</sup>

Les gouvernements d'Afrique centrale, orientale, australe et occidentale qui ont participé à l'enquête de 2024 sur la politique d'approche globale de la sécurité scolaire ont montré une activité importante dans les cinq indicateurs liés aux **Politiques et systèmes habilitants**. Comme le montre le tableau 38 ci-dessous, près de la moitié des gouvernements avaient pris la plupart ou la totalité des mesures visant à assurer le leadership et la coordination des autorités éducatives en matière d'approche globale de la sécurité scolaire (indicateur A3). Il s'agit de l'indicateur le plus fort, avec une note médiane de 2,6 étoiles. Environ la moitié des gouvernements (42 %) ont obtenu quatre étoiles sur quatre.

Les gouvernements ont également montré des points forts dans l'adoption de politiques et de cadres juridiques favorables (indicateur A1) ainsi que dans le suivi et l'évaluation (indicateur A5) de l'approche globale de la sécurité scolaire, avec des notes médianes respectives de 2,4 et 2,3 sur quatre.

Les gouvernements ont pris le plus de retard dans le financement des efforts en faveur de l'approche globale de la sécurité scolaire (indicateur A4) et dans l'intégration des enfants dans les évaluations des risques (indicateur A2). Les notes médianes pour ces deux indicateurs étaient respectivement de 1,7 et 1,6 ; la plupart des gouvernements déclarant n'avoir réalisé qu'environ la moitié des actions évaluées dans l'enquête.

Voir les tableaux 38a et 38b en annexe pour les tableaux sous-régionaux concernant l'**Afrique orientale et australe** et l'**Afrique occidentale et centrale**.

---

<sup>54</sup> Voir à l'annexe B les [Documents annexes](#) pour plus de détails sur la méthodologie.

<sup>55</sup> Les rapports des sous-régions figurent dans les tableaux 38 à 41 de l'annexe A.

Tableau 38. Afrique centrale, orientale, australe et occidentale : points forts et opportunités dans les Politiques et systèmes habilitants

Indicateur	Note médiane		Fréquence (%)				
			Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité
A1. Des politiques et des cadres juridiques habilitants traitent de l'approche globale de la sécurité scolaire pour tous aléas et les risques (5 questions)	2.4	★★★★☆	0%	8%	58%	17%	17%
A2. L'évaluation des risques axée sur l'enfant est en place à tous les niveaux du secteur de l'éducation (11 questions)	1.6	★★★☆☆	8%	50%	25%	8%	8%
A3. L'autorité éducative fournit un leadership et une coordination efficaces pour l'approche globale de la sécurité scolaire (4 questions)	2.6	★★★★☆	8%	25%	8%	17%	42%
A4. Un financement durable est mis en place pour réduire les risques dans le secteur de l'éducation, maintenir la continuité éducative et soutenir les programmes de réduction des risques et de résilience (9 questions)	1.7	★★★☆☆	8%	33%	33%	25%	0%
A5. Le suivi et l'évaluation de l'approche de la sécurité scolaire se fondent sur des éléments d'information et sur des données probantes (10 questions)	2.3	★★★★☆	0%	8%	58%	25%	8%

Comme le montre le tableau 39 ci-dessous, les gouvernements qui ont participé à l'enquête de 2024 sur la politique d'Approche globale de la sécurité scolaire ont eu du mal à mettre en œuvre des mesures solides dans le cadre du **Pilier 1 : Des infrastructures scolaires sûres**. Les notes médianes pour tous les indicateurs étaient inférieures à trois étoiles. Les gouvernements qui ont participé à l'enquête ont entrepris les actions les plus solides pour mettre en place des systèmes de réglementation et de suivi guidant le choix de sites sûrs ainsi que la conception et la construction de nouvelles écoles (indicateur B1). Un tiers des gouvernements (67 %) ont obtenu trois ou quatre étoiles et ont entrepris la plupart, voire la totalité, des actions.

Les gouvernements d'Afrique centrale, orientale, australe et occidentale se sont moins engagés dans la modernisation ou le remplacement des écoles dangereuses existantes (indicateur B2), avec une note médiane de 2,2 étoiles sur quatre.

Les gouvernements ont pris du retard dans la mise en œuvre de politiques et de plans visant à limiter les perturbations scolaires causées par l'utilisation des écoles comme abris temporaires ou lieux de rassemblement pendant l'année scolaire (indicateur B4) et à protéger les enfants contre les risques de mort, de blessures et de préjudices sur le chemin de l'école (indicateur B5). Ces indicateurs ont obtenu des notes médianes très faibles, comprises entre 1,7 et 1,3 sur quatre. Un gouvernement sur trois (35 %) ne prenait aucune mesure pour promouvoir l'entretien courant et les mesures d'atténuation non structurelles. Voir les tableaux 39a et 39b en annexe pour les tableaux sous-régionaux concernant l'Afrique orientale et australe et l'Afrique occidentale et centrale.

Tableau 39. Afrique centrale, orientale, australe et occidentale : points forts et opportunités d'amélioration dans le cadre du Pilier 1

Indicateur	Médiane Note	Fréquence (%)				
		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
		Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité
B1. Les systèmes de régulation et de suivi guident le choix d'un site sûr, la conception et la construction des nouvelles écoles (11 questions)	2.8 ☆☆☆☆	0%	8%	25%	42%	25%
B2. Les écoles dangereuses existantes sont systématiquement identifiées et modernisées ou remplacées (notamment les installations Eau, assainissement et hygiène) (9 questions)	2.2 ☆☆☆☆	8%	0%	58%	33%	0%
B3. Les autorités éducatives encouragent l'entretien courant et les mesures d'atténuation non structurelles afin d'améliorer la sécurité et la protection des occupants des écoles et des investissements (4 questions)	1.8 ☆☆☆☆	17%	8%	58%	17%	0%
B4. Les politiques et la planification limitent les perturbations dans l'enseignement dues à l'utilisation des écoles comme abris temporaires ou lieux de rassemblement durant l'année scolaire (5 questions)	1.7 ☆☆☆☆	33%	17%	17%	17%	17%
B5. Les enfants sont protégés contre la mort, les blessures et les préjudices sur le chemin de l'école (2 questions)	1.3 ☆☆☆☆	17%	50%	25%	0%	8%

Comme le montre le tableau 40 ci-dessous, les gouvernements ont pris les mesures les plus solides dans le cadre du **Pilier 2 : Gestion de la sécurité scolaire et de la continuité éducative**. Cependant, c'est également dans ce Pilier que les notes médianes présentent le plus d'écart, la note médiane la plus basse étant de 0,6 et la plus élevée de 3,2.

Les gouvernements ont pris la plupart des mesures politiques dans deux domaines. Le premier consistait à garantir le droit de tous les enfants à l'éducation (indicateur C3). Dans le cadre de cet indicateur, un gouvernement sur quatre (25 %) a mis en œuvre toutes ou presque toutes les mesures évaluées et a obtenu quatre étoiles. Un tiers (33 %) ont obtenu trois étoiles et prenaient de nombreuses mesures. Des mesures solides ont également été prises dans le cadre de l'évaluation des systèmes et des politiques du secteur de l'éducation en matière de santé et nutrition en milieu scolaire (indicateur C5), un tiers des pays ayant mis en œuvre toutes ou presque toutes les mesures et la moitié ayant pris de nombreuses mesures. Les notes médianes pour ces deux indicateurs étaient respectivement de 2,8 et 3,2 étoiles sur quatre.

Le domaine dans lequel les politiques présentaient les plus grandes faiblesses concernait la mise en place de procédures opérationnelles normalisées et d'exercices à l'école par les secteurs de l'éducation (indicateur C4). Avec une note médiane de 0,6 sur 4 étoiles, cet indicateur a obtenu la note la plus faible du Pilier 2. Les deux tiers (67 %) des gouvernements interrogés ont déclaré ne prendre aucune mesure dans ce domaine. Aucun gouvernement n'a déclaré prendre la plupart ou la totalité des mesures prévues dans le cadre de cet indicateur.

Voir les tableaux 40a et 40b en annexe pour les tableaux sous-régionaux concernant l'**Afrique orientale et australe** et l'**Afrique occidentale et centrale**.

Tableau 40. Afrique centrale, orientale, australe et occidentale : points forts et opportunités d'amélioration dans le cadre du Pilier 2

Indicateur	Note médiane	Fréquence (%)					
		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	
		Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité	
• C1. Les autorités éducatives disposent de plans participatifs solides pour la gestion et la réduction des risques, ainsi que pour la préparation à la réponse (7 questions)	2.5	☆☆☆☆	8%	17%	25%	17%	33%
• C2. Les écoles disposent de plans participatifs solides pour la gestion et la réduction des risques et la préparation à la réponse (10 questions)	2.4	☆☆☆☆	8%	0%	50%	25%	17%
• C3. Les droits de l'enfant dans le secteur de l'éducation sont garantis de manière égale pour les enfants de tous les genres, de tous handicaps, de toutes les langues ou de tous les groupes culturels, et à tous les stades de développement (14 questions)	2.8	☆☆☆☆	0%	0%	42%	33%	25%
• C4. Le secteur de l'éducation dispose de procédures opérationnelles normalisées et exige que des exercices de sécurité soient régulièrement organisés dans les écoles en cas de catastrophe ou d'urgence afin d'améliorer le plan de sécurité scolaire (4 questions)	0.6	☆☆☆☆	67%	8%	25%	0%	0%
• C5. Le secteur de l'éducation dispose de politiques et de systèmes solides en matière de santé et nutrition en milieu scolaire (11 questions)	3.2	☆☆☆☆	0%	0%	17%	50%	33%

Le tableau 41 ci-dessous résume les mesures prises par le gouvernement dans le cadre du **Pilier 3 : Éducation à la réduction des risques et à la résilience**, un autre domaine dans lequel le pays excelle. Au niveau régional, les notes médianes pour chaque indicateur étaient élevées, allant de 1,9 à 3,4. Les gouvernements se sont montrés particulièrement actifs dans l'intégration d'une éducation à la réduction des risques liés au climat, à la résilience et au bien-être dans les programmes scolaires formels (indicateur D2), avec une note médiane de 3,4. Près de deux gouvernements sur trois (60 %) ont déclaré avoir mis en œuvre toutes ou la plupart des mesures évaluées dans le cadre de l'enquête pour cet indicateur.

Les mesures les plus faibles concernaient la garantie que les écoles disposent de suffisamment de matériel pédagogique pour enseigner la réduction des risques, la résilience et le bien-être (indicateur D5). La moitié des gouvernements (50 %) n'ont reçu aucune étoile.

Voir les tableaux 41a et 41b en annexe pour les tableaux sous-régionaux concernant l'**Afrique orientale et australe** et l'**Afrique occidentale et centrale**.

Tableau 41. Afrique centrale, orientale, australe et occidentale : points forts et opportunités d'amélioration dans le cadre du Pilier 3


Indicateur	Note médiane	Fréquence (%)				
		Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité
D1. L'Autorité nationale de gestion des catastrophes et l'autorité éducative ont adopté à l'échelle nationale des messages clés axés sur l'action, basés sur le consensus et fondés sur des données probantes, et servant de fondement à une éducation formelle et non formelle (3 questions)	2.4	33%	0%	8%	17%	42%
D2. La réduction des risques climatiques, la résilience et l'éducation au bien-être sont incluses dans les programmes scolaires formels (4 questions)	3.3	0%	8%	17%	8%	67%
D3. L'éducation non formelle destinée aux élèves et aux familles porte sur la sensibilisation au climat, la réduction des risques, la résilience et le bien-être (9 questions)	2.5	0%	17%	33%	33%	17%
D4. La capacité des enseignants à faciliter l'apprentissage des élèves en vue d'une réduction des risques, d'une résilience et d'un bien-être tenant compte du climat est développée et évaluée (5 questions)	2.1	0%	33%	25%	42%	0%
D5. Les écoles disposent de suffisamment de matériel pédagogique de qualité pour enseigner la réduction des risques, la résilience et le bien-être liés au climat (5 questions)	1.9	50%	0%	0%	8%	42%
D6. Les résultats de l'apprentissage des élèves en matière de réduction des risques liés au climat, de résilience et de bien-être font l'objet d'un suivi et d'une évaluation (5 questions)	2.2	42%	0%	0%	8%	50%








# ENGAGEMENTS PRIS PAR L'AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE, AUSTRALE ET OCCIDENTALE



Les dernières questions de l'enquête demandaient aux gouvernements quelles politiques, procédures ou actions coordonnées spécifiques ils prévoyaient de mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années dans 10 domaines liés à l'approche globale de la sécurité scolaire. Le tableau 42 répertorie ces engagements ci-dessous. Google Translate a été utilisé pour traduire du français et du portugais vers l'anglais.



Tableau 42. Engagements quinquennaux visant à mettre en œuvre des politiques, des procédures ou des actions coordonnées spécifiques

Thème	Gouvernement	Engagement
 1. Politiques et cadres juridiques favorables	Éthiopie	Remarque : Engagement non rendu public
	Guinée-Bissau	Mettre à jour la loi sur l'éducation de base, mettre à jour le plan pour le secteur de l'éducation
	Lesotho	Une politique de tolérance zéro envers la violence à l'égard des enfants dans les écoles sera élaborée
	Madagascar	Stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence à élaborer
	Mali	Loi sur la sécurité des écoles dans le cadre de la DSE (en cours)
	Namibie	Loi sur l'éducation de base, 2020 (loi n° 3 de 2020), loi sur la protection et la prise en charge des enfants, 2015 (loi n° 3 de 2015), cadre national de la sécurité scolaire (2018), politique du secteur de l'éducation en matière de prévention et de gestion des grossesses chez les élèves (2008), politique sectorielle pour l'éducation inclusive (2013), politique relative aux orphelins et aux enfants vulnérables (OVC)
	Nigéria	Révision de la politique nationale sur la sûreté, la sécurité et les écoles sans violence
	République du Congo	Politique nationale de prévention et réduction des catastrophes en milieu scolaire; politique nationale de lutte contre les violences en milieu scolaire
	Sierra Leone	Le MBSSE (ministère de l'Éducation secondaire de base et supérieure) travaille actuellement à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre d'une politique d'approche globale de la sécurité scolaire
Soudan du Sud	Politique de résilience climatique dans le secteur de l'éducation	

	Ouganda	Remarque : Engagement non rendu public
 <p>2. Des infrastructures scolaires plus sûres</p>	Guinée-Bissau	Plan national de construction (normes minimales)
	Madagascar	Bâtiments scolaires adaptés aux températures extrêmes
	Mali	Réviser les normes en terme de construction pour renforcer la protection et l'adaptation au changement climatique
	Namibie	Cadre national de la sécurité scolaire (2018)
	Nigéria	Révision de la politique nationale sur la sûreté, la sécurité et les écoles sans violence
	République du Congo	Construire des bâtiments résilients aux changements climatiques dans les écoles
	Soudan du Sud	Élaborer des directives et des normes pour des infrastructures résistantes au climat
	Ouganda	Remarque : Engagement non rendu public
 <p>3. Gestion de la sécurité scolaire et de la Continuité Éducative</p>	Guinée-Bissau	Plans d'urgence nationaux et régionaux
	Lesotho	Les responsables de l'éducation au niveau du district, les conseils scolaires, les inspecteurs et les enseignants seront sensibilisés à la violence basée sur le genre en milieu scolaire
	Madagascar	Education et apprentissage à distance utilisant la TICE
	Mali	Développer les alternatives éducatives notamment les offres d'éducation à distance ; renforcer les plans et stocks de contingence
	Namibie	Politique sectorielle pour l'éducation inclusive (2013), Politique du secteur de l'éducation en matière de prévention et de gestion des grossesses chez les apprenantes (2008)
	Nigéria	Révision de la politique nationale sur la sûreté, la sécurité et les écoles sans violence
	République du Congo	Poursuivre la sécurisation des écoles en érigeant les murs de clôture. Créer une direction chargée de la gestion des catastrophes et de la continuité pédagogique
	Soudan du Sud	Mener des actions éducatives sur la RRC-ACC dans les écoles et les communautés, élaborer des plans de préparation aux situations d'urgence au niveau des écoles
	Ouganda	Remarque : Engagement non rendu public

 <p>4. Éducation à la réduction des risques et à la résilience</p>	Guinée-Bissau	Plans d'urgence nationaux et régionaux
	Madagascar	Intégration dans le programme scolaire et les modules de formation initiale des enseignants
	Mali	Intégrer dans la formation initiale des enseignants des notions en lien avec la réduction des risques et la résilience (ex : Santé Mentale et Soutien Psychosocial)
	Namibie	Politique OVC, programme scolaire sur les compétences essentielles
	Nigéria	Révision de la politique nationale sur la sûreté, la sécurité et les écoles sans violence
	République du Congo	Mettre en oeuvre la politique nationale de prévention et réduction des catastrophes en milieu scolaire
	Soudan du Sud	Éducation aux risques et diffusion des messages au niveau scolaire et communautaire
	Ouganda	Remarque : Engagement non rendu public
 <p>5. Réduire les obstacles et les inégalités pour nos apprenants les plus vulnérables</p>	Lesotho	Garantir l'inclusion à tous les niveaux d'éducation. Mettre en relation les enfants les plus vulnérables avec le ministère du Développement social
	Madagascar	Stratégie d'éducation inclusive à élaborer
	Mali	Appuyer l'opérationnalisation de la politique d'éducation inclusive
	Namibie	Politique sectorielle pour l'éducation inclusive (2013), politique relative aux orphelins et aux enfants vulnérables, politique relative au handicap, politique relative aux subventions scolaires
	Nigéria	Révision de la politique nationale sur la sûreté, la sécurité et les écoles sans violence
	République du Congo	Renforcer les textes administratifs sur l'inclusion et l'équité dans les écoles ainsi que leur suivi
	Soudan du Sud	Plaidoyer et suivi
	Ouganda	Remarque : Engagement non rendu public
	Guinée-Bissau	Une stratégie de santé et de bien-être à l'école sera élaborée
	Lesotho	Des journées sont consacrées à la santé scolaire et à la protection de l'enfance, et un groupe de travail technique sur la santé scolaire et la protection de l'enfance a été créé, qui coordonnera toutes les

6. Soutenir la santé et le bien-être		interventions et tous les programmes liés à la santé et à la protection de l'enfance dans les écoles
	Madagascar	Développer une infirmerie scolaire
	Mali	Faciliter la mise en place et l'opérationnalisation des points focaux pair-aidant SMSPS et mécanismes d'échange d'expérience ; poursuivre les équipements des écoles en infrastructures WASH adaptées et fonctionnelles ainsi que les mécanismes de gestion
	Namibie	Politique de santé scolaire 2005, politique intégrée de santé et de sécurité scolaire (TBP), politique en matière de handicap, alimentation scolaire
	Nigéria	Révision de la politique nationale sur la sûreté, la sécurité et les écoles sans violence
	République du Congo	Elaborer et mettre en oeuvre un plan d'ouverture des centres de santé pour un accompagnement sanitaire et psychosocial en milieu scolaire
	Soudan du Sud	Éducation et sensibilisation à la santé à l'école et mise à disposition d'installations et de services de santé dans les écoles et les communautés
	Ouganda	Remarque : Engagement non rendu public
 <p>7. Mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique</p>	Madagascar	Création d'un club RRC/ACC dans chaque école
	Mali	Intégration des actions anticipatives pour l'atténuation des impacts des changements climatiques dans les plans et programmes
	Soudan du Sud	Activités d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets à l'école et dans les communautés
	République du Congo	Mettre en oeuvre la politique nationale de prévention et réduction des catastrophes en milieu scolaire
	Ouganda	Remarque : Engagement non rendu public
	Nigéria	Révision de la politique nationale sur la sûreté, la sécurité et les écoles sans violence
 <p>8. Mise en œuvre de mesures d'atténuation du changement climatique et de durabilité</p>	Guinée-Bissau	Plan national de construction
	Madagascar	Promotion des jardins et reboisement scolaire et alternative de construction de salles de classes en matériel durable
	Mali	Développement d'approches d'"écologisation des écoles" à partir des expériences existantes au Mali et suivant une approche communautaire
	Nigéria	Révision de la politique nationale sur la sûreté, la sécurité et les écoles sans violence

environnementale (« Verdir les écoles »)	République du Congo	Mise en place des programmes d'éducation au changement climatique, développement durable et gestes éco-citoyens dans les écoles (par exemple la création d'espaces verts)
	Soudan du Sud	Élaborer des normes et des lignes directrices relatives aux écoles vertes à l'intention des écoles et du ministère
	Ouganda	Remarque : Engagement non rendu public
 9. Dotations budgétaires nouvelles ou renforcées	Namibie	Politique en matière de subventions scolaires, 2023, subventions pour l'éducation primaire et secondaire
	Madagascar	Utilisation de Kobo toolbox
	Mali	Appuyer l'opérationnalisation de la politique d'éducation inclusive
	République du Congo	Renforcer la gratuité scolaire et la dotation en fournitures scolaires aux apprenants vulnérables. Prendre en compte l'accès dans les écoles des personnes à mobilité réduite
	Ouganda	Remarque : Engagement non rendu public
	Nigéria	Plaider en faveur d'une augmentation du budget
 10. Renforcer la collecte de données et les processus de décision fondés sur des données probantes	Namibie	Le ministère est actuellement en train d'intégrer divers systèmes de collecte de données.
	Madagascar	Accès aux fonds verts
	Mali	Plaidoyer pour intégration de lignes budgétaires / activités pour soutenir la sécurité scolaire et la résilience dans le PAPB
	Soudan du Sud	Oui
	Guinée-Bissau	Mise en œuvre du projet PESDIE (renforcement du SIGE afin de garantir la fiabilité des données provenant de toutes les écoles)
	République du Congo	Mobiliser les fonds et créer de nouvelles lignes budgétaires pour la gestion et la prévention des risques de catastrophes en milieu scolaire..
	Ouganda	Remarque : Engagement non rendu public
	Nigéria	Développer un modèle pour la collecte de données

# CITATIONS

Veillez consulter la liste des citations dans le [Rapport technique sur la situation mondiale de la sécurité scolaire](#).

# ANNEXE A. TABLEAUX DES RÉPONSES POUR L'AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE, AUSTRALE ET OCCIDENTALE

Tableau 1a. Exposition des écoles aux aléas et aux impacts, région Afrique centrale, orientale, australe et occidentale (Questions X.11 et X.12)

Aléa <sup>1</sup>		Fréquence (%)					
		(N=12)					
		Impacts sur les écoles					
		Domages	Fermeture	Blessures	Décès	Minime, N/A	Inconnu
Changement climatique	12 (100%)	10 (83%)	10 (83%)	7 (58%)	6 (50%)	1 (8%)	0 (0%)
Inondations	12 (100%)	11 (92%)	12 (100%)	6 (50%)	6 (50%)	0 (0%)	0 (0%)
Vents	11 (92%)	10 (83%)	9 (75%)	7 (58%)	4 (33%)	1 (8%)	0 (0%)
Intimidation et violence	11 (92%)	1 (8%)	4 (33%)	8 (67%)	2 (17%)	3 (25%)	0 (0%)
Biologiques et sanitaires	11 (92%)	0 (0%)	8 (67%)	5 (42%)	5 (42%)	3 (25%)	0 (0%)
Températures extrêmes	10 (83%)	0 (0%)	3 (25%)	1 (8%)	0 (0%)	7 (58%)	1 (8%)
Dangers quotidiens	8 (67%)	4 (33%)	3 (25%)	7 (58%)	5 (42%)	4 (33%)	1 (8%)
Guerre, conflit	7 (58%)	8 (67%)	7 (58%)	6 (50%)	6 (50%)	3 (25%)	1 (8%)
Incendie de bâtiments	6 (50%)	7 (58%)	5 (42%)	3 (25%)	3 (25%)	4 (33%)	0 (0%)
Feux de forêt, feux de brousse	6 (50%)	4 (33%)	4 (33%)	3 (25%)	3 (25%)	7 (58%)	0 (0%)
Tremblement de terre	5 (42%)	5 (42%)	5 (42%)	3 (25%)	2 (17%)	4 (33%)	2 (17%)
Technologiques	3 (25%)	1 (8%)	1 (8%)	0 (0%)	0 (0%)	8 (67%)	3 (25%)
Tsunami	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	8 (67%)	4 (33%)

1. Nombre et pourcentage de gouvernements dont certaines, plusieurs, la plupart ou toutes les écoles sont exposées à des dangers ou à des aléas.

Tableau 1b. Exposition des écoles aux aléas et aux impacts, sous-région Afrique orientale et australe (Questions X.11 et X.12)

		Fréquence (%)					
		(N=7)					
Aléa <sup>1</sup>		Impacts sur les écoles					
		Dommmages	Fermeture	Blessures	Décès	Minime, N/A	Inconnu
Inondations	7 (100%)	6 (86%)	7 (100%)	3 (43%)	3 (43%)	0 (0%)	0 (0%)
Changement climatique	7 (100%)	5 (71%)	5 (71%)	4 (57%)	3 (43%)	1 (14%)	0 (0%)
Vents	6 (86%)	5 (71%)	4 (57%)	4 (57%)	3 (43%)	1 (14%)	0 (0%)
Biologiques et sanitaires	6 (86%)	0 (0%)	5 (71%)	3 (43%)	4 (57%)	2 (29%)	0 (0%)
Intimidation et violence	6 (86%)	1 (14%)	2 (29%)	5 (71%)	1 (14%)	2 (29%)	0 (0%)
Températures extrêmes	6 (86%)	0 (0%)	3 (43%)	1 (14%)	0 (0%)	3 (43%)	0 (0%)
Feux de forêt, feux de brousse	4 (57%)	1 (14%)	2 (29%)	1 (14%)	1 (14%)	5 (71%)	0 (0%)
Guerre, conflit	4 (57%)	4 (57%)	4 (57%)	3 (43%)	3 (43%)	2 (29%)	1 (14%)
Dangers quotidiens	4 (57%)	1 (14%)	1 (14%)	3 (43%)	1 (14%)	3 (43%)	1 (14%)
Incendie de bâtiments	3 (42.9)	4 (57%)	4 (57%)	2 (29%)	2 (29%)	2 (29%)	0 (0%)
Tremblement de terre	3 (43%)	3 (43%)	3 (43%)	2 (29%)	1 (14%)	2 (29%)	1 (14%)
Technologiques	2 (29%)	1 (14%)	1 (14%)	0 (0%)	0 (0%)	5 (71%)	1 (14%)
Tsunami	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	5 (71%)	2 (29%)

1. Nombre et pourcentage de gouvernements dont certaines, plusieurs, la plupart ou toutes les écoles sont exposées à des dangers ou à des aléas.

Tableau 1c. Exposition des écoles aux aléas et aux impacts, sous-région Afrique occidentale et centrale (Questions X.11 et X.12)

Aléa <sup>1</sup>		Fréquence (%)					
		(N=5)					
		Impacts sur les écoles					
		Domages	Fermeture	Blessures	Décès	Minime, N/A	Inconnu
Inondations	5 (100%)	5 (100%)	5 (100%)	3 (60%)	3 (60%)	0 (0%)	0 (0%)
Changement climatique	5 (100%)	5 (100%)	5 (100%)	3 (60%)	3 (60%)	0 (0%)	0 (0%)
Vents	5 (100%)	5 (100%)	5 (100%)	3 (60%)	1 (20%)	0 (0%)	0 (0%)
Biologiques et sanitaires	5 (100%)	0 (0%)	3 (60%)	2 (40%)	1 (20%)	1 (20%)	0 (0%)
Intimidation et violence	5 (100%)	0 (0%)	2 (40%)	3 (60%)	1 (20%)	1 (20%)	0 (0%)
Dangers quotidiens	4 (80%)	3 (60%)	2 (40%)	4 (80%)	4 (80%)	1 (20%)	0 (0%)
Températures extrêmes	4 (80%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	4 (80%)	1 (20%)
Guerre, conflit	3 (60%)	4 (80%)	3 (60%)	3 (60%)	3 (60%)	1 (20%)	0 (0%)
Incendie de bâtiments	3 (60%)	3 (60%)	1 (20%)	1 (20%)	1 (20%)	2 (40%)	0 (0%)
Tremblement de terre	2 (40%)	2 (40%)	2 (40%)	1 (20%)	1 (20%)	2 (40%)	0 (0%)
Feux de forêt, feux de brousse	2 (40%)	3 (60%)	2 (40%)	2 (40%)	2 (40%)	2 (40%)	0 (0%)
Technologiques	1 (20%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	3 (60%)	2 (40%)
Tsunami	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	3 (60%)	2 (40%)

1. Nombre et pourcentage de gouvernements dont certaines, plusieurs, la plupart ou toutes les écoles sont exposées à des dangers ou à des aléas.

**Tableau 2. Connaissance, adhésion et utilisation du Cadre global pour la sécurité scolaire (CSSF) et de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles (DSE) (Questions X.7 et X.8)**

Région		Fréquence (%)			
		N <sup>1</sup>	Connaissance <sup>2</sup>	Adhésion/Adoption <sup>2</sup>	Orienté les politiques et la planification <sup>2</sup>
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	CSSF	11	5 (45%)	3 (27%)	2 (18%)
	DSE	12	2 (17%)	3 (25%)	3 (25%)
Afrique orientale et australe	CSSF	6	2 (33%)	2 (33%)	2 (33%)
	DSE	7	2 (29%)	1 (14%)	2 (29%)
Afrique occidentale et centrale	CSSF	5	3 (60%)	1 (20%)	0 (0%)
	DSE	5	0 (0%)	2 (40%)	1 (20%)
<b>Monde</b>	<b>CSSF</b>	<b>45</b>	<b>17 (38%)</b>	<b>9 (20%)</b>	<b>14 (31%)</b>
	<b>DSE</b>	<b>46</b>	<b>20 (44%)</b>	<b>6 (13%)</b>	<b>10 (22%)</b>

1. Réponses au niveau du pays uniquement, y compris les réponses nationales du Brésil et de l'Indonésie ; les territoires et les réponses infranationales sont exclus pour ce tableau uniquement.

2. Connaissance = Faible connaissance du Cadre ou de la Déclaration. Adhésion/Adoption = Adhésion au Cadre global pour la sécurité scolaire (CSSF) ou adoption de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles (DSE). (Certains gouvernements ont déclaré avoir adopté la Déclaration, sans pour autant en être officiellement signataires. Voir l'annexe B des [Documents annexes aux rapports techniques sur la situation mondiale et régionale de la sécurité scolaire](#) pour plus de détails.) Oriente les politiques et la planification = Adhésion au Cadre utilisé pour orienter les politiques et la planification ou adoption de la Déclaration utilisée pour orienter les politiques et la planification. Option de réponse « Non » incluse dans le décompte de la fréquence, mais non indiquée dans le tableau.

**Tableau 3. Organismes de coordination de la sécurité scolaire, initiative et points focaux parmi les cadres (questions X.9.1 et X.10)**

Région	Fréquence (%) <sup>1</sup>			
	N	Organisme de coordination <sup>2</sup>	N	Point focal parmi les cadres <sup>3</sup>
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	12	4 (33%)	11	5 (46%)
Afrique orientale et australe	7	3 (43%)	6	4 (67%)
Afrique occidentale et centrale	5	1 (20%)	5	1 (20%)
<b>Monde</b>	<b>67</b>	<b>41 (61.2%)</b>	<b>66</b>	<b>47 (71%)</b>

1. L'autorité éducative dispose d'un organisme de coordination de la sécurité scolaire. Option de réponse « Non » incluse dans le décompte de la fréquence, mais non indiquée dans le tableau.

2. L'autorité éducative dispose d'un point focal de la sécurité scolaire parmi ses cadres. Option de réponse « Non » incluse dans le décompte de la fréquence, mais non indiquée dans le tableau.

Tableau 4. Politiques ou cadres juridiques pour la CSS (Question A1.2)

Région	Portée de la politique <sup>1</sup>	Fréquence (%)									
		Des infrastructures scolaires sûres		Gestion de la sécurité scolaire		et de la continuité éducative		Éducation à la réduction des risques et à la résilience		Adaptation au changement climatique du secteur de l'éducation	
		N		N		N		N		N	
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Faible	12	9 (75%)	12	10 (83%)	12	7 (58%)	12	8 (67%)	12	5 (42%)
	Solide		3 (25%)		2 (17%)		3 (25%)		2 (17%)		2 (17%)
	Traité		12 (100%)		12 (100%)		10 (83%)		10 (83%)		7 (58%)
Afrique orientale et australe	Faible	7	5 (71%)	7	6 (86%)	7	5 (71%)	7	4 (57%)	7	4 (57%)
	Solide		2 (29%)		1 (14%)		2 (29%)		2 (29%)		2 (29%)
	Traité		7 (100%)		7 (100%)		7 (100%)		6 (86%)		6 (86%)
Afrique occidentale et centrale	Faible	5	4 (80%)	5	4 (80%)	5	2 (40%)	5	4 (80%)	5	1 (20%)
	Solide		1 (20%)		1 (20%)		1 (20%)		0 (0%)		0 (0%)
	Traité		5 (100%)		5 (100%)		3 (60%)		4 (80%)		1 (20%)
Monde	Faible	67	23 (34%)	67	27 (40%)	65	22 (34%)	67	34 (51%)	63	30 (48%)
	Solide		40 (60%)		36 (54%)		39 (60%)		30 (45%)		23 (37%)
	Traité		63 (94%)		63 (94%)		61 (94%)		64 (96%)		53 (85%)

1. Faible = Traité, mais faible ou non appliqué. Solide = Traité et appliqué de manière rigoureuse. Traité = Traité, que ce soit faiblement ou de manière rigoureuse. Option de réponse « Non » incluse dans le décompte de la fréquence, mais non indiquée dans le tableau. Option de réponse « Inconnu » exclue de l'analyse

Tableau 5. Évaluations annuelles des risques au niveau de l'école et inclusion des élèves (Questions A2.1 et A2.2)

Région	Fréquence (%)			
	N	Évaluations annuelles des risques <sup>1</sup>	N	Inclusion des élèves <sup>2</sup>
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	12	6 (50 %)	7	1 (14 %)
Afrique orientale et australe	7	5 (71 %)	6	1 (17 %)
Afrique occidentale et centrale	5	1 (20 %)	1	0 (0 %)
<b>Monde</b>	<b>66</b>	<b>37 (56 %)</b>	<b>52</b>	<b>18 (35 %)</b>

1. L'autorité éducative exige une évaluation au niveau de l'école qui couvre environ la moitié, plusieurs, la plupart ou tous aléas. Les options de réponse « Aucun ou très peu d'aléas » et « Quelques aléas » sont incluses dans le décompte des fréquences, mais ne figurent pas dans le tableau.

2. Environ la moitié, une grande partie, la plupart ou tous les élèves sont inclus dans l'évaluation des risques selon des modalités adaptées à leur développement. Les réponses « Aucun ou très peu d'élèves » et « Certains élèves » sont incluses dans le décompte de la fréquence, mais ne figurent pas dans le tableau. Option de réponse « Inconnu » exclue de l'analyse.

Tableau 6. Accès des parties prenantes aux résultats des évaluations des risques à l'école (Question A2.3)

Région	Fréquence (%) <sup>1</sup>							
	Accès du personnel scolaire		Accès des élèves		Accès des parents et de la communauté		Accès du personnel infranational et national	
	N		N		N		N	
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	6	5 (83%)	6	5 (83%)	6	5 (83%)	6	5 (83%)
Afrique orientale et australe	5	5 (100%)	5	5 (100%)	5	5 (100%)	5	5 (100%)
Afrique occidentale et centrale	1	0 (0%)	1	0 (0%)	1	0 (0%)	1	0 (0%)
<b>Monde</b>	<b>49</b>	<b>46 (93%)</b>	<b>44</b>	<b>29 (66%)</b>	<b>44</b>	<b>34 (77%)</b>	<b>48</b>	<b>42 (88%)</b>

1. Les parties prenantes ont accès aux résultats de l'évaluation des risques (combine les options de réponse « Oui » et « Oui et utilise l'évaluation pour le plan de sécurité scolaire et la prise de décision »). Option de réponse « Non » incluse dans l'analyse, mais non indiquée dans le tableau. Option de réponse « Inconnu » exclue de l'analyse.

Tableau 7. L'autorité éducative évalue les aléas et les risques dans tout le secteur de l'éducation (Question A2.4)

Région	Portée de l'évaluation <sup>1</sup>	Fréquence (%)						
		N	Aléas et risques naturels	N	Risques et aléas biologiques et sanitaires	Aléas et risques liés aux violences et conflits	Aléas et risques du quotidien	Risques liés au changement climatique
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Limité	12	5 (42%)	12	6 (50%)	5 (42%)	6 (50%)	6 (50%)
	Complet	12	2 (17%)	12	1 (8%)	2 (17%)	1 (8%)	1 (8%)
Afrique orientale et australe	Limité	7	4 (57%)	7	4 (57%)	2 (29%)	3 (43%)	4 (57%)
	Complet	7	2 (29%)	7	1 (14%)	1 (14%)	1 (14%)	1 (14%)
Afrique occidentale et centrale	Limité	5	1 (20%)	5	2 (40%)	3 (60%)	3 (60%)	2 (40%)
	Complet	5	0 (0%)	5	0 (0%)	1 (20%)	0 (0%)	0 (0%)
<b>Monde</b>	<b>Limité</b>	<b>67</b>	<b>37 (55%)</b>	<b>66</b>	<b>31 (47%)</b>	<b>23 (35%)</b>	<b>25 (38%)</b>	<b>31 (47%)</b>
	<b>Complet</b>	<b>67</b>	<b>22 (33%)</b>	<b>66</b>	<b>18 (27%)</b>	<b>24 (36%)</b>	<b>24 (36%)</b>	<b>14 (21%)</b>

1. Limité = évaluation des risques quelque peu ponctuelle ou annuelle limitée au niveau de l'école. Complet = évaluation annuelle complète des risques au niveau de l'école et révision régulière. Option de réponse « Aucune évaluation » incluse dans l'analyse, mais non indiquée dans le tableau.

Tableau 8. Points focaux désignés parmi les cadres (Question A3.2)

Région	Type de point focal <sup>1</sup>	Fréquence (%)					
		N	Approche globale de la sécurité scolaire <sup>2</sup>	Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets	Gestion de la continuité éducative	N	Gestion de la santé
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Volontaire	12	1 (8%)	1 (8%)	2 (17%)	12	1 (8%)
	Désigné	12	7 (58%)	6 (50%)	8 (67%)	12	8 (67%)
Afrique orientale et australe	Volontaire	7	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	7	0 (0%)
	Désigné	7	5 (71%)	4 (57%)	6 (86%)	7	6 (86%)
Afrique occidentale et centrale	Volontaire	5	1 (20%)	1 (20%)	2 (40%)	5	1 (20%)
	Désigné	5	2 (40%)	2 (40%)	2 (40%)	5	2 (40%)
Monde	Volontaire	67	12 (18%)	13 (20%)	10 (15%)	66	10 (15%)
	Désigné	67	47 (70%)	36 (55%)	47 (70%)	66	42 (64%)

1. Volontaire = Sur la base du volontariat, avec une redevabilité officielle limitée. Désigné = Désigné, moins d'une personne à temps plein ou Désigné, une ou plusieurs personnes à temps plein. Option de réponse « Aucune désignation » incluse dans l'analyse, mais non indiquée dans le tableau.

2. Y compris des infrastructures scolaires sûres, la gestion de la sécurité scolaire et l'éducation à la réduction des risques et à la résilience.

Tableau 9a. Fonds budgétaires alloués au secteur de l'éducation (Question A4.1)

Région	Financement <sup>1</sup>	Fréquence (%)							
		N	Construction d'écoles sûres et écologiques <sup>2</sup>	N	Construction ou modernisation d'écoles vertes pour l'atténuation du changement climatique	N	Préparation à la réponse	N	Santé, nutrition et bien-être
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Aucun	12	1 (8%)	12	3 (25%)	12	5 (42%)	12	1 (8%)
	Irrégulier		6 (50%)		7 (58%)		5 (42%)		5 (42%)
	Régulier		5 (42%)		2 (17%)		1 (8%)		5 (42%)
	Suffisant		0 (0%)		0 (0%)		1 (8%)		1 (8%)
Afrique orientale et australe	Aucun	7	0 (0%)	7	1 (14%)	7	2 (29%)	7	0 (0%)
	Irrégulier		4 (57%)		5 (71%)		4 (57%)		3 (43%)
	Régulier		3 (43%)		1 (14%)		1 (14%)		4 (57%)
	Suffisant		0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)
Afrique occidentale et centrale	Aucun	5	1 (20%)	5	2 (40%)	5	3 (60%)	5	1 (20%)
	Irrégulier		2 (40%)		2 (40%)		1 (20%)		2 (40%)
	Régulier		2 (40%)		1 (20%)		1 (20%)		1 (20%)
	Suffisant		0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)		1 (20%)
Monde	Aucun	64	8 (13%)	63	16 (25%)	62	17 (27%)	65	7 (11%)
	Irrégulier		17 (27%)		21 (33%)		17 (27%)		12 (19%)
	Régulier		30 (47%)		19 (30%)		25 (40%)		28 (43%)
	Suffisant		9 (14%)		7 (11%)		3 (5%)		18 (28%)

1. Aucun = Aucun financement alloué. Irrégulier = Fonds alloués de façon irrégulière. Régulier = Fonds alloués de façon régulière, mais insuffisamment pour une mise en œuvre complète. Suffisant = Fonds alloués de façon régulière et généralement suffisants pour une mise en œuvre complète. Option de réponse « Inconnu » exclue de l'analyse.

2. Y compris les installations WASH.

Tableau 9b. Fonds budgétaires alloués au secteur de l'éducation - suite. (Question A4.1)

Région	Financement <sup>1</sup>	Fréquence (%)									
		N	Protection de l'enfance et prévention de la violence	N	Relèvement post-catastrophe	N	Éducation en situations d'urgence	N	Programmes d'éducation à la réduction des risques et au changement climatique	N	Adaptation au changement climatique
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Aucun	12	3 (25%)	12	4 (33%)	12	5 (42%)	12	5 (42%)	12	4 (33%)
	Irrégulier		5 (42%)		5 (42%)		4 (33%)		5 (42%)		6 (50%)
	Régulier		3 (25%)		2 (17%)		2 (17%)		2 (17%)		2 (17%)
	Suffisant		1 (8%)		1 (8%)		1 (8%)		0 (0%)		0 (0%)
Afrique orientale et australe	Aucun	7	1 (14%)	7	1 (14%)	7	3 (43%)	7	1 (14%)	7	1 (14%)
	Irrégulier		4 (29%)		4 (57%)		2 (29%)		4 (57%)		4 (57%)
	Régulier		2 (29%)		2 (29%)		2 (29%)		2 (29%)		2 (29%)
	Suffisant		0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)
Afrique occidentale et centrale	Aucun	5	2 (40%)	5	3 (60%)	5	2 (40%)	5	4 (80%)	5	3 (60%)
	Irrégulier		1 (20%)		1 (20%)		2 (40%)		1 (20%)		2 (40%)
	Régulier		1 (20%)		0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)
	Suffisant		1 (20%)		1 (20%)		1 (20%)		0 (0%)		0 (0%)
Monde	Aucun	62	8 (13%)	63	20 (32%)	63	19 (30%)	64	17 (27%)	64	22 (34%)
	Irrégulier		16 (26%)		13 (21%)		16 (25%)		19 (30%)		19 (30%)
	Régulier		25 (40%)		21 (33%)		22 (35%)		23 (36%)		18 (28%)
	Suffisant		13 (21%)		9 (14%)		6 (10%)		5 (8%)		5 (8%)

1. Aucun = Aucun financement alloué. Irrégulier = Fonds alloués de façon irrégulière. Régulier = Fonds alloués de façon régulière, mais insuffisamment pour une mise en œuvre complète. Suffisant = Fonds alloués de façon régulière et généralement suffisants pour une mise en œuvre complète. Option de réponse Inconnu exclue de l'analyse.

2. Y compris les installations WASH.

Tableau 10. L'autorité éducative a reçu des financements externes pour des projets du secteur de l'éducation qui mettent l'accent sur la sécurité scolaire, l'adaptation au changement climatique ou l'éducation en situations d'urgence (Question A4.2)

Région	N	Fréquence (%) <sup>1,2</sup>	
		Financement antérieur, une ou plusieurs sources	Financement actuel, une ou plusieurs sources
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	12	7 (58%)	9 (75%)
Afrique orientale et australe	7	3 (43%)	6 (86%)
Afrique occidentale et centrale	5	4 (80%)	3 (60%)
<b>Monde</b>	<b>67</b>	<b>38 (57%)</b>	<b>43 (64%)</b>

1. Les répondants ont été interrogés sur le financement provenant du Partenariat Mondial pour l'éducation, de l'initiative « Education cannot Wait », du Fonds vert pour le climat, de la Banque mondiale, des banques régionales, des agences de l'ONU et d'autres sources qu'ils ont eux-mêmes décrites. Une ventilation par source est fournie à l'annexe E des [Documents annexes aux rapports techniques sur la situation mondiale et régionale de la sécurité scolaire](#).

2. Les options de réponse « Non » et « Nous recherchons ou allons rechercher des fonds » ne sont pas incluses dans l'analyse.

Tableau 11a. Collecte de données régulière sur les impacts des situations d'urgence et des catastrophes (Question A5.1)

Région	Fréquence de la collecte de données <sup>1</sup>	N	Fréquence (%)											
			Décès à l'école	Blessures graves à l'école	Epidémies à l'école	Incidents violents contre des enfants ou le personnel	Domages causés aux infrastructures, équipements et fournitures scolaires	Assiduité scolaire pré et post-catastrophe	N	Attaques contre des écoles, des enfants ou du personnel	N	Fermetures d'écoles	N	Résultats de l'éducation à long terme
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Jamais	12	3 (25%)	1 (8%)	1 (8%)	3 (25%)	1 (8%)	3 (25%)	12	4 (33%)	12	1 (8%)	12	2 (17%)
	Irrégulier		3 (25%)	4 (33%)	6 (50%)	5 (42%)	5 (42%)	4 (33%)		4 (33%)		4 (33%)		3 (25%)
	Systématique		5 (42%)	6 (50%)	3 (25%)	4 (33%)	6 (50%)	5 (42%)		3 (25%)		7 (58%)		6 (50%)
	Externe		1 (8%)	0 (0%)	2 (17%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)		1 (8%)		0 (0%)		1 (8%)
Afrique orientale et australe	Jamais	7	2 (29%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (29%)	1 (14%)	2 (29%)	7	2 (29%)	7	0 (0%)	7	1 (14%)
	Irrégulier		1 (14%)	2 (29%)	4 (57%)	2 (29%)	3 (43%)	1 (14%)		2 (29%)		3 (43%)		1 (14%)
	Systématique		3 (43%)	5 (71%)	1 (14%)	3 (43%)	3 (43%)	4 (57%)		2 (29%)		4 (57%)		5 (71%)
	Externe		1 (14%)	0 (0%)	2 (29%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)		1 (14%)		0 (0%)		0 (0%)
Afrique occidentale et centrale	Jamais	5	1 (20%)	1 (20%)	1 (20%)	1 (20%)	0 (0%)	1 (20%)	5	2 (40%)	5	1 (20%)	5	1 (20%)
	Irrégulier		2 (40%)	3 (60%)	2 (40%)	3 (60%)	2 (40%)	3 (60%)		2 (40%)		1 (20%)		2 (40%)
	Systématique		2 (40%)	1 (20%)	2 (40%)	1 (20%)	3 (60%)	1 (20%)		1 (20%)		3 (60%)		1 (20%)
	Externe		0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)		1 (20%)
<b>Monde</b>	Jamais	<b>67</b>	<b>14 (21%)</b>	<b>11 (16%)</b>	<b>8 (12%)</b>	<b>7 (10%)</b>	<b>4 (6%)</b>	<b>7 (10%)</b>	<b>66</b>	<b>11 (17%)</b>	<b>66</b>	<b>4 (6%)</b>	<b>66</b>	<b>5 (8%)</b>
	Irrégulier		<b>11 (16%)</b>	<b>16 (24%)</b>	<b>15 (22%)</b>	<b>17 (25%)</b>	<b>15 (22%)</b>	<b>15 (22%)</b>		<b>16 (24%)</b>		<b>19 (29%)</b>		<b>11 (17%)</b>
	Systématique		<b>35 (52%)</b>	<b>36 (54%)</b>	<b>31 (46%)</b>	<b>38 (57%)</b>	<b>46 (69%)</b>	<b>42 (63%)</b>		<b>35 (53%)</b>		<b>41 (62%)</b>		<b>43 (65%)</b>
	Externe		<b>7 (10%)</b>	<b>4 (6%)</b>	<b>13 (19%)</b>	<b>5 (8%)</b>	<b>2 (3%)</b>	<b>3 (5%)</b>		<b>4 (6%)</b>		<b>2 (3%)</b>		<b>7 (11%)</b>

1. Jamais = Aucune donnée collectée. Irrégulier = Les données sont collectées de manière irrégulière. Systématique = Les données sont collectées de manière systématique, mais sans ventilation ; les données sont collectées de manière systématique avec une certaine ventilation ; ou les données sont collectées au moins une fois par an et ventilées par âge, sexe et handicap. Externe = Les données sont collectées par des parties prenantes autres que l'autorité éducative (fréquence de collecte des données non précisée).

Tableau 11b. Données sur les impacts des situations d'urgence et des catastrophes, ventilées par âge, sexe et handicap (Question A5.1)

Région	Fréquence (%)							Résultats de l'éducation à long terme	
	Ventilation <sup>1</sup>	N	Décès à l'école	Blessures graves à l'école	Épidémies à l'école	Incidents violents contre des enfants ou le personnel	Assiduité scolaire pré et post-catastrophe		
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Aucun	12	8 (67%)	7 (58%)	7 (58%)	10 (83%)	8 (67%)	12	5 (42%)
	Quelques		2 (17%)	3 (25%)	1 (8%)	1 (8%)	2 (17%)		2 (17%)
	Complet		1 (8%)	2 (17%)	2 (17%)	1 (8%)	2 (17%)		4 (33%)
	Externe		1 (8%)	0 (0%)	2 (17%)	0 (0%)	0 (0%)		1 (8%)
Afrique orientale et australe	Aucun	7	4 (57%)	3 (43%)	4 (57%)	5 (71%)	4 (57%)	7	2 (29%)
	Quelques		2 (29%)	3 (43%)	0 (0%)	1 (14%)	1 (14%)		2 (29%)
	Complet		0 (0%)	1 (14%)	1 (14%)	1 (14%)	2 (29%)		3 (43%)
	Externe		1 (14%)	0 (0%)	2 (29%)	0 (0%)	0 (0%)		0 (0%)
Afrique occidentale et centrale	Aucun	5	4 (80%)	4 (80%)	3 (60%)	5 (100%)	4 (80%)	5	3 (60%)
	Quelques		0 (0%)	0 (0%)	1 (20%)	0 (0%)	1 (20%)		0 (0%)
	Complet		1 (20%)	1 (20%)	1 (20%)	0 (0%)	0 (0%)		1 (20%)
	Externe		0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)		1 (20%)
Monde	Aucun	67	30 (45%)	33 (49%)	28 (42%)	30 (45%)	27 (40%)	66	20 (30%)
	Quelques		12 (18%)	13 (19%)	7 (10%)	10 (15%)	17 (25%)		16 (24%)
	Complet		18 (27%)	17 (25%)	19 (28%)	22 (33%)	20 (30%)		23 (35%)
	Externe		7 (10%)	4 (6%)	13 (19%)	5 (7%)	3 (5%)		7 (11%)

1. Aucun = Aucune donnée collectée, données collectées de manière irrégulière ou données collectées de manière systématique, mais sans ventilation. Quelques = Les données sont collectées de manière systématique avec une certaine ventilation. Complet = Les données sont collectées au moins une fois par an et ventilées par âge, sexe et handicap. Externe = Les données sont collectées par des parties prenantes autres que l'autorité éducative (niveau de ventilation non spécifié).

Tableau 12. Accès public aux données sur les impacts des situations d'urgence et des catastrophes (Question A5.2)

Région	Fréquence (%) <sup>1</sup>	
	Partagées en interne <sup>2</sup>	Accessibles au public
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale (N=12)	6 (50%)	5 (42%)
Afrique orientale et australe (N=7)	4 (57%)	3 (43%)
Afrique occidentale et centrale (N=5)	2 (40%)	2 (40%)
<b>Monde (N=67)</b>	<b>30 (51%)</b>	<b>30 (45%)</b>

1. Option de réponse « Non » incluse dans le décompte de la fréquence, mais non indiquée dans le tableau.

2. Partagées uniquement en interne, par exemple au sein du secteur de l'éducation ou avec des parties prenantes spécifiques.

Tableau 13. Disponibilité de directives et de réglementations visant à atténuer les aléas lors du choix des sites des nouvelles écoles (Questions B1.1)

Région	Portée <sup>2</sup>	Fréquence (%)					
		Choix et préparation					
		Sites scolaires <sup>1</sup>		Feu de forêt ou feu de brousse		Élévation future du niveau de la mer	
		N	Inondation	N		N	
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Limité	12	4 (33%)	9	3 (33%)	9	3 (33%)
	Solide	12	7 (58%)	9	5 (56%)	9	5 (56%)
	Dans une certaine mesure	12	11 (91%)	9	8 (89%)	9	8 (89%)
Afrique orientale et australe	Limité	7	1 (14%)	5	2 (40%)	5	2 (40%)
	Solide	7	6 (86%)	5	3 (60%)	5	3 (60%)
	Dans une certaine mesure	7	7 (100%)	5	5 (100%)	5	5 (100%)
Afrique occidentale et centrale	Limité	5	3 (60%)	4	1 (25%)	4	1 (25%)
	Solide	5	1 (20%)	4	2 (50%)	4	2 (50%)
	Dans une certaine mesure	5	4 (80%)	4	3 (75%)	4	3 (75%)
<b>Monde</b>	<b>Limité</b>	<b>66</b>	<b>20 (30%)</b>	<b>54</b>	<b>16 (30%)</b>	<b>55</b>	<b>20 (36%)</b>
	<b>Solide</b>	<b>66</b>	<b>40 (61%)</b>	<b>54</b>	<b>28 (52%)</b>	<b>55</b>	<b>26 (47%)</b>
	<b>Dans une certaine mesure</b>	<b>66</b>	<b>60 (91%)</b>	<b>54</b>	<b>44 (82%)</b>	<b>55</b>	<b>46 (84%)</b>

1. Lors du choix et de la préparation des sites destinés aux écoles publiques, la réglementation exige que ces risques soient atténués.

2. Limité = *Seulement des directives, des réglementations faibles ou un suivi limité* ; Solide = *Réglementations et suivi rigoureux*. Options « Non » non indiquées dans le tableau. Options de réponse « Inconnu » et « Non applicable : les écoles ne sont pas exposées à ce risque » sont exclues de l'analyse.

**Tableau 14. Disponibilité de directives et de réglementations visant à atténuer les aléas lors de la construction de nouveaux bâtiments scolaires**  
(Questions B1.2)

		Fréquence (%)									
		Conception de nouveaux bâtiments scolaires <sup>1</sup>									
Région	Portée <sup>2</sup>	N	Tremblements de terre	N	Incendie de bâtiments	N	Vents violents	N	Températures extrêmes	N	Impact environnemental
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Limité	7	2 (29%)	12	7 (58%)	11	7 (64%)	12	7 (58%)	12	7 (58%)
	Solide		2 (29%)		5 (42%)		4 (36%)		4 (33%)		5 (42%)
	Dans une certaine mesure		4 (58%)		12 (100%)		11 (100%)		11 (91%)		12 (100%)
Orientale et australe	Limité	4	2 (50%)	7	2 (29%)	6	2 (33%)	7	4 (57%)	7	3 (43%)
	Solide		2 (50%)		5 (71%)		4 (67%)		3 (43%)		4 (57%)
	Dans une certaine mesure		4 (100%)		7 (100%)		6 (100%)		7 (100%)		7 (100%)
Occidentale et centrale	Limité	5	0 (0%)	5	5 (100%)	5	5 (100%)	5	3 (60%)	5	4 (80%)
	Solide		0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)		1 (20%)		1 (20%)
	Dans une certaine mesure		0 (0%)		5 (100%)		5 (100%)		5 (100%)		5 (100%)
Monde	Limité	54	12 (22%)	63	20 (32%)	61	20 (33%)	58	26 (45%)	63	25 (40%)
	Solide		36 (67%)		41 (65%)		36 (59%)		23 (40%)		34 (54%)
	Dans une certaine mesure		48 (89%)		61 (97%)		56 (92%)		49 (84%)		59 (94%)

1. Lors de la conception de nouveaux bâtiments scolaires publics, la réglementation exige que ces risques soient atténués.

2. Limité = *Seulement des directives, des réglementations faibles ou un suivi limité* ; Solide = *Réglementations et suivi rigoureux*. Option de réponse « Non » non indiquée dans le tableau. Options de réponse « Inconnu » et « Non applicable : les écoles ne sont pas exposées à ce risque » sont exclues de l'analyse.

Tableau 15. Applicabilité des directives et des réglementations des écoles publiques aux écoles privées (Question B1.4)

Région	Mesure appliquée <sup>1</sup>	Fréquence (%)					
		Choix et préparation des sites scolaires		Conception et construction des bâtiments scolaires		Mise en place d'installations WASH dans les écoles	
		N		N		N	
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Limité	12	3 (25%)	12	5 (42%)	12	3 (25%)
	Solide		7 (58%)		6 (50%)		8 (67%)
Afrique orientale et australe	Limité	7	3 (43%)	7	3 (43%)	7	2 (29%)
	Solide		4 (57%)		4 (57%)		5 (71%)
Afrique occidentale et centrale	Limité	5	0 (0%)	5	2 (40%)	5	1 (20%)
	Solide		3 (60%)		2 (40%)		3 (60%)
Monde	Limité	63	19 (30%)	64	19 (30%)	64	16 (25%)
	Solide		36 (57%)		37 (58%)		41 (64%)

1. Directives, réglementations ou suivi limité versus réglementations et suivi rigoureux. Option de réponse « Non » incluse dans l'analyse, mais non indiquée dans le tableau. Option de réponse « Inconnu » exclue de l'analyse.

Tableau 16. Évaluation systématique et hiérarchisation de la modernisation des écoles (Questions B2.1 et B2.2)

Région	Étape <sup>1</sup>	Fréquence (%)					
		N	Sécurité des bâtiments scolaires	Installations WASH	Adaptation au changement climatique		Durabilité environnementale
					N		
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Évaluation	12	6 (50%)	6 (50%)	12	1 (8%)	1 (8%)
	Modernisation	12	1 (8%)	0 (0%)	12	0 (0%)	0 (0%)
Afrique orientale et australe	Évaluation	7	4 (57%)	4 (57%)	7	1 (14%)	1 (14%)
	Modernisation	7	1 (14%)	0 (0%)	7	0 (0%)	0 (0%)
Afrique occidentale et centrale	Évaluation	5	2 (40%)	2 (40%)	5	0 (0%)	0 (0%)
	Modernisation	5	0 (0%)	0 (0%)	5	0 (0%)	0 (0%)
Monde	Évaluation	66	40 (61%)	41 (62%)	65	10 (15%)	12 (19%)
	Modernisation	66	6 (9%)	9 (14%)	66	0 (0%)	1 (2%)

1. Évaluation = Évaluation systématique et hiérarchisation de la plupart des écoles. Option de réponse « Évaluation limitée » et « Aucune évaluation » incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau. Modernisation = L'autorité éducative a systématiquement financé et largement achevé la modernisation de la plupart des écoles. Les réponses « Non » et « Prévues ou en cours » ont été incluses dans l'analyse, mais ne figurent pas dans le tableau.

Tableau 17. Financement régulier et suffisant pour l'entretien (Question B3.2)

Région	Régularité et suffisance du financement <sup>1</sup>	Fréquence (%)			
		Entretien courant des bâtiments et des sites scolaires	Entretien courant des installations WASH	Entretien différé des bâtiments et des installations WASH	Activités non structurelles de réduction des risques, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale (N=12)	Oui, financement régulier mais insuffisant	7 (58%)	6 (50%)	2 (17%)	1 (8%)
	Oui, régulier et suffisant	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Afrique orientale et australe (N=7)	Oui, financement régulier mais insuffisant	5 (71%)	4 (57%)	1 (14%)	1 (14%)
	Oui, régulier et suffisant	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Afrique occidentale et centrale (N=5)	Oui, financement régulier mais insuffisant	2 (40%)	2 (40%)	1 (20%)	0 (0%)
	Oui, régulier et suffisant	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Monde (N=67)	Oui, financement régulier mais insuffisant	35 (52%)	31 (46%)	21 (31%)	15 (22%)
	Oui, régulier et suffisant	9 (13%)	11 (16%)	6 (9%)	2 (3%)

1. Les options de réponse « *Aucun financement fourni ou les écoles doivent collecter des fonds* » et « *Financement irrégulier* » sont incluses dans l'analyse, mais ne figurent pas dans le tableau.

Tableau 18. Directives et politiques relatives à l'utilisation des écoles comme centres d'évacuation et lieux de rassemblement post-catastrophe (Questions B4.1, B4.2 et B4.3)

Région	N	Fréquence (%)			N	Remboursement <sup>2</sup>	N	Protège contre les attaques <sup>3</sup>
		Identification systématique <sup>1</sup>	Maintien de la continuité éducative	Maintien de la santé et de la sécurité des élèves				
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	12	2 (17%)	3 (25%)	3 (25%)	12	2 (17%)	12	6 (50%)
Afrique orientale et australe	7	1 (14%)	2 (29%)	2 (29%)	7	2 (29%)	7	2 (29%)
Afrique occidentale et centrale	5	1 (20%)	1 (20%)	1 (20%)	5	0 (0%)	5	4 (80%)
Monde	67	35 (52%)	31 (46%)	30 (46%)	65	20 (31%)	64	33 (52%)

1. Approche systématique pour identifier les écoles pouvant servir de centres d'évacuation/lieux de rassemblement post-catastrophe. Les options de réponse « *Non* » et « *En cours d'élaboration* » sont incluses dans l'analyse, mais ne figurent pas dans le tableau.

2. Remboursement des dommages et des coûts liés à l'utilisation des écoles comme abris temporaires. Les options de réponse « *Non* » et « *En cours d'élaboration* » sont incluses dans l'analyse, mais ne figurent pas dans le tableau.
3. Des mesures proactives pour éviter que les écoles ne soient utilisées par des individus ou des groupes armés ou à des fins militaires. Option de réponse « *Non* » incluse dans l'analyse, mais non indiquée dans le tableau.

Tableau 19. Protection des élèves sur le chemin de l'école (Questions B5.1 et B5.2)

Région	Fréquence (%) <sup>1</sup>			
	N	Vérification de la sécurité des itinéraires et des transports domicile-école, et mesures proactives prises pour réduire les dangers	N	Mesures de protection prises pour prévenir l'intimidation, la violence basée sur le genre et les agressions sur le chemin de l'école
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	12	1 (8%)	11	4 (36%)
Afrique orientale et australe	7	1 (14%)	6	3 (50%)
Afrique occidentale et centrale	5	0 (0%)	5	1 (20%)
<b>Monde</b>	<b>63</b>	<b>18 (29%)</b>	<b>65</b>	<b>36 (55%)</b>

1. Options de réponse : « Beaucoup » ou « La plupart » des écoles indiquées dans le tableau. Les options de réponse « Aucune ou très peu d'écoles », « Certaines écoles » et « Environ la moitié des écoles » sont incluses dans l'analyse, mais ne figurent pas dans le tableau. Option de réponse « Inconnu » exclue de l'analyse.

Tableau 20. Domaines dans lesquels les autorités éducatives ont élaboré des plans (Question C1.1)

Région	Portée du plan <sup>1</sup>	Fréquence (%)						
		N	Sûreté et sécurité	Continuité éducative	N	Protection des investissements dans le secteur de l'éducation	N	Adaptation au changement climatique et action climatique
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Limité	12	4 (33%)	3 (25%)	12	4 (33%)	11	4 (36%)
	Quelques		2 (17%)	3 (25%)		2 (17%)		2 (18%)
	Solide		3 (25%)	3 (25%)		2 (17%)		1 (9%)
Afrique orientale et australe	Limité	7	2 (29%)	1 (14%)	7	3 (43%)	6	2 (33%)
	Quelques		2 (29%)	1 (14%)		1 (14%)		2 (33%)
	Solide		2 (29%)	3 (43%)		1 (14%)		1 (17%)
Afrique occidentale et centrale	Limité	5	2 (40%)	2 (40%)	5	1 (20%)	5	2 (40%)
	Quelques		0 (0%)	0 (0%)		1 (20%)		0 (0%)
	Solide		1 (20%)	1 (20%)		1 (20%)		0 (0%)
<b>Monde</b>	<b>Limité</b>	<b>66</b>	<b>28 (42%)</b>	<b>24 (36%)</b>	<b>63</b>	<b>22 (35%)</b>	<b>61</b>	<b>30 (49%)</b>
	<b>Quelques</b>		<b>18 (27%)</b>	<b>18 (27%)</b>		<b>18 (27%)</b>		<b>13 (21%)</b>
	<b>Solide</b>		<b>15 (23%)</b>	<b>18 (27%)</b>		<b>10 (16%)</b>		<b>5 (8%)</b>

1. Limité = Plan limité couvrant certains risques ; Quelques = Plan couvrant de nombreux risques ; Solide = Plan solide couvrant la plupart des risques. L'option de réponse « Pas encore de projet » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau. Option de réponse Inconnu exclue de l'analyse.

Tableau 21. Les autorités chargées de l'éducation tiennent compte de l'avis des parties prenantes lors de l'élaboration des plans (Question C1.2)

Région			Fréquence (%) <sup>1</sup>		
	N	Enseignant/personnel de l'école	N	Enfants et jeunes	Communauté
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	12	10 (83%)	12	10 (83%)	10 (83%)
Afrique orientale et australe	7	6 (86%)	7	6 (86%)	6 (86%)
Afrique occidentale et centrale	5	4 (80%)	5	4 (80%)	4 (80%)
<b>Monde</b>	<b>66</b>	<b>64 (97%)</b>	<b>67</b>	<b>56 (84%)</b>	<b>60 (90%)</b>

1. « Contribution limitée recherchée » ou « Contribution systématique et représentative recherchée ». L'option de réponse « Non » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau.

Tableau 22. L'autorité éducative fournit des conseils pour le plan de sécurité scolaire (Question C2.1)

Région	Niveau de conseil <sup>1</sup>	N	Fréquence (%)						N	Procédures opérationnelles normalisées pour les catastrophes et les situations d'urgence
			Évaluation des risques	Réduction des risques	Préparation à la réponse	Continuité éducative	Adaptation au changement climatique et action	Intégration active de la participation des enfants dans l'élaboration de plans		
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Limité	12	9 (75%)	8 (67%)	7 (58%)	7 (58%)	6 (50%)	7 (58%)	12	6 (50%)
	Solide	12	2 (17%)	3 (25%)	4 (33%)	4 (33%)	2 (17%)	2 (17%)	12	5 (42%)
Afrique orientale et australe	Limité	7	5 (71%)	4 (57%)	3 (43%)	3 (43%)	4 (57%)	5 (71%)	7	3 (43%)
	Solide	7	2 (29%)	3 (43%)	4 (57%)	4 (57%)	2 (29%)	2 (29%)	7	4 (57%)
Afrique occidentale et centrale	Limité	5	4 (80%)	4 (80%)	4 (80%)	4 (80%)	2 (40%)	2 (40%)	5	3 (60%)
	Solide	5	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	5	1 (20%)
<b>Monde</b>	<b>Limité</b>	<b>66</b>	<b>40 (61%)</b>	<b>39 (59%)</b>	<b>37 (56%)</b>	<b>30 (46%)</b>	<b>40 (61%)</b>	<b>35 (53%)</b>	<b>65</b>	<b>27 (42%)</b>
	<b>Solide</b>	<b>66</b>	<b>24 (36%)</b>	<b>26 (39%)</b>	<b>28 (42%)</b>	<b>34 (52%)</b>	<b>13 (20%)</b>	<b>14 (21%)</b>	<b>65</b>	<b>32 (49%)</b>

1. Limité = Des conseils quelque peu limités sont fournis ou les conseils sont mal diffusés ou mal compris. Solide = Oui, des conseils solides sont fournis et diffusés. L'option de réponse « Non » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau.

Tableau 23. Mesures et plans de révision des écoles (Question C2.4)

Région	Fréquence de révision <sup>1</sup>	Fréquence (%)					
		N	Évaluation des risques	Réduction des risques	Préparation à la Réponse	N	Continuité Éducative
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Occasionnellement <sup>2</sup>	12	8 (67%)	8 (67%)	8 (67%)	11	8 (73%)
	Annuellement	12	3 (25%)	3 (25%)	2 (17%)	11	2 (18%)
Afrique orientale et australe	Occasionnellement	7	4 (57%)	4 (57%)	4 (57%)	6	4 (67%)
	Annuellement	7	3 (43%)	3 (43%)	2 (29%)	6	2 (33%)
Afrique occidentale et centrale	Occasionnellement	5	4 (80%)	4 (80%)	4 (80%)	5	4 (80%)
	Annuellement	5	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	5	0 (0%)
Monde	Occasionnellement	66	39 (59%)	41 (62%)	38 (58%)	64	42 (66%)
	Annuellement	66	24 (36%)	23 (35%)	25 (38%)	64	19 (30%)

1. L'option de réponse « Jamais » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau.

2. Par exemple, après une catastrophe majeure.

Tableau 24. Politiques du secteur de l'éducation qui protègent et mettent en œuvre l'accès équitable à l'éducation (Question C3.1)

Région	Niveau de protection <sup>1</sup>	Fréquence (%)						
		N	Garçons	Filles	Enfants en situation de handicap	Enfants immigrés et réfugiés	Enfants issus de minorités linguistiques, culturelles, ethniques et religieuses	
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Faible, irrégulier	12	4 (33%)	5 (42%)	6 (50%)	11	3 (27%)	4 (36%)
	Solide, mis en œuvre	12	8 (67%)	7 (58%)	6 (50%)	11	6 (55%)	6 (55%)
Afrique orientale et australe	Faible, irrégulier	7	2 (29%)	2 (29%)	2 (29%)	6	1 (17%)	1 (17%)
	Solide, mis en œuvre	7	5 (71%)	5 (71%)	5 (71%)	6	4 (67%)	4 (67%)
Afrique occidentale et centrale	Faible, irrégulier	5	2 (40%)	3 (60%)	4 (80%)	5	2 (40%)	3 (60%)
	Solide, mis en œuvre	5	3 (60%)	2 (40%)	1 (20%)	5	2 (40%)	2 (40%)
Monde	Faible, irrégulier	67	15 (22%)	16 (24%)	23 (34%)	65	25 (39%)	23 (35%)
	Solide, mis en œuvre	67	50 (75%)	49 (73%)	42 (63%)	65	30 (46%)	38 (59%)

1. Faible, irrégulier = Quelques protections, mais faibles ou mises en œuvre de manière irrégulière. Solide, mis en œuvre = Protections solides en place et mises en œuvre. L'option de réponse « Aucune protection n'est garantie par la loi ou les politiques » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau.

Tableau 25. Considérations relatives à la planification de la continuité éducative pour les besoins spécifiques  
(Question C3.3)

Région	Niveau de considération <sup>1</sup>	Fréquence (%)									
		Garçons			Filles		Enfants en situation de handicap		Enfants immigrés et réfugiés		Enfants issus de minorités linguistiques, culturelles, ethniques et religieuses
		N			N		N		N		
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Limité	12	4 (33%)	3 (25%)	12	5 (42%)	11	2 (17%)	11	3 (27%)	
	Solide	12	7 (58%)	8 (67%)	12	7 (58%)	11	3 (25%)	11	2 (18%)	
Afrique orientale et australe	Limité	7	1 (14%)	1 (14%)	7	2 (29%)	6	2 (33%)	6	2 (33%)	
	Solide	7	6 (86%)	6 (86%)	7	5 (71%)	6	3 (50%)	6	2 (33%)	
Afrique occidentale et centrale	Limité	5	3 (60%)	2 (40%)	5	3 (60%)	5	0 (0%)	5	1 (20%)	
	Solide	5	1 (20%)	2 (40%)	5	2 (40%)	5	0 (0%)	5	0 (0%)	
Monde	Limité	64	22 (34%)	20 (31%)	65	29 (45%)	63	24 (38%)	62	25 (40%)	
	Solide	64	39 (61%)	41 (64%)	65	34 (52%)	63	19 (30%)	62	23 (37%)	

1. Limité = Considération faible ou limitée. Solide = Considération solide. L'option de réponse « Aucune considération » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau.

Tableau 26. Équité dans la scolarisation et le niveau d'éducation (Question C3.2)

Région	Équité dans la scolarisation et le niveau d'éducation <sup>1</sup>	Fréquence (%)							
		Par sexe		Par handicap		Pour les immigrés et les réfugiés		Pour les enfants issus des minorités linguistiques, culturelles, ethniques et religieuses	
		N		N		N		N	
Afrique centrale, orientale et australe	Inconnu	12	1 (8%)	12	2 (17%)	12	7 (58%)	12	8 (67%)
	Limité		1 (8%)		3 (25%)		1 (8%)		1 (8%)
	Quelques		6 (50%)		3 (25%)		1 (8%)		2 (17%)
	Généralisé		4 (33%)		4 (33%)		3 (25%)		1 (8%)
Afrique orientale et australe	Inconnu	7	0 (0%)	7	0 (0%)	7	2 (29%)	7	3 (43%)
	Limité		0 (0%)		1 (14%)		1 (14%)		2 (14%)
	Quelques		3 (43%)		2 (29%)		1 (14%)		2 (29%)
	Généralisé		4 (57%)		4 (57%)		3 (43%)		1 (14%)
Afrique occidentale et centrale	Inconnu	5	1 (20%)	5	2 (40%)	5	5 (100%)	5	5 (100%)
	Limité		1 (20%)		2 (40%)		0 (0%)		0 (0%)
	Quelques		3 (60%)		1 (20%)		0 (0%)		0 (0%)
	Généralisé		0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)		0 (0%)
Monde	Inconnu	67	1 (2%)	66	5 (8%)	67	22 (33%)	66	21 (32%)
	Limité		7 (10%)		13 (20%)		9 (13%)		8 (12%)
	Quelques		24 (36%)		19 (29%)		15 (22%)		18 (27%)
	Généralisé		35 (52%)		29 (44%)		21 (31%)		19 (29%)

1. Inconnu = Données non collectées ou non ventilées ; Limité = Les données ventilées montrent une inégalité généralisée ; Quelque = Les données ventilées montrent une certaine équité atteinte ; Généralisé = Les données ventilées montrent une équité totale atteinte dans la plupart ou dans toutes les régions et à tous les niveaux d'éducation.

Tableau 27. Exigences imposées aux écoles d'organiser au moins un exercice par an (Question C4.1)

Région	Fréquence <sup>1</sup> (%)							
	N	Incendie	N	Autres aléas	N	Simulation complète (pour les aléas prévisibles)	N	Destinée aux enfants de tous âges et de toutes capacités
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	12	4 (33%)	12	4 (33%)	10	2 (20%)	11	3 (27%)
Afrique orientale et australe	7	3 (43%)	7	3 (43%)	5	1 (20%)	6	2 (33%)
Afrique occidentale et centrale	5	1 (20%)	5	1 (20%)	5	1 (20%)	5	1 (20%)
Monde	63	47 (75%)	64	50 (78%)	60	38 (63%)	57	45 (79%)

1. Comprend les options de réponse « Au moins une fois par an » et « Au moins une fois par trimestre/semestre ». L'option de réponse « Non » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau. Option de réponse « Inconnu » exclue de l'analyse.

*Tableau 28. Stratégies nationales et politiques scolaires de promotion de la santé (Questions C5.1)*

Région <sup>1</sup>	Niveau <sup>2</sup>	N	Fréquence (%)
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Stratégie nationale	12	11 (92%)
	Politique scolaire	12	11 (92%)
Afrique orientale et australe	Stratégie nationale	7	7 (100%)
	Politique scolaire	7	7 (100%)
Afrique occidentale et centrale	Stratégie nationale	5	4 (80%)
	Politique scolaire	5	4 (80%)
<b>Monde</b>	<b>Stratégie nationale</b>	<b>64</b>	<b>58 (91%)</b>
	<b>Politique scolaire</b>	<b>65</b>	<b>57 (88%)</b>

1. Les pays fédérés ayant plusieurs unités fédérées répondantes peuvent être surreprésentés dans les données et fausser les résultats régionaux.

2. Stratégie nationale = *Une stratégie nationale d'éducation pour la promotion de la santé dans les écoles (limitée ou solide)*. Politique scolaire = *Politiques ou plans de promotion de la santé au niveau de l'école (limités ou solides)*.

Tableau 29. Disponibilité des conseils et des normes par thème lié à la santé et à la nutrition (Questions C5.2)

Région	Disponibilité <sup>1</sup>	Fréquence (%)									
		N	Eau, assainissement et hygiène	N	Alimentation et nutrition	N	Suivi actif des épidémies <sup>2</sup>	N	Mesures sociales en cas d'épidémie <sup>3</sup>	N	Mesures environnementales en cas d'épidémie <sup>4</sup>
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Conseils	12	1 (8%)	12	1 (8%)	12	4 (33%)	12	4 (33%)	12	4 (33%)
	Normes		5 (42%)		5 (42%)		2 (17%)		2 (17%)		3 (25%)
	Suivi		6 (50%)		6 (50%)		4 (33%)		6 (50%)		4 (33%)
Afrique orientale et australe	Conseils	7	1 (14%)	7	1 (14%)	7	2 (29%)	7	2 (29%)	7	3 (43%)
	Normes		2 (29%)		2 (29%)		1 (14%)		1 (14%)		1 (14%)
	Suivi		4 (57%)		4 (57%)		3 (43%)		4 (57%)		3 (43%)
Afrique occidentale et centrale	Conseils	5	0 (0%)	5	0 (0%)	5	2 (40%)	5	2 (40%)	5	1 (20%)
	Normes		3 (60%)		3 (60%)		1 (20%)		1 (20%)		2 (40%)
	Suivi		2 (40%)		2 (40%)		1 (20%)		2 (40%)		1 (20%)
Monde	Conseils	63	17 (27%)	66	11 (17%)	58	14 (24%)	60	12 (20%)	65	18 (28%)
	Normes		14 (22%)		16 (24%)		9 (16%)		11 (18%)		13 (20%)
	Suivi		32 (51%)		37 (56%)		26 (45%)		32 (53%)		27 (41%)

1. Conseils = *Conseils disponibles* ; Normes = *Normes minimales définies* ; Suivi = *Normes minimales définies et suivies*. L'option de réponse « *Aucun* » n'apparaît pas dans le tableau. Option de réponse « *Non applicable ou autres organismes responsables de cette question* » exclue de l'analyse.

2. Identification active et suivi des maladies transmissibles chez les élèves et le personnel

3. Mesures sociales visant à réduire la transmission des maladies lors d'épidémies

4. Mesures environnementales, telles que la ventilation et le nettoyage, visant à réduire la transmission pendant une épidémie

Tableau 30. Suivi des données WASH au niveau de l'école (Question C5.3)

Région	Collecte de données <sup>1</sup>	N	Fréquence (%)			
			Eau <sup>2</sup>	Assainissement <sup>3</sup>	Hygiène <sup>4</sup>	Gestion des déchets solides <sup>5</sup>
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Pas régulièrement	11	5 (46%)	5 (46%)	5 (46%)	3 (27%)
	Au moins une fois par an		6 (55%)	6 (55%)	6 (55%)	5 (46%)
Afrique orientale et australe	Pas régulièrement	7	2 (29%)	2 (29%)	2 (29%)	1 (14%)
	Au moins une fois par an		5 (71%)	5 (71%)	5 (71%)	5 (71%)
Afrique occidentale et centrale	Pas régulièrement	4	3 (75%)	3 (75%)	3 (75%)	2 (50%)
	Au moins une fois par an		1 (25%)	1 (25%)	1 (25%)	0 (0%)
Monde	Pas régulièrement	66	26 (39%)	25 (38%)	23 (35%)	24 (37%)
	Au moins une fois par an		37 (56%)	40 (61%)	39 (59%)	28 (42%)

1. L'option de réponse « *Pas du tout* » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau.

2. Source, qualité et suffisance.

3. Types de toilettes, accessibilité, fonctionnalité et intimité.

4. Installations pour se laver les mains, savon et eau.

5. Réduction, recyclage et élimination des déchets.

Tableau 31. Adoption et utilisation des messages clés (Questions D1.1 et D1.2)

Région	Fréquence (%)						
	N	Messages clés adoptés <sup>1,2,3</sup>	Utilisation du message clé <sup>3</sup>		N	Adaptations pour les personnes en situation de handicap <sup>4</sup>	Disponibilité dans les langues/formats des minorités linguistiques <sup>4</sup>
			Éducation formelle et non formelle	Formelle Éducation uniquement			
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	10	8 (80%)	3 (30%)	3 (30%)	11	7 (64%)	6 (55%)
Afrique orientale et australe	6	6 (100%)	3 (50%)	2 (33%)	6	6 (100%)	5 (83%)
Afrique occidentale et centrale	4	2 (50%)	0 (0%)	1 (25%)	5	1 (20%)	1 (20%)
<b>Monde</b>	<b>62</b>	<b>55 (89%)</b>	<b>29 (47%)</b>	<b>17 (27%)</b>	<b>66</b>	<b>44 (67%)</b>	<b>27 (41%)</b>

1. L'Autorité Nationale de Gestion des Catastrophes et l'autorité éducative ont adopté au niveau national des messages clés axés sur l'action consensuels et fondés sur des données probantes, qui serviront de base à l'éducation formelle et non formelle.

2. Les pays fédérés ayant plusieurs unités fédérées répondantes peuvent être surreprésentés dans les données et fausser les résultats régionaux.

3. Option de réponse « *Inconnu* » exclue de l'analyse. L'option de réponse « *Aucune adoptée* » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau.

4. Option de réponse « *Non* » incluse dans l'analyse, mais non indiquée dans le tableau.

Tableau 32. Matières liées à la CSS dans le programme scolaire officiel (Questions D2.5)

Région	Matière <sup>1</sup>	N	Fréquence (%) <sup>2</sup>	
			Programme scolaire primaire	Programme scolaire secondaire
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	RRC	12	8 (67%)	8 (67%)
	ACC	12	9 (75%)	10 (83%)
	EDD	12	9 (75%)	9 (75%)
	SBE	12	11 (92%)	11 (92%)
	ASE	12	7 (58%)	7 (58%)
Afrique orientale et australe	RRC	7	5 (71%)	5 (71%)
	ACC	7	6 (86%)	6 (86%)
	DD	7	5 (71%)	4 (57%)
	SBE	7	6 (86%)	6 (86%)
	ASE	7	5 (71%)	5 (71%)
Afrique occidentale et centrale	RRC	5	3 (60%)	3 (60%)
	ACC	5	3 (60%)	4 (80%)
	EDD	5	4 (80%)	5 (100%)
	SBE	5	5 (100%)	5 (100%)
	ASE	5	2 (40%)	2 (40%)
Monde	RRC	67	46 (69%)	48 (72%)
	ACC	67	48 (72%)	50 (75%)
	EDD	67	45 (67%)	44 (66%)
	SBE	67	58 (87%)	55 (82%)
	ASE	66	48 (73%)	49 (73%)

1. RRC = réduction des risques de catastrophes ; ACC = changement climatique, action, justice et environnement ; EDD = éducation au développement durable ; SBE = santé et bien-être ; ASE = apprentissage socio-émotionnel.

2. Les options de réponse « *Aucune* » et « *En cours de développement* » sont incluses dans l'analyse, mais ne figurent pas dans le tableau.

Tableau 33. Autres formes de diffusion (Questions D3.1)

Région	Matière <sup>2</sup>	N	Fréquence (%) <sup>1</sup>		
			Assemblées scolaires et apprentissage par l'expérience	À la discrétion de l'enseignant dans certaines classes	Clubs scolaires, activités parascolaires et autres activités extrascolaires
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	RRC	12	8 (67%)	8 (67%)	10 (83%)
	ACC	10	6 (60%)	7 (70%)	8 (80%)
	EDD	11	7 (64%)	8 (73%)	5 (45%)
	SBE	11	9 (82%)	8 (73%)	9 (82%)
	ASE	12	7 (58%)	8 (67%)	10 (83%)
Afrique orientale et australe	RRC	7	5 (71%)	6 (86%)	7 (100%)
	ACC	5	3 (50%)	5 (83%)	6 (100%)
	EDD	7	4 (57%)	6 (86%)	3 (43%)
	SBE	7	6 (86%)	6 (86%)	6 (86%)
	ASE	7	4 (57%)	6 (86%)	6 (86%)
Afrique occidentale et centrale	RRC	5	3 (60%)	2 (40%)	3 (60%)
	ACC	4	3 (75%)	2 (50%)	2 (50%)
	EDD	4	3 (75%)	2 (50%)	2 (50%)
	SBE	4	3 (75%)	2 (50%)	3 (75%)
	ASE	5	3 (60%)	2 (40%)	4 (80%)
Monde	RRC	63	44 (70%)	38 (60%)	49 (78%)
	ACC	59	38 (64%)	35 (59%)	42 (71%)
	EDD	58	31 (53%)	30 (52%)	40 (69%)
	SBE	63	45 (71%)	41 (65%)	47 (75%)
	ASE	64	46 (72%)	38 (59%)	39 (61%)

1. L'option de réponse « Pas du tout » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau. Option de réponse « Inconnu » exclue de l'analyse.

2. RRC = réduction des risques de catastrophes ; ACC = changement climatique, action, justice et environnement ; EDD = éducation au développement durable ; SBE = santé et bien-être ; ASE = apprentissage socio-émotionnel.

Tableau 34. Sensibilisation des ménages et des familles (Questions D3.2)

Région	Nombre d'écoles <sup>1</sup>	Fréquence (%)							
		Thème de sensibilisation <sup>2</sup>							
		N	RRC	N	ACC	N	SBE	N	SE
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	Quelques	11	1 (9%)	11	3 (27%)	12	5 (42%)	11	6 (54%)
	La plupart ou la totalité		3 (27%)		2 (18%)		3 (25%)		2 (18%)
Afrique orientale et australe	Quelques	6	0 (0%)	6	1 (17%)	7	2 (29%)	6	2 (33%)
	La plupart ou la totalité		2 (33%)		2 (33%)		2 (29%)		2 (33%)
Afrique occidentale et centrale	Quelques	5	1 (20%)	5	2 (40%)	5	3 (60%)	5	4 (80%)
	La plupart ou la totalité		1 (20%)		0 (0%)		1 (20%)		0 (0%)
Monde	Quelques	59	28 (48%)	56	24 (43%)	61	28 (46%)	57	24 (42%)
	La plupart ou la totalité		12 (20%)		9 (16%)		21 (35%)		20 (35%)

1. Option de réponse « Aucune » ou « Très peu d'écoles » ne figurent pas dans le tableau. Option de réponse « Inconnu » exclue de l'analyse.

2. RRC = réduction des risques de catastrophes ; ACC = changement climatique, action, justice et environnement ; EDD = éducation au développement durable ; SBE = santé et bien-être ; ASE = apprentissage socio-émotionnel.

Tableau 35. Formation et évaluation des enseignants (Questions D4.1)

Région	Matière <sup>1</sup>	N	Fréquence (%)				Évaluation des compétences de l'enseignant
			Initiale	Continue	Autoformation	Formation obligatoire	
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	RRC	11	3 (27%)	9 (82%)	6 (55%)	3 (27%)	1 (9%)
	ACC	12	6 (50%)	9 (75%)	6 (50%)	3 (25%)	1 (8%)
	EDD	12	7 (58%)	9 (75%)	6 (50%)	3 (25%)	1 (8%)
	SBE	12	7 (58%)	9 (75%)	6 (50%)	3 (25%)	1 (8%)
	ASE	12	4 (33%)	9 (75%)	6 (50%)	3 (25%)	1 (8%)
Afrique orientale et australe	RRC	7	2 (29%)	6 (86%)	4 (57%)	2 (29%)	0 (0%)
	ACC	7	3 (43%)	6 (86%)	4 (57%)	2 (29%)	0 (0%)
	EDD	7	4 (57%)	6 (86%)	4 (57%)	2 (29%)	0 (0%)
	SBE	7	3 (43%)	6 (86%)	4 (57%)	2 (29%)	0 (0%)
	ASE	7	2 (29%)	6 (86%)	4 (57%)	2 (29%)	0 (0%)
Afrique occidentale et centrale	RRC	4	1 (25%)	3 (75%)	2 (50%)	1 (25%)	1 (25%)
	ACC	5	3 (60%)	3 (60%)	2 (40%)	1 (20%)	1 (20%)
	EDD	5	3 (60%)	3 (60%)	2 (40%)	1 (20%)	1 (20%)
	SBE	5	4 (80%)	3 (60%)	2 (40%)	1 (20%)	1 (20%)
	ASE	5	2 (40%)	3 (60%)	2 (40%)	1 (20%)	1 (20%)
Monde	RRC	63	18 (29%)	46 (73%)	33 (52%)	10 (16%)	7 (11%)
	ACC	63	20 (32%)	42 (67%)	33 (52%)	11 (18%)	7 (11%)
	EDD	62	24 (39%)	41 (66%)	30 (48%)	10 (16%)	8 (13%)
	SBE	65	29 (45%)	49 (75%)	29 (45%)	18 (28%)	13 (20%)
	ASE	63	28 (44%)	47 (75%)	29 (46%)	19 (30%)	13 (21%)

1. RRC = réduction des risques de catastrophes ; ACC = changement climatique, action, justice et environnement ; EDD = éducation au développement durable ; SBE = santé et bien-être ; ASE = apprentissage socio-émotionnel.

Tableau 36. Disponibilité de matériel pédagogique de qualité pour l'enseignement (Question D6.1)

Région	Matière <sup>1</sup>	Fréquence (%)	
		N	Disponible dans les écoles primaires et secondaires <sup>2</sup>
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	RRC	12	6 (50%)
	ACC	12	5 (42%)
	EDD	12	5 (42%)
	SBE	11	6 (55%)
	ASE	11	5 (46%)
Afrique orientale et australe	RRC	7	5 (71%)
	ACC	7	4 (57%)
	EDD	7	4 (57%)
	SBE	6	5 (83%)
	ASE	6	4 (67%)
Afrique occidentale et centrale	RRC	5	1 (20%)
	ACC	5	1 (20%)
	EDD	5	1 (20%)
	SBE	5	1 (20%)
	ASE	5	1 (20%)
Monde	RRC	67	39 (58%)
	ACC	67	37 (55%)
	EDD	67	40 (60%)
	SBE	66	46 (70%)
	ASE	64	43 (67%)

1. RRC = réduction des risques de catastrophes ; ACC = changement climatique, action, justice et environnement ; EDD = éducation au développement durable ; SBE = santé et bien-être ; ASE = apprentissage socio-émotionnel.

2. L'option de réponse « Pas du tout » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau.

Tableau 37. Évaluation des élèves (Question D5.1)

Région	Matière <sup>1</sup>	N	Fréquence (%)	
			Évaluation des résultats d'apprentissage des élèves <sup>2</sup>	
			École primaire	École secondaire
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	RRC	12	5 (42%)	5 (42%)
	ACC	12	6 (50%)	7 (58%)
	EDD	12	6 (50%)	7 (58%)
	SBE	12	7 (58%)	7 (58%)
	ASE	12	7 (58%)	7 (58%)
Afrique orientale et australe	RRC	7	4 (57%)	4 (57%)
	ACC	7	5 (71%)	5 (71%)
	EDD	7	5 (71%)	5 (71%)
	SBE	7	5 (71%)	5 (71%)
	ASE	7	5 (71%)	5 (71%)
Afrique occidentale et centrale	RRC	5	1 (20%)	1 (20%)
	ACC	5	1 (20%)	2 (40%)
	EDD	5	1 (20%)	2 (40%)
	SBE	5	2 (40%)	2 (40%)
	ASE	5	2 (40%)	2 (40%)
Monde	RRC	67	39 (58%)	41 (61%)
	ACC	67	40 (60%)	42 (63%)
	EDD	67	45 (67%)	47 (70%)
	SBE	67	47 (70%)	46 (69%)
	ASE	66	45 (68%)	46 (70%)

1. RRC = réduction des risques de catastrophes ; ACC = changement climatique, action, justice et environnement ; EDD = éducation au développement durable ; SBE = santé et bien-être ; ASE = apprentissage socio-émotionnel.

2. L'option de réponse « Pas du tout » est incluse dans l'analyse, mais n'apparaît pas dans le tableau.

Tableau 38a. Afrique orientale et australe : points forts et opportunités en matière de Politiques et systèmes habilitants






Indicateur	Note médiane	Fréquence (%)				
		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
		Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité
A1. Des politiques et des cadres juridiques habilitants traitent de l'approche globale de la sécurité scolaire pour tous aléas et les risques (5 questions)	2.6 	0%	0%	57%	29%	14%
A2. L'évaluation des risques axée sur l'enfant est en place à tous les niveaux du secteur de l'éducation (11 questions)	2.1 	0%	29%	43%	14%	14%
A3. L'autorité éducative fournit un leadership et une coordination efficaces pour l'approche globale de la sécurité scolaire (4 questions)	2.9 	0%	29%	0%	29%	43%
A4. Un financement durable est mis en place pour réduire les risques dans le secteur de l'éducation, maintenir la continuité éducative et soutenir les programmes de réduction des risques et de résilience (9 questions)	2.0 	0%	29%	43%	29%	0%
A5. Le suivi et l'évaluation de l'approche de la sécurité scolaire se fondent sur des éléments d'information et sur des données probantes (10 questions)	2.4 	0%	0%	71%	14%	14%

Tableau 38b. Afrique occidentale et centrale : points forts et opportunités en matière de Politiques et systèmes éducatifs

Indicateur	Note médiane	Fréquence (%)				
		☆☆☆☆	★☆☆☆	★★☆☆	★★★☆☆	★★★★☆
		Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité
A1. Des politiques et des cadres juridiques éducatifs traitent de l'approche globale de la sécurité scolaire pour tous aléas et les risques (5 questions)	2.2 ★★☆☆	0%	20%	60%	0%	20%
A2. L'évaluation des risques axée sur l'enfant est en place à tous les niveaux du secteur de l'éducation (11 questions)	0.8 ★☆☆☆	20%	80%	0%	0%	0%
A3. L'autorité éducative fournit un leadership et une coordination efficaces pour l'approche globale de la sécurité scolaire (4 questions)	2.2 ★★☆☆	20%	20%	20%	0%	40%
A4. Un financement durable est mis en place pour réduire les risques dans le secteur de l'éducation, maintenir la continuité éducative et soutenir les programmes de réduction des risques et de résilience (9 questions)	1.4 ★★☆☆	20%	40%	20%	20%	0%
A5. Le suivi et l'évaluation de l'approche de la sécurité scolaire se fondent sur des éléments d'information et sur des données probantes (10 questions)	2.2 ★★☆☆	0%	20%	40%	40%	0%

Tableau 39a. Afrique orientale et australe : points forts et opportunités en matière d'amélioration du Pilier 1

Indicateur	Médiane Note	Fréquence (%)				
		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
		Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité
B1. Les systèmes de régulation et de suivi guident le choix d'un site sûr, la conception et la construction des nouvelles écoles (11 questions)	3.2 ☆☆☆☆	0%	0%	14%	57%	29%
B2. Les écoles dangereuses existantes sont systématiquement identifiées et modernisées ou remplacées (notamment les installations Eau, assainissement et hygiène) (9 questions)	2.4 ☆☆☆☆	0%	0%	57%	43%	0%
B3. Les autorités éducatives encouragent l'entretien courant et les mesures d'atténuation non structurelles afin d'améliorer la sécurité et la protection des occupants des écoles et des investissements (4 questions)	1.8 ☆☆☆☆	14%	0%	71%	14%	0%
B4. Les politiques et la planification limitent les perturbations dans l'enseignement dues à l'utilisation des écoles comme abris temporaires ou lieux de rassemblement durant l'année scolaire (5 questions)	1.7 ☆☆☆☆	43%	0%	14%	29%	14%
B5. Les enfants sont protégés contre la mort, les blessures et les préjudices sur le chemin de l'école (2 questions)	1.6 ☆☆☆☆	14%	43%	29%	0%	14%

Tableau 39b. Afrique occidentale et centrale : points forts et opportunités d'amélioration du Pilier 1

Indicateur	Médiane Note	Fréquence (%)				
		☆☆☆☆	★☆☆☆	★★☆☆	★★★☆☆	★★★★☆
		Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité
B1. Les systèmes de régulation et de suivi guident le choix d'un site sûr, la conception et la construction des nouvelles écoles (11 questions)	2.4 ★★☆☆	0%	20%	40%	20%	20%
B2. Les écoles dangereuses existantes sont systématiquement identifiées et modernisées ou remplacées (notamment les installations Eau, assainissement et hygiène) (9 questions)	1.8 ★★☆☆	20%	0%	60%	20%	0%
B3. Les autorités éducatives encouragent l'entretien courant et les mesures d'atténuation non structurelles afin d'améliorer la sécurité et la protection des occupants des écoles et des investissements (4 questions)	1.6 ★★☆☆	20%	20%	40%	20%	0%
B4. Les politiques et la planification limitent les perturbations dans l'enseignement dues à l'utilisation des écoles comme abris temporaires ou lieux de rassemblement durant l'année scolaire (5 questions)	1.6 ★★☆☆	20%	40%	20%	0%	20%
B5. Les enfants sont protégés contre la mort, les blessures et les préjudices sur le chemin de l'école (2 questions)	1.0 ★☆☆☆	20%	60%	20%	0%	0%

Tableau 40a. Afrique orientale et australe : points forts et opportunités d'amélioration du Pilier 2






Indicateur	Note médiane	Fréquence (%)				
		Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité
C1. Les autorités éducatives disposent de plans participatifs solides pour la gestion et la réduction des risques, ainsi que pour la préparation à la réponse (7 questions)	3.0 	0%	14%	14%	29%	43%
C2. Les écoles disposent de plans participatifs solides pour la gestion et la réduction des risques et la préparation à la réponse (10 questions)	3.0 	0%	0%	29%	43%	29%
C3. Les droits de l'enfant dans le secteur de l'éducation sont garantis de manière égale pour les enfants de tous les genres, de tous handicaps, de toutes les langues ou de tous les groupes culturels, et à tous les stades de développement (14 questions)	3.3 	0%	0%	14%	43%	43%
C4. Le secteur de l'éducation dispose de procédures opérationnelles normalisées et exige que des exercices de sécurité soient régulièrement organisés dans les écoles en cas de catastrophe ou d'urgence afin d'améliorer le plan de sécurité scolaire (4 questions)	0.7 	57%	14%	29%	0%	0%
C5. Le secteur de l'éducation dispose de politiques et de systèmes solides en matière de santé et nutrition en milieu scolaire (11 questions)	3.4 	0%	0%	0%	57%	43%

Tableau 40b. Afrique occidentale et centrale : points forts et opportunités d'amélioration du Pilier 2






Indicateur	Note médiane	Fréquence (%)				
		Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité
C1. Les autorités éducatives disposent de plans participatifs solides pour la gestion et la réduction des risques, ainsi que pour la préparation à la réponse (7 questions)	1.8 	20%	20%	40%	0%	20%
C2. Les écoles disposent de plans participatifs solides pour la gestion et la réduction des risques et la préparation à la réponse (10 questions)	1.6 	20%	0%	80%	0%	0%
C3. Les droits de l'enfant dans le secteur de l'éducation sont garantis de manière égale pour les enfants de tous les genres, de tous handicaps, de toutes les langues ou de tous les groupes culturels, et à tous les stades de développement (14 questions)	2.2 	0%	0%	80%	20%	0%
C4. Le secteur de l'éducation dispose de procédures opérationnelles normalisées et exige que des exercices de sécurité soient régulièrement organisés dans les écoles en cas de catastrophe ou d'urgence afin d'améliorer le plan de sécurité scolaire (4 questions)	0.4 	80%	0%	20%	0%	0%
C5. Le secteur de l'éducation dispose de politiques et de systèmes solides en matière de santé et nutrition en milieu scolaire (11 questions)	2.8 	0%	0%	40%	40%	20%

Tableau 41a. Afrique orientale et australe : points forts et opportunités d'amélioration du Pilier 3

Indicateur	Note médiane	Fréquence (%)				
		☆☆☆☆	★☆☆☆	★★☆☆	★★★☆☆	★★★★☆
		Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité
D1. L'Autorité nationale de gestion des catastrophes et l'autorité éducative ont adopté à l'échelle nationale des messages clés axés sur l'action, basés sur le consensus et fondés sur des données probantes, et servant de fondement à une éducation formelle et non formelle (3 questions)	3.3 ★★★★★	14%	0%	0%	14%	71%
D2. La réduction des risques climatiques, la résilience et l'éducation au bien-être sont incluses dans les programmes scolaires formels (4 questions)	3.3 ★★★★★	0%	14%	14%	0%	71%
D3. L'éducation non formelle destinée aux élèves et aux familles porte sur la sensibilisation au climat, la réduction des risques, la résilience et le bien-être (9 questions)	2.7 ★★★★★	0%	0%	43%	43%	14%
D4. La capacité des enseignants à faciliter l'apprentissage des élèves en vue d'une réduction des risques, d'une résilience et d'un bien-être tenant compte du climat est développée et évaluée (5 questions)	2.2 ★★★★★	0%	29%	29%	43%	0%
D5. Les écoles disposent de suffisamment de matériel pédagogique de qualité pour enseigner la réduction des risques, la résilience et le bien-être liés au climat (5 questions)	2.7 ★★★★★	29%	0%	0%	14%	57%
D6. Les résultats de l'apprentissage des élèves en matière de réduction des risques liés au climat, de résilience et de bien-être font l'objet d'un suivi et d'une évaluation (5 questions)	2.8 ★★★★★	29%	0%	0%	0%	71%

Tableau 41b. Afrique occidentale et centrale : points forts et opportunités d'amélioration du Pilier 3

Indicateur	Note médiane	Fréquence (%)					
		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	
		Aucun	Jusqu'à un quart	Jusqu'à la moitié	Jusqu'à trois quarts	La plupart ou la totalité	
D1. L'Autorité nationale de gestion des catastrophes et l'autorité éducative ont adopté à l'échelle nationale des messages clés axés sur l'action, basés sur le consensus et fondés sur des données probantes, et servant de fondement à une éducation formelle et non formelle (3 questions)	1.0	☆☆☆☆	60%	0%	20%	20%	0%
D2. La réduction des risques climatiques, la résilience et l'éducation au bien-être sont incluses dans les programmes scolaires formels (4 questions)	3.4	☆☆☆☆	0%	0%	20%	20%	60%
D3. L'éducation non formelle destinée aux élèves et aux familles porte sur la sensibilisation au climat, la réduction des risques, la résilience et le bien-être (9 questions)	2.2	☆☆☆☆	0%	40%	20%	20%	20%
D4. La capacité des enseignants à faciliter l'apprentissage des élèves en vue d'une réduction des risques, d'une résilience et d'un bien-être tenant compte du climat est développée et évaluée (5 questions)	2.0	☆☆☆☆	0%	40%	20%	40%	0%
D5. Les écoles disposent de suffisamment de matériel pédagogique de qualité pour enseigner la réduction des risques, la résilience et le bien-être liés au climat (5 questions)	0.8	☆☆☆☆	80%	0%	0%	0%	20%
D6. Les résultats de l'apprentissage des élèves en matière de réduction des risques liés au climat, de résilience et de bien-être font l'objet d'un suivi et d'une évaluation (5 questions)	1.4	☆☆☆☆	60%	0%	0%	20%	20%

Tableau E1. Sources de financement externe (Question A4.2)

Région	Fréquence (%) <sup>1</sup>												
	N	PME	N	ECW	N	FVC	Banque mondiale	N	Banque de Développement Régional	N	Agence de l'ONU	N	Autre
Afrique centrale, orientale, australe et occidentale	11	8 (73%)	12	6 (50%)	12	5 (42%)	10 (83%)	11	5 (45%)	12	11 (92%)	6	3 (50%)
Monde	66	34 (52%)	66	14 (21%)	67	18 (27%)	37 (55%)	66	23 (35%)	66	57 (86%)	49	28 (57%)

1. Financement de projets dans le secteur de l'éducation qui mettent l'accent sur la sécurité scolaire, l'adaptation au changement climatique ou l'éducation en situations d'urgence.

2. Partenariat Mondial pour l'éducation (PME), Initiative « Education Cannot Wait » (ECW), Fonds vert pour le climat (FVC), Banque mondiale, banques régionales, agences de l'ONU, et autres, selon leur propre description.



## **Situation régionale de la sécurité scolaire en 2024: Afrique centrale, orientale, australe et occidentale**